

Le syndicalisme entre deux âges : le mouvement ouvrier à Québec et Lévis, 1896-1914

Alex Cadieux

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme
de la Maîtrise ès arts en histoire

Département d'histoire
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© Alex Cadieux, Ottawa, Canada, 2020

RÉSUMÉ

Dans notre thèse, nous étudions la période de « flottement » et de réorganisation du mouvement ouvrier entre le déclin de l'organisation des Chevaliers du Travail et l'ascension du syndicalisme catholique. Notre étude révèle que cette expérience de transition, entre les années 1896 et 1914, est formatrice pour le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. L'analyse de ces années s'avère essentielle mieux saisir et caractériser la suite des événements dans le monde syndical de cette région.

Notre regard nouveau sur le mouvement ouvrier de Québec et Lévis permet d'éclairer le rôle actif des travailleurs et de nuancer le misérabilisme contenu dans une partie de l'historiographie ouvrière. En effet, nous montrons que les travailleurs de Québec et Lévis s'activent dans le monde du travail, mais aussi sur la scène politique, entre 1896 et 1914 afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Notre thèse indique aussi que, contrairement au contexte montréalais, Québec devient le bastion du syndicalisme national durant cette période. Cette conjecture peut trouver racine dans la relation particulière qui se développe à Québec et Lévis entre les patrons, la classe ouvrière et l'Église. En effet, l'Église de Québec et Lévis se montre un acteur important entre 1896 et 1914 ; la classe ouvrière doit ainsi négocier avec cette dernière pour se développer. Notre analyse permet ainsi d'expliquer le cheminement particulier des ouvriers de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 et de mieux saisir leurs idéologies et leur conduite.

REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de thèse, Peter C. Bischoff, qui m'a soutenu tout au long de mon parcours scolaire à la maîtrise. Son expertise, ses conseils judicieux et son soutien constant m'ont permis de mener ce projet à terme.

Je remercie également l'archiviste diocésain, Pierre Lafontaine, ainsi que la technicienne archivistique, Valérie Bergeron, des archives de l'archidiocèse de Québec qui m'ont accueilli pour ma recherche. Leur maîtrise des sources et leur aide précieuse m'ont permis d'approfondir mon analyse du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Je suis très reconnaissante envers ma mère, Angèle Cadieux, ma sœur, Zoé Cadieux, ainsi que mon frère, Zacharie Cadieux, qui, par leurs commentaires et leurs corrections, ont amélioré cette thèse. Je remercie ma famille ainsi que mon conjoint, Ryan Bulhões, pour leur soutien et leur encouragement qui m'ont aidé à mener ce projet à terme.

Un dernier remerciement plus général à tous les professeurs qui m'ont encouragé à poursuivre mon cheminement académique au deuxième cycle et qui m'ont permis de vivre une expérience enrichissante. Je remercie également toutes les personnes qui m'ont encouragé de près ou de loin durant mon parcours à la maîtrise.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Remerciements	iii
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vii
Liste des sigles	viii
Introduction	1
Historiographie.....	2
Méthodologie.....	15
Présentation des chapitres.....	19
Chapitre 1 : Structure et composition du mouvement ouvrier	24
1.1 Analyse socioéconomique de Québec et Lévis.....	25
1.2 Développement du mouvement ouvrier.....	32
1.3 Structure et composition du mouvement ouvrier.....	41
Chapitre 2 : Discuter, négocier et combattre : solidarité et luttes ouvrières	53
2.1 Relations entre les ouvriers.....	54
2.2 Structure des conflits.....	64
2.3 Relations patronales-ouvrières.....	72
Chapitre 3 : Combats et implications politiques et sociales des ouvriers	84
3.1 Le mouvement ouvrier s'affirme.....	85
3.2 Gouvernements et associations ouvrières.....	96
3.3 Action politique partisane.....	106
Chapitre 4 : L'Église et le mouvement syndical	117
4.1 De Mgr Taschereau à Mgr Bégin, 1896-1900.....	118
4.2 De l'arbitrage à la fondation du nouveau conseil, 1901-1911.....	126
4.3 Cohabitation des conseils centraux nationaux, 1911-1914.....	139
Conclusion	149
Annexe 1 : Participation des syndicats et des sociétés de secours mutuels à la procession de la fête du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914	157
Annexe 2 : Participation des syndicats et des sociétés de secours mutuels à la procession de la Fête-Dieu de Québec et Lévis entre 1896 et 1914	160

Annexe 3 Participation des syndicats et des sociétés de secours mutuels à la procession de la fête de la Saint-Jean-Baptiste de Québec et Lévis entre 1896 et 1914	161
Annexe 4 Syndicats affiliés aux conseils centraux de Québec et Lévis, 1902-1904	166
Annexe 5 Syndicats affiliés aux conseils centraux de Québec et Lévis, 1912	167
Annexe 6 : États financiers (en millions de dollars) du Québec et des municipalités de Québec et de Montréal	168
Annexe 7 : Ordre de la procession de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, 1913	169
Annexe 8 : Livraison du sermon de la fête du Travail à Québec et Lévis entre 1896 et 1914.....	170
Bibliographie	171

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Évolution de la population de la province de Québec et de ses principaux centres urbains, 1891-1911	26
Tableau 1.2 Proportion de la population canadienne-française de la province de Québec et de ses principaux centres urbains, 1891-1911 (%)	28
Tableau 1.3 Industries importantes de Québec et Lévis en fonction du nombre d'employés, 1891-1911.....	31
Tableau 2.1 Motifs des grèves selon l'affiliation syndicale à un Conseil central.....	72
Tableau 2.2 Nature des grèves selon l'affiliation syndicale à un Conseil central	75
Tableau 3.1 Échevins ayant des affiliations avec la classe ouvrière de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.....	113
Tableau 4.1 Chapelains des organisations syndicales de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.....	122

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 Évolution des types de syndicats à Québec et Lévis, 1896-1914.....	34
Figure 1.2 Évolution des types de sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis, 1896-1914	40
Figure 2.1 Programme de la fête du Travail à Québec et Lévis en 1900, ordre de la procession	55
Figure 2.2 Nombre de conflits ouvriers à Québec-Lévis et ses environs, 1896-1914	65
Figure 2.3 Distribution des conflits ouvriers par secteur industriel à Québec, Lévis et ses environs, 1896-1914.....	67
Figure 2.4 Résolution des conflits ouvriers à Québec-Lévis et ses environs, 1896-1914	79

LISTE DES SIGLES

CCMT : Conseil central des métiers et du travail de Québec et Lévis

CCNMT: Conseil central national des métiers et du travail de Québec et Lévis

CCND : Conseil central national du district de Québec et Lévis

CFMT : Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis

CMTC : Congrès des métiers et du travail du Canada

CNMTC : Congrès national des métiers et du travail du Canada

FAT : Fédération américaine du travail

FCT: Fédération canadienne du travail

SSJB : Société Saint-Jean-Baptiste

Introduction

La ville de Québec a fêté son 400^e anniversaire en 2008 et pourtant son étude en histoire ouvrière québécoise demeure marginale. Capitale nationale et deuxième ville en importance dans la province, Québec présente un terrain de recherche notable en matière d'histoire ouvrière. Dans cette thèse, nous nous intéressons ainsi au développement du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Les différences importantes que nous avons notées dans notre analyse entre les contextes ouvriers de Québec-Lévis et de Montréal entre 1896 et 1914 nous mènent à réitérer le besoin de s'éloigner du Montréal-centrisme qui règne en histoire ouvrière. Le portrait singulier du mouvement ouvrier de Québec et Lévis établi dans cette thèse nous porte en effet à nous questionner sur l'évolution du monde du travail dans les autres villes québécoises.

Dans cette thèse, nous étudions la période de « flottement », entre le déclin de l'organisation des Chevaliers du Travail et l'ascension du syndicalisme catholique, alors que les ouvriers recherchent de nouvelles voies d'association. Le cadre spatio-temporel proposé par ce travail est original puisqu'il permet d'analyser l'organisation ouvrière durant une période de remaniement et d'agitation traversée par une crise économique à la fin du XIX^e siècle et plusieurs conflits, notamment les grèves de la chaussure qui se déroulent entre 1900 et 1914. En plus d'offrir un regard nouveau sur l'histoire ouvrière de Québec et Lévis, notre thèse aborde divers termes importants, tels que la dualité entre le conflit et l'arbitrage qui subsiste dans les luttes ouvrières à Québec ainsi qu'une compréhension du rôle croissant de l'Église dans ces débats.

Notre étude révèle que cette expérience de transition, entre les années 1896 et 1914, est formatrice pour le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. La période de flottement

entre le déclin de la Chevalerie et la montée du syndicalisme catholique s'avère cruciale pour comprendre et caractériser la suite des événements dans le monde syndical de cette région. Notre regard sur le mouvement ouvrier permet ainsi d'éclairer le rôle actif de la classe ouvrière et de nuancer le misérabilisme qui teint leur histoire. En effet, nous montrons qu'entre 1896 et 1914, les ouvriers de Québec et Lévis s'activent dans le monde du travail, mais aussi sur la scène politique, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Notre thèse révèle aussi que, contrairement à Montréal, Québec devient le bastion du syndicalisme national entre 1896 et 1914. Cette conjecture peut s'expliquer entre autres par la relation particulière qui se développe à Québec et Lévis entre les patrons, la classe ouvrière et l'Église. En effet, l'Église est un acteur important avec lequel la classe ouvrière doit négocier entre 1896 et 1914. Notre analyse, sans emprunter une attitude téléologique, apporte ainsi des précisions sur les causes de l'avènement du syndicalisme catholique à Québec et Lévis dans la première partie du XX^e siècle.

Historiographie

L'historiographie ouvrière québécoise est plutôt récente. Quelques historiens précurseurs se sont intéressés à cette facette de l'histoire dans les années 1960. Les études réalisées durant ces années sont influencées par les thèses sociologiques selon lesquelles l'équation entre la classe et la nation québécoise a ralenti le développement d'un mouvement ouvrier militant jusqu'aux années 1940. Selon ces historiens, le regroupement syndical des ouvriers canadiens-français selon leur appartenance ethnique et religieuse a favorisé le développement de leur identité nationale et a ralenti la formation de leur identité

ouvrière¹. Un exemple de cette mouvance historiographique se développe dans l'analyse pionnière de Michel Tétu dans sa thèse de doctorat sur *Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921)*². Michel Tétu s'intéresse à l'origine des syndicats catholiques et explique le contexte particulier de l'apparition de ces organisations, telles que l'Union des cordonniers de Québec et l'Association ouvrière de Hull. Il étudie également l'avènement de la CTCC et le rôle de l'Église dans ces associations en abordant des thèmes tels que le rôle des aumôniers syndicaux et les conflits du travail.

Au milieu de la décennie 1960, *Le travailleur québécois et le syndicalisme* de Richard Desrosiers et de Denis Héroux cherche par contre à ouvrir de nouvelles voies³. Dans leur ouvrage, Richard Desrosiers et Denis Héroux offrent à un lectorat francophone une revue stimulante du développement du mouvement ouvrier québécois entre 1867 et 1891. Ils examinent l'ascension des Chevaliers du travail et leurs démêlés avec Mgr Taschereau. Ils attirent l'attention sur l'action politique des travailleurs culminant dans l'élection du député ouvrier Alphonse-Télesphore Lépine. Enfin, le duo éclaire aussi les conditions de travail et la législation ouvrière à l'époque.

Dans les années 1970, une nouvelle génération d'historiens capitalise sur cette avancée. Le nouvel intérêt pour l'histoire des travailleurs se développe au Québec dans un contexte historique où les ouvriers se trouvent mobilisés par les idées de la Révolution tranquille et les fronts communs syndicaux qui font les manchettes durant cette période⁴.

¹ Joanne Burgess, « Exploring the Limited Identities of Canadian Labour: Recent Trends in English-Canada and in Quebec », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 1-2 (Printemps-Automne 1990), n°1, p. 158.

² Michel Tétu, *Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921)*. Thèse de doctorat, Université Laval, Presses de l'Université Laval, 1961, 580 p.

³ Richard Desrosiers et Denis Héroux, *Le travailleur québécois et le syndicalisme*, Montréal, Éditions de Sainte-Marie, 1966, 120 p.

⁴ La Révolution tranquille emmène d'abord un climat d'optimisme chez les centrales syndicales qui perçoivent le gouvernement québécois comme un levier de progrès dans les sphères sociales et économiques.

Deux nouvelles branches historiographiques sont ainsi formées dans les années 1970 : l'analyse de la condition ouvrière principalement réalisée par les chercheurs de l'Université Laval et l'étude du mouvement ouvrier, portée principalement par les historiens de l'Université du Québec à Montréal⁵.

En 1971 et 1972, l'historiographie de la condition ouvrière voit le jour dans les travaux de chercheurs de l'Université Laval qui désirent explorer l'histoire sociale du monde du travail. Par cette approche, les historiens de la condition ouvrière cherchent à transcender l'analyse du développement syndical et s'intéressent plutôt à des thèmes tels que l'organisation du travail, les conditions de vie et de travail des ouvriers ainsi que leur éducation et leur culture. De cette façon, ils abordent aussi le quotidien des travailleurs syndiqués et non syndiqués, c'est-à-dire la famille, les loisirs et les associations communautaires dans lesquelles la classe ouvrière est impliquée⁶.

Ainsi, des études vont traiter du développement industriel et des conditions de vie (quartiers ouvriers, logements, questions de santé, etc.) de la classe ouvrière au XIX^e siècle. Certaines de ces analyses sont empreintes de misérabilisme et de l'impuissance des travailleurs devant leur destin. Ainsi, dans « Aperçu de la condition ouvrière à Québec (1896-1914) », Paul Larocque présente une classe ouvrière québécoise qui subit l'oppression des patrons et qui expérimente passivement des conditions de vie et de travail

Or, entre 1966 et 1970, une radicalisation des syndicats s'effectue par leur déconfessionnalisation et leur politisation. L'amplification de la radicalisation et de la solidarité intersyndicale dans les années 1970 mènent à la formation de deux fronts communs intersyndicaux, le premier en 1970 et, le deuxième en 1972, point culminant de ce phénomène. Voir à ce sujet Jean-François Cardin, *La Crise d'octobre 1970 et le mouvement syndical québécois*. Montréal, RCHTQ, 1988, 309 p.; Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec : ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*. Montréal, VLB, 2008, 385 p.

⁵ Joanne Burgess, *Op cit.*, p. 151.

⁶ *Ibid.*

épouvantables⁷. De son côté, dans *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*, Jean De Bonville analyse les salaires, les conditions de travail et de vie des ouvriers, mais aussi le syndicalisme ainsi que les relations entre la classe ouvrière et la société⁸. Dans *Révolution industrielle et travailleurs : une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*, Fernand Harvey approfondit l'analyse de la Commission royale d'enquête sur le capital et le travail amorcée par ces prédécesseurs⁹. Dans cet ouvrage, Fernand Harvey concentre son analyse sur les impacts de l'introduction de la mécanisation dans le travail, tels que la diminution des salaires et l'emploi des femmes et des enfants.

Dans la même optique, des historiennes cherchent à établir un nouveau regard sur l'histoire québécoise du travail en s'éloignant de sa tradition sexiste. Un bon exemple de cette tendance s'illustre dans le collectif dirigé par Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*¹⁰. L'ouvrage s'intéresse aux activités des femmes québécoises dans la société depuis 1880 et traite des thèmes tels que le militantisme féminin, le travail salarié et le discours des élites. Le chapitre rédigé par Marie Lavigne et Jennifer Stoddart sur les « Ouvrières et travailleuses montréalaises entre 1900 et 1940 » examine le travail salarié, les conditions de travail ainsi que les secteurs d'activité féminins. D'autres historiennes, telles que Bettina Bradbury, nous

⁷ Paul Larocque, « Aperçu de la condition ouvrière à Québec (1896-1914) », *Labour | Le Travail*, vol. 1 (1976), p. 122-138.

⁸ Jean De Bonville, *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, L'Aurore, 1975, 253 p.

⁹ Fernand Harvey, *Révolution industrielle et travailleurs : une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*, Montréal, Les éditions du Boréal, Coll. « Histoire et sociétés », 1978, 347 p.

¹⁰ Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983, 430 p. Il s'agit d'une réédition augmentée d'un premier ouvrage publié en 1977, soit Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Les Femmes dans la société québécoise : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1977, 214 p.

rappellent l'importance de la famille comme sujet d'étude. Dans *Familles ouvrières à Montréal; Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Bettina Brabury aborde l'impact de la révolution industrielle sur les familles ouvrières en traitant de leurs processus et de leurs stratégies d'adaptation¹¹. Pour ce faire, elle examine l'insertion des familles ouvrières dans l'économie industrielle ainsi que le développement du cycle de leur vie familiale.

L'historiographie québécoise du mouvement ouvrier prend aussi un envol au début des années 1970 avec les travaux des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Cette mouvance historiographique se divise en deux sous-catégories : l'étude de l'organisation ouvrière et des grèves ainsi que la participation des travailleurs à la scène politique, mais plus particulièrement à ses relations avec les mouvements de « gauche »¹². L'implication politique des travailleurs a été traitée sous différents angles, tels que l'impact du mouvement communiste ou de la Crise d'octobre (1970) sur le mouvement ouvrier. Or, l'étude de l'organisation ouvrière s'est révélée être un terrain plus fertile dans l'historiographie québécoise du travail.

Dans les années 1970, les historiens remettent en question la vision d'une classe ouvrière homogène et achevée, composée de travailleurs montréalais, syndiqués, catholiques et francophones, en s'intéressant au développement particulier des membres de chacune de ses strates. Ils s'éloignent aussi du misérabilisme entretenu par certains

¹¹ Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal; Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1995, p. 63.

¹² J. Burgess, *Op cit*, p. 157. Voir à ce sujet J. F. Cardin, *Op cit.*; Robert Comeau et Bernard Dionne, *Les communistes au Québec, 1936-1956 : sur le Parti communiste du Canada, Parti-ouvrier progressiste*, Montréal, Éditions de l'Unité, 1980, 104 p.; Claude Larivière, *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde, 1865-1947*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Coll. « Lutttes ouvrières », 1979.

historiens en analysant et en traitant le rôle actif des travailleurs dans le syndicalisme et l'action politique des années 1880 à la Grande Dépression¹³.

Cette mouvance historiographique s'exprime à travers des recueils tels que *Le mouvement ouvrier au Québec* de Fernand Harvey¹⁴. Fernand Harvey y offre un chapitre sur « Les Chevaliers du travail, les États-Unis et la société québécoise (1882-1902) dans lequel il lève le voile sur cette organisation syndicale qui était alors perçue comme un phénomène marginal¹⁵. Il montre que les Chevaliers du travail ont fait leur place dans l'évolution du syndicalisme nord-américain. L'analyse de Robert Babcock dans son chapitre sur « Samuel Gompers et les travailleurs québécois, 1900-1914 » est intéressante puisqu'il remet en question la supposée influence de l'Église sur la « lente » montée du syndicalisme international au Québec en critiquant plutôt la lenteur de l'American Federation of Labor en matière d'organisation syndicale au Québec. Le chapitre de Jacques Rouillard sur « L'action politique ouvrière au début du 20^e siècle » est particulièrement pertinent pour la réalisation de notre thèse, car il souligne les luttes et les demandes formulées par les travailleurs à cette époque. Il montre que bien que l'action politique partisane soit un moyen d'intervention privilégié par le syndicalisme national, il s'étend aussi au syndicalisme international québécois. Il témoigne de cette implication politique en abordant entre autres les actions et l'idéologie du Parti ouvrier de Montréal.

¹³ J. Burgess, *Op cit*, p. 160.

¹⁴ Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 330 p. Cet ouvrage offre en quelque sorte une révision de son premier ouvrage collectif : *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1973, 230 p.

¹⁵ Le premier chapitre, rédigé par Fernand Harvey, aborde le développement de l'historiographie ouvrière québécoise et sa division selon l'étude de la condition ouvrière et du mouvement ouvrier. Selon Fernand Harvey, l'attrait modeste des historiens entre les années 1950 et 1960 pour l'étude de la classe ouvrière s'explique par l'importance de l'idéologie de la modernisation et du thème du « rattrapage » au Québec. Cette mouvance historiographique considère les grands mouvements socio-économiques et les élites intellectuelles, laissant peu de place à l'étude de la classe ouvrière.

Les analyses offertes par les chercheurs de l'UQAM s'approfondissent dans les années 1980 alors que les historiens cherchent à comprendre les tendances du mouvement ouvrier, tels que l'organisation des syndicats internationaux, avec un « regard du bas vers le haut ». À titre d'exemple, Peter C. Bischoff, dans « La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais : la longue marche vers le syndicalisme », veut éclairer les causes de la lenteur de la formation des traditions syndicales chez les mouleurs montréalais¹⁶. Selon lui, ce lent développement s'explique par les différences ethniques existant entre les mouleurs d'origine britannique et canadienne-française qui se transposent dans l'organisation syndicale de ces travailleurs.

Jacques Rouillard, quant à lui, s'inscrit dans le courant historiographique québécois du « révisionnisme », c'est-à-dire qu'il désire établir l'insertion normale du Québec et des francophones du Canada dans la modernité nord-américaine et ainsi réfuter la thèse de leur marginalisation sur la scène syndicale¹⁷. Les révisionnistes réévaluent le rôle de la Révolution tranquille comme le marqueur de l'entrée du Québec dans la modernité. Pour ce faire, ils retracent le parcours « normal » du Québec en le comparant à celui d'autres sociétés nord-américaines. De ce fait, l'*Histoire du syndicalisme au Québec* retrace les grandes étapes de la syndicalisation au Québec ainsi que le développement d'une conscience collective vigoureuse parmi les travailleurs et montre que ces évolutions se concrétisent à un rythme nord-américain¹⁸. Il est toutefois important de mentionner que bien que Rouillard cherche à déployer l'universalité du développement syndical nord-

¹⁶ Peter C. Bischoff, « La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais : la longue marche vers le syndicalisme », *Labour / Le Travail*, vol. 21 (printemps 1988), p. 9-42.

¹⁷ Ronald Rudin, « Revisionism and the search for a normal society: A critique of recent Quebec historical writing », *The Canadian Historical Review*, vol. 73, n° 1 (mars 1992), p. 30.

¹⁸ Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec*. Montréal, Boréal, 1989, 535 p. Cet ouvrage est réédité en 2004, voir Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois: deux siècles d'histoire*. Montréal, Boréal, 2004, 335 p.

américain, il dénote quelques particularismes québécois, tels que la formation de syndicats catholiques¹⁹.

De nouveaux spécialistes de l'histoire ouvrière du Québec remettent en question certains éléments des analyses de Jacques Rouillard et de Fernand Harvey à travers leurs ouvrages. En effet, ils proposent une analyse plus nuancée et diversifiée du mouvement ouvrier québécois. Pour ce faire, Peter C. Bischoff insiste sur la nécessité d'étudier des contextes ouvriers à l'extérieur de Montréal afin de rétablir un équilibre dans l'historiographie ouvrière qui offre une attention démesurée au contexte montréalais²⁰. De ce fait, Peter C. Bischoff, à travers entre autres son ouvrage *Les débardeurs au port de Québec*, se détache du Montréal-centrisme qui règne dans l'historiographie ouvrière québécoise et cherche à montrer la singularité de l'expérience des journaliers et des arrimeurs de la ville de Québec qui ont subi une négation inégalée de leur droit au travail dans le contexte nord-américain²¹. Il reste que le contexte ouvrier de Montréal demeure un terreau fertile et important dans l'historiographie ouvrière du Québec²². Dans « 'Un chaînon incontournable au Québec' : l'Ordre des Chevaliers du travail, 1882-1902 », Peter C. Bischoff révisé les conclusions de ces prédécesseurs, tels que Fernand Harvey et Jacques

¹⁹ J. Rouillard *Histoire du syndicalisme au Québec*.

²⁰ Peter C. Bischoff, « Réaliser une histoire du mouvement syndical québécois selon une perspective géographique, 1899-1929 », dans BELLAVANCE, Claude et ST-HILAIRE, Marc (dir.). *Le phénomène urbain au Québec : échelles, approches et matériaux*. Québec, CIEQ, Coll. « Cheminements », 2002, p. 4-7. Sur l'historiographie de la classe ouvrière, voir Bryan D. Palmer, *Working-class experience: rethinking the history of Canadian labour, 1880-1991*. Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 455 pp.

²¹ Peter C. Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec. Tableau des luttes syndicales, 1831-1902*. Montréal, Hurtubise, Coll. « Histoire. Cahiers du Québec », 2009, 451 p.

²² À titre d'exemple, voir : Sylvie Murray et Élise Tremblay (réd.), Conseil des travailleuses et travailleurs du Montréal métropolitain. *Cent ans de solidarité : histoire du CTM, 1886-1986*. Montréal, VLB Éditeur, « Études québécoises », 1987, 150 p. ; Bernard Dansereau, *Le mouvement ouvrier montréalais, 1918-1929 : Structure et conjoncture*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2000, 436 p. ; Jacques Rouillard, *Aux origines de la social-démocratie québécoise. Le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897 à 1930)*. Saint-Joseph-du-lac, M. Éditeur, Coll. « Mouvements », 2020, 224 p.

Rouillard, quant à l'utopisme des Chevaliers du travail²³. Il montre plutôt le foisonnement et la capacité d'adaptation remarquables des chevaliers québécois qui, à Montréal, ont privilégié l'organisation par métier et ont su entamer une collaboration entre les ouvriers francophones et anglophones. Au tournant du XX^e siècle, l'immigration massive diversifie davantage la classe ouvrière montréalaise et pose de nouveaux défis à son organisation. Dans l'industrie du vêtement les ouvriers juifs, fort d'un haut niveau de conscience ouvrière, apportent alors un élan à la cause syndicale²⁴.

Le rôle et l'importance des sociétés de secours mutuels dans le contexte québécois intéressent les chercheurs puisque la diversification de l'étude du mouvement ouvrier passe aussi par l'analyse de cette autre tangente de l'organisation ouvrière. Ainsi, dans *Nous protégeons l'infortune: les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Martin Petitclerc montre que les sociétés de secours mutuels représentent une forme originale de résistance populaire dans une transition à une économie et une société de marché. Il présente ainsi la formation du mouvement mutuel comme un véritable mouvement social et un acteur éminent de l'organisation ouvrière québécoise²⁵. D'autres historiens ont creusé la question du développement des sociétés de secours mutuels, tels que Peter C. Bischoff et Pierrick Labbé, en soulignant l'influence considérable de la petite bourgeoisie dans ces organisations²⁶. Les études menées par Annie Desaulniers et Yvan Rousseau permettent

²³ Peter C. Bischoff, « 'Un chaînon incontournable au Québec' : l'Ordre des Chevaliers du travail, 1992-1902 », *Labour/Le Travail*, vol. 70 (automne 2012), p. 13-59.

²⁴ Jacques Rouillard, « Les travailleurs de la confection à Montréal, 1908-1908 », *Labour/Le Travail*, vol. 82 (1981), p. 253-258.; Pierre Anctil, « Complexité et foisonnement d'un rapport oblique; les Juifs face au monde francophone catholique », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n°1-2 (2015), p. 141-163.

²⁵ Martin Petitclerc, *Nous protégeons l'infortune: les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, « Études québécoises », 2007, 278 p.

²⁶ Voir à ce sujet Peter C. Bischoff, « L'émergence d'un mouvement. Les premières sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises à Montréal (1851-1867) », *Cap-aux-Diamants*, n°135 (automne 2018), p. 4-7. Pierrick Labbé, « *L'Union fait la force ?* » : *La concurrence comme élément déterminant de l'évolution de*

aussi d'éclaircir la compréhension du phénomène mutualiste. Or, elles font abstraction ou diminuent l'influence du fait religieux dans ces organisations²⁷.

L'historiographie de la classe ouvrière au Canada anglais se développe aussi dans les années 1970 et 1980. Alors que des historiens, tels que Terry J. Copp et Bryan D. Palmer, s'intéressent à la condition et la culture ouvrières, d'autres chercheurs, tels que Eugène A. Forsey, analysent l'évolution du mouvement ouvrier²⁸. Ces études montrent entre autres que les conseils centraux, organes de ralliement et de représentation de la classe ouvrière, sont d'abord nés au Canada anglais. Tout comme le CMTC, ces derniers sont dominés par le syndicalisme international²⁹. Dans *Confrontation at Winnipeg labour, industrial relations, and the General Strike*, David Jay Bercuson montre la radicalisation du Winnipeg Trades and Labour Council (WTCL), à partir des années 1910³⁰. La radicalisation du WTCL accompagnée du contexte socio-économique et politique au lendemain de la Première Guerre mondiale mène à la grève générale de Winnipeg en 1919.

Québec et Lévis

Comme nous l'avons mentionné plutôt, la ville de Québec a été le sujet d'une étude de Paul Larocque portant sur la condition ouvrière : « Aperçu de la condition ouvrière à

l'Union Saint-Joseph du Canada (1863-1920). Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, 155 p.

²⁷ Voir à ce sujet Annie Desaulniers, *Le secours mutuel en transformation : l'Alliance nationale (1892-1948)*, Mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Études québécoises, 2002, 120 p.; Yvan Rousseau, « De la cotisation à la prime d'assurance : Le secours mutuel au Québec entre 1880 et 1945, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 110, n°4 (2003), p. 151-169.

²⁸ Voir Terry J. Copp, *Classe ouvrière et pauvreté : les conditions de vie et des travailleurs montréalais, 1897-1929*. Montréal, Boréal Express, Coll. « Histoire et sociétés », 1978, 213 p. Bryan D. Palmer, *A Culture in Conflict: Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton, 1860-1914*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979: 331 p.; *Working-class experience: rethinking the history of Canadian labour, 1880-1991*. Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 455 pp.

²⁹ Voir à cet effet : Eugene Forsey, *Trade Unions in Canada, 1812-1902*. Toronto, University of Toronto Press, 1982, 600 p.; Gregory S. Kealey, *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892*. Toronto, University of Toronto Press, 1980: 433 p.

³⁰ David Jay Bercuson, *Confrontation at Winnipeg labour, industrial relations, and the General Strike*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990, 239 p.

Québec (1896-1914) ». Or, dans cette analyse, Paul Larocque dresse un portrait d'une classe ouvrière québécoise passive devant l'oppression patronale qu'elle subit. Dans notre thèse, nous cherchons à nous distancer de l'approche misérabiliste de Paul Larocque en présentant un mouvement ouvrier actif dans le monde syndical, mutuel et politique.

Cette approche misérabiliste est reprise par Jacques P. Mathieu dans *La condition ouvrière dans l'industrie du cuir à Québec de 1900 à 1930 d'après les procès-verbaux d'un syndicat*³¹. Dans cette thèse, Jacques P. Mathieu s'intéresse d'abord aux conditions matérielles de l'industrie du cuir à Québec. Son étude porte principalement sur l'idéologie ainsi que les pratiques syndicales et politiques de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs de la ville de Québec. Il explique ainsi l'importance des aspects nationaux et religieux dans l'action syndicale de cette organisation qui s'inspire des enseignements de *Rerum Novarum*. Selon lui, l'action politique des cordonniers-monteurs demeure limitée entre 1900 et 1930, et ce, entre autres en raison de la présence d'un chapelain en son sein.

Les syndicats nationaux au Québec, 1900-1930 de Jacques Rouillard est un incontournable dans l'étude du mouvement ouvrier de Québec et Lévis³². En effet, par la nature du sujet de cet ouvrage, Jacques Rouillard a dû s'intéresser au contexte de la ville de Québec, bastion du syndicalisme national. Cette analyse montre que les trois premières décennies du XX^e siècle forment un épisode fondamental de l'histoire du syndicalisme québécois. Cette période est en effet le théâtre du développement et de l'affirmation du syndicalisme international, national et confessionnel.

³¹ Jacques P. Mathieu, *La condition ouvrière dans l'industrie du cuir à Québec de 1900 à 1930 d'après les procès-verbaux d'un syndicat*. Thèse de maîtrise, Université Laval, 1969, 129 p.

³² Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900-1930*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, 342 p.

Jacques Rouillard aborde d'abord le contexte du syndicalisme national au XIX^e siècle et détaille le caractère particulier du syndicalisme québécois dans lequel s'affrontent les Chevaliers du travail, les syndicats nationaux et les syndicats internationaux. Il présente ensuite la rivalité syndicale nationale-internationale qui se développe dès 1892 et atteint son paroxysme en 1902 à l'occasion du Congrès de Berlin. Selon lui, l'expulsion des syndicats nationaux du CMTC en 1902 favorise leur développement et donne une coloration québécoise à ce mouvement syndical. Contrairement à Paul Larocque et Jacques P. Mathieu, Jacques Rouillard montre une classe ouvrière active, militante et versée dans les questions politiques. Il expose ainsi le militantisme ouvrier à Québec, mais plus particulièrement des ouvriers de la chaussure, en abordant leurs grèves et leurs démêlés avec l'Église et la classe politique. Il termine son ouvrage en abordant les relations de l'Église avec le mouvement ouvrier et le développement du syndicalisme catholique.

L'analyse imposante de Jacques Rouillard dans *Les syndicats nationaux du Québec de 1900 à 1930* représente un legs important de l'historiographie québécoise du travail. Nous cherchons ainsi à participer à la discussion amorcée par cet ouvrage dans le cadre de notre thèse. À titre d'exemple, les sources utilisées par Jacques Rouillard, tels que les procès-verbaux du CMTC et du CNMTC n'ont pas permis d'étudier en profondeur les enjeux politiques débattus localement par les travailleurs de Québec et Lévis. Nous croyons ainsi que notre recherche peut offrir un ajout pertinent à ses analyses en abordant les combats et les idéologies des conseils centraux de Québec et Lévis.

Le portrait des relations entre l'Église et la classe ouvrière de Québec et Lévis dressé par Jacques Rouillard semble également négliger la religiosité des travailleurs de cette région. Afin d'approfondir notre compréhension du phénomène, nous analysons la

participation des ouvriers à certaines fêtes à caractère religieux, telles que la Fête-Dieu et la fête de la Saint-Jean-Baptiste, mais aussi l'invitation faite aux sociétés de secours mutuels à la fête du Travail. Nous cherchons aussi à compléter ses propositions quant aux relations qui subsistent entre la classe ouvrière et le clergé à Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Jacques Rouillard a abordé l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure en 1900 ainsi que l'impact de cet événement sur la formation des syndicats catholiques. Ces conclusions nous ont mené à nous questionner plus amplement sur les relations entre l'Église et les ouvriers après cet événement et sur l'impact réel de l'arbitrage dans la fondation des syndicats catholiques.

Bien que l'étude des villes de Québec et Lévis en matière d'histoire ouvrière demeure marginale, elles ont fait l'objet de différentes études socio-économiques. La recherche monumentale réalisée par Marc Vallières et ses collaborateurs publiée dans les trois volumes de l'*Histoire de Québec et de sa région* offre un portrait global de la situation démographique, économique, politique et culturelle de la ville de Québec³³. Une même recherche portant sur la ville de Lévis a été complétée par Roch Samson et ses collaborateurs dans l'*Histoire de Lévis-Lotbinière*³⁴. Ces riches ouvrages sont indispensables pour tout chercheur s'intéressant à l'histoire des villes de Québec et Lévis.

Richard Marcoux et Marie-Ève Harton, ont aussi analysé le monde du travail et la classe ouvrière de la ville de Québec³⁵. Dans leur étude, ils examinent le déroulement de

³³ Marc Vallières et alt. *Histoire de Québec et de sa région. Tome 2, 1792-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Région du Québec », 2008, 921 p.

³⁴ Roch Samson (dir.). *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. « Les régions du Québec », 1996, 812 p.

³⁵ Robert Marcoux et Marie-Ève Harton, « Transition démographique et mise au travail des enfants dans la ville de Québec à la fin du XIXe siècle », dans Brigitte Caulier et Yvan Rousseau (dir.), *Temps, espace et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Géographie historique », 2009, 511 p.

la transition démographique au Québec dans la deuxième moitié du XIX^e siècle en s'intéressant au lien entre la fécondité et les modes de production au niveau familial. De cette façon, ils mettent en valeur les causes expliquant la fécondité « curieusement » élevée de Québec par rapport à ses consœurs canadiennes et abordent des thèmes tels que la mise au travail des enfants. Ces recherches nous ont été particulièrement utiles pour mieux comprendre le contexte socioéconomique de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Méthodologie

Dans l'esprit du renouveau historiographique de l'histoire ouvrière québécoise, cette thèse désire transcender la division historiographique entre l'étude du mouvement ouvrier et de la condition ouvrière. De cette façon, bien que notre thèse s'insère dans l'historiographie du mouvement ouvrier, c'est-à-dire l'analyse de la composition des organisations ouvrières, de leur structure, de leurs combats, etc., nous cherchons à nuancer et à spécifier nos propositions à l'aide de certains éléments de l'historiographie de la condition ouvrière, tels que l'analyse des relations entre les travailleurs de différents métiers et leur appartenance culturelle. La double approche méthodologique et théorique proposée dans cette thèse permet de considérer la singularité et l'universalité de l'expérience des ouvriers de la Vieille capitale en la situant dans son contexte nord-américain et en présentant un portrait diversifié du mouvement ouvrier (syndicats internationaux, nationaux, locaux, etc.) et de ses membres (femmes, socialistes, anglophones, francophones, etc.).

L'étude de la ville de Québec, deuxième plus grande ville du Québec à cette époque, permet de jeter un nouvel éclairage sur une période charnière du mouvement ouvrier québécois en rompant avec le Montréal-centrisme encore si influent en histoire ouvrière.

Nous nous situons ainsi dans la nouvelle mouvance historiographique en histoire du travail qui cherche à étudier des contextes à l'extérieur de Montréal, tels que Sherbrooke³⁶. De ce fait, nous nous intéressons au caractère singulier du mouvement ouvrier de Québec et Lévis composé surtout de membres canadiens-français et catholiques.

Au niveau logistique, nous avons étendu les bornes spatiales de notre étude à la ville de Lévis puisque les conseils centraux de Québec étendent leur influence sur la rive lévisienne. Les bornes temporelles utilisées pour cette thèse, soit la période de 1896 à 1914, permettent d'aborder l'évolution du mouvement ouvrier entre deux moments de crise. En 1896, Québec connaît une période de récession économique et l'enjeu des « sans-travail » inquiète les dirigeants syndicaux et mutualistes, et ce, jusqu'en 1900 où la conjoncture économique s'améliore. En 1914, le déclenchement de la Première Guerre mondiale et les quatre années de guerre modifient la situation socio-économique et politique canadienne et québécoise. Il est donc pertinent d'étudier la période de 1896 à 1914 qui débute d'abord par une désorganisation relative du mouvement ouvrier en raison d'une période de récession économique pour être ensuite suivie de la réorganisation de ce dernier avec le renouvellement et l'apparition de nouveaux acteurs influents, tels que l'Église.

Afin de dresser un portrait nuancé et diversifié de l'histoire ouvrière de la ville de Québec, nous avons utilisé un éventail de sources pour compléter notre recherche. Notre analyse socioéconomique de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, présentée dans le premier chapitre, est basée sur notre lecture des *Recensements du Canada* entre 1891 et 1921 et sur

³⁶ Voir entre autres Louise Lavoie, *Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke, 1873-1919*. Sherbrooke, Groupe de recherche en histoire régionale, Université de Sherbrooke, Coll. « Histoire des Cantons de l'Est 3 », 1979, 141 p.; Julien Bréard, *Le travail rémunéré des enfants à Sherbrooke en 1901 : Un aspect important de l'économie familiale*, Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2000, 129 p.; Philippe Allard, *Les familles ouvrières œuvrant dans le secteur du textile à Sherbrooke, 1881-1901*. Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2001, 124 p.

les ouvrages de Marc Vallières et de Roch Samson à propos de l'histoire de Québec et de Lévis³⁷. Le portrait de la structure et de la composition du mouvement ouvrier que nous dressons dans le premier chapitre s'appuie sur notre analyse des données contenues dans l'*Annuaire Marcotte & Boulanger*, soit l'annuaire de la ville de Québec, qui renferme également des informations sur la ville de Lévis. Pour compléter ces données, nous avons recueilli des articles de plusieurs journaux, tels que *Le Soleil* et *L'Action sociale*. Nous avons étoffé notre analyse à l'aide des études de nos prédécesseurs dans la matière. En effet, le portrait du mouvement syndical offert par Eugène Forsey et Jacques Rouillard durant notre période nous a permis de remettre nos découvertes en perspective. Les études de Martin Petitclerc et Peter C. Bischoff sur le développement des sociétés de secours mutuels nous ont éclairé sur le fonctionnement et le rayonnement de ces dernières³⁸.

Nous avons examiné les démonstrations publiques ouvrières, telles que la fête du Travail, par l'entremise des rapports de ces fêtes dans divers journaux, mais aussi des programmes spéciaux publiés à leur occasion. Nous avons étoffé cette analyse à l'aide des ouvrages de Craig Heron et de Steve Penfold ainsi que de Ronald Rudin en la matière³⁹. Notre étude des conflits du travail qui surviennent à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 est basée sur les informations contenues dans les journaux, la *Gazette du travail* (1900-1914) et le dossier portant sur l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de 1900 que possède les archives de l'archidiocèse de Québec. La méthodologie empruntée dans l'étude des conflits du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 a été inspirée par

³⁷ M. Vallières, *Op cit.*, 921 p.; R. Samson, *Op cit.*, 812 p.; Serge Courville et Robert Garou (dir.), *Atlas historique du Québec. Québec ville et capitale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 468 p.

³⁸ M. Petitclerc, *Op cit.*; Peter C. Bischoff, « L'émergence d'un mouvement. Les premières sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises à Montréal (1851-1867) ».

³⁹ Craig Heron et Steve Penfold, *The Workers Festival. A History of Labour Day*. Toronto, University of Toronto Press, 2005, 340 p.; Ronald Rudin, *Founding Fathers: The celebration of Champlain and Laval in the streets of Quebec, 1878-1908*. Toronto, University of Toronto Press, 2003, 290 p.

l'historiographie des différends ouvriers. En effet, le répertoire des grèves réalisé par Jean Hamelin nous a permis de compléter notre tableau des conflits ouvriers survenus durant notre période⁴⁰. Les analyses des grèves réalisées par James Thwaites ainsi que par Craig Heron et Bryan D. Palmer ont orienté notre méthodologie de recension et de compréhension des différends ouvriers de Québec et Lévis entre 1896 et 1914⁴¹.

Notre recension des débats politiques ouvriers s'appuie sur différentes sources, telles que les journaux, les chroniques ouvrières, et les débats tenus au Conseil de Ville ou à l'Assemblée nationale. Nous avons également consulté les délibérations des assemblées de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs qui ont permis de préciser certains enjeux de la classe ouvrière⁴². Afin de mieux comprendre les demandes ouvrières recensées à Québec et Lévis, nous avons utilisé les études de Jacques Rouillard dans la matière⁴³.

Notre thèse s'intéresse aussi aux relations du mouvement ouvrier avec les autorités cléricales entre 1896 et 1914. Notre portrait de ces relations a été bâti par notre recensement de plusieurs sources, telles que la correspondance des acteurs importants, les mandements et lettres pastorales des archevêques ainsi que le dossier portant sur l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de 1900 reposant aux archives de l'archidiocèse de Québec. D'autres sources, telles que des articles de journaux et des chroniques ouvrières, ont complété ce tableau des rapports des ouvriers et de l'Église de Québec entre 1896 et

⁴⁰ Jean Hamelin, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle*. Montréal, Presses de l'École des Hautes études commerciales, 1970, 168 p.

⁴¹ James Douglas Thwaites, « La grève au Québec : une analyse quantitative exploratoire portant sur la période 1896-1915 ». *Labour | Le Travail*, vol. 14 (automne 1984), p. 183-204.; Craig Heron et Bryan D. Palmer, « Through the Prism of the Strike: Industrial Conflict in Southern Ontario, 1901-14 », *The Canadian Historical Review*, vol. 58, n°4 (1977), p. 423-458.

⁴² BANQ, Fonds Union protectrice des travailleurs de la chaussure – 1898-1973 (P453).

⁴³ Jacques Rouillard, « L'action politique ouvrière, 1899-1915 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Histoire et sociologie de la culture, n°1 », 1975, 377 p.

1914. Nous avons consulté la revue historique de Nive Voisine quant à l'histoire du catholicisme québécois afin de mieux saisir l'influence et le développement de cette institution dans les domaines social et ouvrier⁴⁴. Nous avons également examiné les différents écrits à propos de l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure entre 1896 et 1914 ainsi que sur les conséquences de cet évènement dans le monde ouvrier de Québec et dans la fondation du syndicalisme catholique⁴⁵.

Présentation des chapitres

Notre thèse se divise en quatre chapitres. Afin de caractériser le contexte singulier du monde ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, nous élaborons un portrait de sa structure et de sa composition dans le premier chapitre. Notre analyse témoigne du rôle et du poids occupés par les organisations ouvrières et de leur inscription dans les tendances nord-américaines. Or, contrairement aux thèses révisionnistes, notre étude cherche aussi à établir la spécificité de Québec et Lévis. En premier lieu, nous cherchons à distinguer le contexte socio-économique de Québec et Lévis à celui de Montréal. Entre 1896 et 1914, la forte majorité canadienne-française et la faible diversité industrielle de Québec et Lévis en comparaison avec le contexte montréalais, permettent le développement d'un mouvement ouvrier propre à cette région.

À la lumière de ces informations, nous montrons que Québec devient le bastion du syndicalisme national entre 1896 et 1914⁴⁶. À Québec et Lévis, le rapport de force inverse entre les syndicalismes national et international par rapport au contexte montréalais se

⁴⁴ Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois. Tome I Le XX^e siècle, 1898-1940*. Montréal, Boréal Express, 1984, p. 123.

⁴⁵ Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*.

⁴⁶ Lévis, quant à elle, compte plutôt une majorité syndicale internationale en raison de l'importance de l'industrie ferroviaire sur son territoire, et ce, malgré sa majorité canadienne-française.

reflète au sein de ces conseils centraux, et ce, particulièrement à la suite du Congrès de Berlin (1902). Afin de présenter un tableau plus complet du mouvement ouvrier, notre thèse s'intéresse aussi aux sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 qui agissent comme police d'assurance pour les travailleurs, mais aussi comme organisations actives dans la formation d'une conscience chez la classe ouvrière en participant conjointement à des célébrations avec les syndicats. Notre analyse de leur développement entre 1896 et 1914 témoigne du passage des sociétés de secours mutuels locales à des organisations à forme fédérative afin de répondre aux besoins de leurs adhérents.

Nous complétons ce tableau par l'analyse de la composition du mouvement syndical, mais aussi de ces conseils centraux ainsi que du rôle et du poids occupés par les syndicats en leur sein. Dans cette partie, nous indiquons que la division syndicale de Québec et Lévis s'intensifie en 1911 alors qu'une aile catholique du syndicalisme national fonde un nouveau conseil central plus fidèle aux enseignements de l'Église. L'étendue de nos recherches n'a malheureusement pas permis d'établir un tel tableau de la composition des sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis entre 1896 et 1914, mais nous espérons que notre thèse attisera le désir et le besoin de compléter une telle étude.

Afin de saisir l'importance et le dynamisme du monde du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, nous abordons dans le deuxième chapitre les rapports qui sous-tendent les relations entre ses acteurs. Pour ce faire, nous évaluons d'abord les relations inter-ouvrières afin de montrer la solidarité, le dynamisme, mais aussi le pluralisme qui habitent le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. Nous montrons que la consolidation du

mouvement ouvrier passe par son affirmation dans les démonstrations publiques qui regroupent la classe ouvrière, telle que la fête du Travail.

Dans ce deuxième chapitre, nous nous intéressons au militantisme des ouvriers de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Notre thèse cherche à s'éloigner des études misérabilistes de la condition ouvrière et à montrer que les ouvriers travaillent activement à l'amélioration de leur sort durant cette période⁴⁷. En effet, notre recherche révèle que la période de 1896 et 1914 est particulièrement formatrice pour les travailleurs qui s'affirment par rapport au Capital et sur le plan politique. Nous proposons ainsi une analyse structurelle et sectorielle des conflits du travail afin de mesurer la propension à la grève des ouvriers de Québec et Lévis. Nous caractérisons aussi le militantisme ouvrier et la dynamique patronale-ouvrière en examinant les motifs, le ton et la résolution des conflits durant cette période. Notre recherche montre que le contexte socio-économique et industriel ainsi que l'accroissement de la force syndicale au début du XX^e siècle influencent le développement et la résolution des conflits du travail à Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Les droits et besoins de la classe ouvrière dépassent les limites du monde du travail, nous abordons ainsi l'affirmation de la classe ouvrière sur les plans sociétal et politique dans le troisième chapitre. Nous montrons d'abord que les conseils centraux servent d'espace de ralliement et de représentation pour la classe ouvrière sur la base de l'affiliation syndicale, identitaire et idéologique. Les conseils centraux de Québec et Lévis comprennent rapidement que la négociation collective est insuffisante pour assurer la défense et la promotion des ouvriers. Ces derniers négocient donc avec la classe politique

⁴⁷ Tels que P. Larocque, *Op cit.*

afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs. Nous abordons ainsi leurs luttes et leurs projets politiques entre 1896 et 1914.

L'historiographie ouvrière a révélé qu'il existe deux tendances au sein du mouvement syndical québécois quant à l'action politique partisane : le syndicalisme national croit en l'aspect bénéfique de la politique partisane alors que le syndicalisme international croit que la politique divise la classe ouvrière et cherche à s'en distancier⁴⁸. Nous terminons notre troisième chapitre en nuancant cette tendance : bien que le CCMT et le CCNMT se montrent plus actifs en matière d'action politique partisane, le CFMT de Québec et Lévis utilise ce vecteur à quelques reprises entre 1903 et 1914.

Le dernier chapitre s'intéresse aux relations entre l'Église et le mouvement syndical. Notre interprétation de ces rapports s'inspire de l'histoire sociale du christianisme qui avance que l'adaptation de l'Église au monde libéral se fait en réaction à son milieu, notamment à ses fidèles, qui ne peuvent plus être perçus comme des acteurs passifs. Nous examinons ainsi les relations et la capacité d'adaptation du clergé et de la classe ouvrière selon le « jeu des différents acteurs : le clergé qui veut conserver son autorité et ses fidèles, la population qui veut adapter l'institution à ses besoins spirituels et ses aspirations sociales »⁴⁹.

Nous montrons que la période de 1896 à 1900 marque le début d'un changement de paradigme de l'attitude cléricale à l'égard du mouvement ouvrier qui passe d'une hostilité incarnée par Mgr Taschereau à une ouverture timide de la part de Mgr Bégin. Par cette analyse, nous cherchons à comprendre la portée de *Rerum Novarum* sur le

⁴⁸ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 126-128.

⁴⁹ Catherine Larochelle, « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n°3-4 (hiver-printemps 2014), p. 282.

rapprochement de l'Église et des organisations syndicales et mutualistes. Nous évaluons ensuite le changement de paradigme dans l'attitude cléricale débutant avec l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de 1900 : le clergé de Québec et Lévis renforce ses actions dans les questions sociales et établit un discours quant au « bon syndicalisme ». Nous évaluons la réception, parfois négative, parfois positive, de cette nouvelle attitude cléricale par la classe ouvrière. Nous tentons de transcender l'analyse immédiate des conséquences de l'arbitrage sur les relations entre l'Église et les ouvriers en nous intéressant aux conséquences qui subsistent jusqu'en 1911.

Nous terminons ce dernier chapitre en montrant que la division du mouvement syndical national atteint son paroxysme en 1911 alors qu'il est scindé en deux conseils centraux à l'occasion du débat provincial sur l'éducation. Dans cette partie, nous approfondissons l'analyse de cette division syndicale en étudiant les causes latentes du conflit. Nous dépassons quelque peu les limites temporelles de notre sujet pour aborder la réunion des deux conseils centraux nationaux de Québec et Lévis en 1918 sous le patronage de l'Église. Cette réunion est signe que l'action cléricale dans l'organisation syndicale s'intensifie et montre le potentiel de la voie du syndicalisme catholique.

Chapitre 1 : Structure et composition du mouvement ouvrier

Avant d'analyser les combats et les orientations du mouvement ouvrier, il est primordial de comprendre ses bases structurelles. Le but de ce premier chapitre consiste à élaborer un portrait de la structure et de la composition des syndicats et des sociétés de secours mutuels de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Dans la première partie, nous cherchons à distinguer le contexte socio-économique de Québec et Lévis à celui de Montréal. Nous avançons ainsi que la prédominance canadienne-française et la faible diversité industrielle de Québec et Lévis, en comparaison avec le contexte montréalais, permet le développement d'un mouvement ouvrier propre à cette région.

À la lumière de ces informations, la deuxième partie de ce chapitre propose une étude du développement du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Notre analyse atteste du rôle et du poids occupés par les organisations ouvrières et de leur adhésion aux tendances nord-américaines tout en établissant la spécificité de Québec et Lévis. Entre 1896 et 1914, Québec, majoritairement canadienne-française et dominée par l'industrie de la chaussure, devient le bastion du syndicalisme national. Lévis, quant à elle, compte plutôt une majorité syndicale internationale en raison de l'importance de l'industrie ferroviaire sur son territoire. Afin de compléter de portrait, nous abordons aussi le développement des sociétés de secours mutuels entre 1896 et 1914 alors que le mouvement mutualiste à forme fédérative remplace les sociétés de secours mutuels locales avec l'appui du clergé afin de répondre aux nouveaux besoins de ses adhérents.

Dans la dernière partie du chapitre, nous complétons notre tableau du mouvement ouvrier de Québec et Lévis par l'analyse de ses conseils centraux ainsi que du rôle et du poids occupés par les syndicats en leur sein. À Québec et Lévis, le rapport de force inverse

entre les syndicalismes national et international par rapport au contexte montréalais se reflète au sein de ces conseils centraux, et ce, particulièrement à la suite du Congrès de Berlin (1902). La division syndicale de Québec et Lévis s'intensifie en 1911 alors qu'un nouveau conseil central national plus fidèle aux enseignements de l'Église est fondé. Notre souci méthodologique de transcender la division historiographique entre l'étude du mouvement ouvrier et de la condition ouvrière nous mène à terminer ce chapitre avec l'analyse de la composition ouvrière de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

1.1 : Analyse socioéconomique de Québec et Lévis

Entre 1896 et 1914, la population de Québec et Lévis compte une forte majorité canadienne-française et catholique, comparativement à Montréal où la diversité ethnique est plus prononcée. L'industrie de Québec et Lévis est également moins diversifiée que l'industrie montréalaise. Ce contexte socioéconomique distinct permet le développement d'un mouvement ouvrier propre à cette région.

Analyse démographique de Québec et Lévis

Tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, la population de Québec connaît une croissance constante, passant de 7 800 habitants en 1790 à 62 884 habitants en 1871. Le milieu du XIX^e siècle marque le début d'un déclin démographique à Québec; la population n'augmente que de 9141 habitants entre 1861 et 1901, et ce, en raison de facteurs économiques, de la perte définitive du statut de capitale canadienne par Québec en 1865 et du départ de la garnison britannique en 1870⁵⁰. Tel qu'indiqué dans le tableau 1.1, la reprise économique du début du XX^e siècle rectifie cette tendance : la population de Québec passe alors de 59 699 en 1871 à 78 710 en 1911. La migration des ruraux vers la

⁵⁰ M. Vallières, *Op cit.*, p. 691-709.

ville et les annexions de Saint-Sauveur (1889), Saint-Malo (1908), Limoilou (1909) et Montcalm (1913) participent à cette progression⁵¹. Il est important de noter que l'expansion démographique est inégale entre les quartiers en raison de l'évolution du secteur industriel de Québec : le recul de la construction navale à la fin du XIX^e siècle entraîne une diminution de la population dans les secteurs de Sillery et de Notre-Dame-de-la-Garde alors que les quartiers de Saint-Roch et de Saint-Sauveur profitent entre autres du développement des manufactures de chaussures⁵².

Tableau 1.1 : Évolution de la population de la province de Québec et de ses principaux centres urbains, 1891-1911

Municipalités	1891	1901	1911
Montréal	182 695	203 395	225 141
Québec	63 090	68 840	78 190
Hull	11 264	13 993	18 222
Sherbrooke	10 110	11 765	16 405
Trois-Rivières	8 834	9 981	13 691
Lévis	7 301	7 783	7 452
Chicoutimi	2 277	3 826	5 880
Province de Québec	1 488 535	1 648 898	2 003 232

Source : Gouvernement du Canada, *Recensement, 1891-1911*, [<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>].

Le bilan migratoire de Québec demeure plutôt bas, voire même négatif, jusqu'à la décennie de 1921-1930 en raison de plusieurs facteurs, tels que l'exode de sa population anglo-protestante qui passe de 7 500 personnes en 1871 à 5 000 en 1921. Le déclin de sa population irlando-catholique influence, lui aussi, le bilan migratoire négatif de Québec qui, malgré l'importance de son port en matière d'immigration, ne constitue pas la destination finale des immigrants⁵³.

⁵¹ M. Vallières, *Op cit*, p. 1230.

⁵² *Ibid*, p. 1302-1307.

⁵³ *Ibid*, p. 1305.; Étienne. Berthold, *Les régions du Québec. Histoire en bref. Lévis*. Saint-Nicolas, Les Éditions de l'IQRC, 2006, p. 51. Plusieurs facteurs expliquent la faible rétention des immigrants à Québec, tels que la structure limitée de l'économie locale, les faibles salaires offerts aux ouvriers, la migration interrégionale et l'homogénéité canadienne-française de cette ville. Le nombre réduit d'immigrants à Québec et Lévis semble avoir influencé la perception des ouvriers de cette région à leur égard. En effet, le mouvement

Le déséquilibre des sexes dans les villes industrielles du début du XX^e siècle favorise le mariage tardif, ce qui entraîne un déclin dans les taux de fécondité et de natalité urbains. Bien que cette tendance s'observe à Québec, les femmes de cette région demeurent plus fécondes que les Montréalaises, et ce, par une marge de 50%⁵⁴. Le développement démographique de Québec s'appuie ainsi sur la croissance naturelle de sa communauté francophone catholique. En effet, l'ethnie, et plus précisément la prépondérance canadienne-française de Québec, est un facteur déterminant dans son haut taux de fécondité, en plus de l'origine rurale récente de sa population et de l'encadrement du clergé local⁵⁵. Or, il est important de noter que les taux de natalité diffèrent à l'intérieur même de Québec : les quartiers ouvriers tels que Saint-Roch et Saint-Sauveur détiennent un taux de natalité très élevé alors que ceux des quartiers d'occupation plus ancienne, tels que Saint-Jean-Baptiste et Saint-Patrice, sont inférieurs à la moyenne municipale⁵⁶.

Tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, l'expansion démographique de Lévis dépend de l'accroissement naturel. Alors que le phénomène des migrations interrégionales se manifeste avec dynamisme durant cette période, l'immigration européenne vers Lévis est plutôt limitée⁵⁷. Lévis accuse un solde migratoire négatif puisque son manque de terres cultivables et la faible disponibilité de travail journalier l'assimilent

ouvrier de cette région n'identifie pas les immigrants comme une « menace » : nous n'avons noté aucune proposition ou affirmation raciste de la part des conseils centraux de cette région entre 1896 et 1914.

⁵⁴ Bettina Bradbury, *Op cit*, p. 63. Le taux de fécondité se définit comme le rapport entre les naissances vivantes et le nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans).

⁵⁵ Brigitte Caulier et Yvan Rousseau (dir.), *Op cit*, p. 107-120.; Danielle Gauvreau et Peter Gossage, « Avoir moins d'enfants au tournant du XX^e siècle: une réalité même au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n°1 (2000), p. 64. Le taux de natalité correspond au nombre de naissances rapporté à la population totale.

⁵⁶ M. Vallières, *Op cit*, p. 1327. Contrairement aux quartiers ouvriers, la population de ces quartiers est vieillissante, mieux instruite et rémunérée et contient des membres du clergé. Cette géographie sociale s'observe également par rapport au taux de mortalité. Contrairement à la tendance provinciale, le nombre de décès à Québec est en ascension jusqu'au début du XX^e siècle.

⁵⁷ É. Berthold, *Op cit*, p. 51.

à un « lieu de passage ». Tout comme à Québec, le ralentissement économique de la deuxième moitié du XIX^e siècle contribue au phénomène entre 1881 et 1901⁵⁸. À partir de 1901, la reprise industrielle de Lévis stimule la croissance naturelle et la migration interrégionale ce qui ramène sa croissance annuelle à un solde positif.

Tableau 1.2 Proportion de la population canadienne-française de la Province de Québec et de ses principaux centres urbains, 1891 à 1911 (%)

Municipalités	1891	1901	1911
Montréal	54,7	56,2	54,8
Québec	81,3	82,8	86,5
Hull	89,3	88,1	90,1
Sherbrooke	85,8	90,5	65,6
Trois-Rivières	94,8	94,9	95,6
Lévis	91,4	93,7	95,4
Chicoutimi	98,0	96,4	99,0
Province de Québec	79,7	80,1	80,1

Source : Gouvernement du Canada, *Recensement, 1891-1911*, [<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>].

Bien que la proportion canadienne-française de la population de la province se maintienne entre 1891 et 1911, celle de Québec et Lévis s'élève durant cette période, tel qu'indiqué dans le tableau 1.2. Ce phénomène s'explique par le départ de Britanniques et d'Irlando-catholiques. L'exode des communautés anglo-protestante et irlando-catholique s'effectue au profit d'une croissance de la population canadienne-française. La proportion des Canadiens français catholiques passe ainsi de 81,3% de la population en 1891 à 86,5% en 1911 à Québec alors que celle des anglo-protestants passe de 7,3% à 5,7% et celle des Irlandais, de 9,3% à 6,4%. À Lévis, la proportion canadienne-française de la population est supérieure à celle de Québec, passant de 91,4% en 1891 à 95,4% en 1911⁵⁹.

⁵⁸ É. Berthold, *Op cit*, p. 111.; R. Samson (dir.), *Op cit.*, p. 282-296-298-396-397. Cette période marque le passage de nombreux immigrants à Lévis, or, le solde migratoire de la ville demeure négatif : entre 1868 et 1930, seulement 623 immigrants parmi des milliers s'y installent.

⁵⁹ M. Vallières, *Op cit*, p. 1384.; Gouvernement du Canada, *Recensements du Canada, 1891-1911*.

La tendance provinciale témoigne d'un lent recul du catholicisme entre 1891 et 1911⁶⁰. Or, à Lévis, le catholicisme domine, avec un taux de 95,6% en 1891 et de 97,8% en 1911. À Québec, il s'accroît aussi, mais il laisse comparativement plus de place aux autres religions, avec un taux de 92,8% en 1891 et de 93,7% en 1911⁶¹. Dans ce contexte, les institutions catholiques peuvent jouer un rôle dominant dans les différentes sphères d'activité de la société, telles que la santé, l'éducation et la vie communautaire et associative. La force extraordinaire de l'Église catholique de cette région va, comme nous le verrons dans cette thèse, peser sur les décisions des ouvriers⁶².

Entre 1896 et 1914, les Canadiens français représentent le 2/3 de la population de Montréal⁶³. L'homogénéité canadienne-française et catholique de Québec et Lévis représente ainsi une piste d'explication concernant la force du syndicalisme national et la faiblesse, voire même l'absence du socialisme, dans cette région comparativement à Montréal, où la diversité ethnique est plus prononcée. En effet, à Montréal, le socialisme est entre autres introduit par les nouveaux immigrants européens avant de devenir une composante notable du mouvement ouvrier de la métropole⁶⁴.

Au niveau du degré d'éducation ou d'instruction de leur population, Québec et Lévis affichent des résultats supérieurs à la moyenne québécoise pour toute la période. En

⁶⁰ M. Vallières, *Op cit.*, p. 1384. En 1891, le catholicisme québécois représente 86,78% de sa population et, en 1911, ce chiffre passe à 86,10%.

⁶¹ *Ibid.*, p. 1281 et 1296.

⁶² N. Voisine, *Op cit.*, p. 123. Le diocèse de Québec compte 447 prêtres séculiers et 52 prêtres réguliers en 1901 et, en 1911, il compte 514 prêtres séculiers et 100 prêtres réguliers.

⁶³ Dany Fougère (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région, Tome 1 des origines à 1930*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Région du Québec », 2012, p. 653-655.

⁶⁴ Voir à ce sujet F. Roy, *Op cit.*; C. Larivière, *Op cit.* p. Bien que la ville de Québec soit plus représentative du contexte provincial que Montréal au niveau de son homogénéité canadienne-française, il est important de noter que nous ne croyons pas qu'il serait juste d'étendre notre analyse du mouvement ouvrier de cette région à celle des autres villes québécoises à la même époque. En effet, Québec, tout comme Montréal, fait figure d'exception dans le paysage québécois par la taille de sa population et de son industrie, mais aussi en raison de l'importance du rôle de l'Église dans son contexte social et politique.

1891, 52,8% de la population de la province de Québec peut lire et écrire alors que la proportion pour la ville de Québec est de 61,0% et, pour Lévis, de 56,1%. En 1911, 86,6% de la population québécoise est capable de lire et écrire alors que cette proportion s'élève à 90,5% pour la ville de Québec et à 87,0% chez la population lévisienne⁶⁵. Nous croyons qu'il est possible que cette augmentation du degré d'instruction de la population de Québec et Lévis ait été fort profitable à certaines stratégies de mobilisation du mouvement ouvrier, telles que l'utilisation de chroniques ouvrières dans les journaux.

Analyse du développement industriel de Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Durant la première moitié du XIX^e siècle, le commerce du bois et la construction navale constituent la base économique de Québec ; le transport maritime joue alors un rôle primordial dans son développement économique. Dans la deuxième moitié du XIX^e, le développement des infrastructures ferroviaire, de même que la canalisation du fleuve Saint-Laurent et de ses artères secondaires favorisent le rayonnement de Montréal qui s'élève alors comme principal centre économique du Canada. Le déclin graduel de l'économie du bois équarri et scié et de la construction navale ajoute aux difficultés du port de Québec qui voit ses importations et exportations diminuer au profit du port de Montréal⁶⁶.

À la fin du XIX^e siècle, Québec connaît une période de restructuration, avec la croissance industrielle et la mécanisation des établissements de chaussures et de tannage⁶⁷. L'industrie de la chaussure devient l'employeur le plus important de la ville : en 1901, ce

⁶⁵ Gouvernement du Canada, *Recensements du Canada*, 1891-1911.

⁶⁶ S. Courville et R. Garou (dir), *Op cit*, p. 190.; M. Vallières, *Op cit*, p. 1139-1142.

⁶⁷ La Politique nationale (1879) du gouvernement conservateur de John A. Macdonald, qui se traduit par l'imposition de tarifs douaniers élevés sur les biens étrangers importés afin de protéger les fabricants canadiens contre la concurrence américaine, favorise la croissance économique de Québec et Lévis. Or, l'abolition des tarifs préférentiels avec la Grande-Bretagne et les difficultés d'approvisionnement en essences de pins et de chênes contribuent également au déclin du commerce du bois. L'avènement des coques de fer entraîne le déclin des chantiers navals de Québec.

secteur compte plus de 9000 employés. Tel qu'indiqué dans le tableau 1.3, les industries florissantes de Québec se trouvent dans les domaines du cuir et de la confection et à Lévis, dans les domaines du bois équarri et scié, de la construction navale, des fonderies et de la confection⁶⁸.

Tableau 1.3 : Industries importantes de Québec et Lévis en fonction du nombre d'employés, 1891-1911

Industries	1891				1901				1911			
	Québec		Lévis		Québec		Lévis		Québec		Lévis	
	Ind.	Emp.	Ind.	Emp.	Ind.	Emp.	Ind.	Emp.	Ind.	Emp.	Ind.	Emp.
Cordonneries - Chaussures	155	3959	42	217	114	3980	1	-	96	3123	1	-
Textiles	558	1573	116	186	295	698	14	126	14	407	4	42
Construction	11	673	3	266	10	148	2	-	12	165	5	112
Tanneries	33	556	6	9	-	573	-	-	21	294	-	-
Bureaux d'imprimerie et de publications	18	403	2	44	13	269	1	-	4	337	-	-
Fonderies	10	175	2	161	7	148	2	-	5	160	3	123
Tabac et produits du tabac	3	137	1	26	3	250	2	-	4	370	1	-
Produits du papier	5	68	-	-	5	177	-	-	3	194	-	-
Produits du bois	7	43	39	1023	6	235	8	219	10	261	9	235
Construction de navires	1	7	2	140	-	-	2	-	-	-	4	342

Source : Gouvernement du Canada, *Recensement, 1891-1921*, [<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>]
L'abréviation « Ind. » se réfère au nombre d'industries et l'abréviation « Emp. » au nombre d'employés de ces industries.⁶⁹

L'avènement du transport ferroviaire à Lévis participe à son effervescence économique et industrielle. À la fin du XIX^e siècle, Lévis devient l'un des pôles économiques majeurs de l'est du Canada et une zone de transition reconnue par les immigrants européens, à la grande jalousie de Québec⁷⁰. Or, tout comme à Québec,

⁶⁸ M. Vallières, *Op cit*, p. 1171. Les entreprises de Québec et Lévis offrent une concurrence limitée aux grandes firmes opérant à l'échelle nationale, généralement basées à Montréal ou à Toronto.

⁶⁹ Les données de ce tableau correspondent aux données pour les districts de recensement, soit pour la ville de Québec et le district de Lévis. Alors qu'en 1891, le recensement rapporte les statistiques pour tous les établissements industriels, à partir de 1901, il ne considère les statistiques que pour les établissements industriels employant un minimum de cinq personnes. Les industries représentées dans le tableau 1.3 ont été sélectionnées en fonction de l'importance de leur main-d'œuvre entre 1896 et 1914 à Québec et Lévis.

⁷⁰ R. Samson, *Op cit*, p. 380. Au XIX^e siècle, l'économie de Québec est paralysée l'hiver en raison de la présence de glace sur le fleuve qui empêche le transport maritime; le chemin de fer se présente alors comme une solution idéale pour assurer une vitalité économique tout au long de l'année. Éloignée des grands centres économiques, soit les Maritimes, la Nouvelle-Angleterre et l'Ontario, la situation géographique de Québec ne favorise pas la construction d'un chemin de fer économique. Pour cette raison, dès 1854, le chemin de fer de Lévis, qui contrairement à Québec est située au sud du fleuve, est utilisé pour desservir Québec à partir du terminus de l'anse Tibbits. Pour éviter que Lévis ne reçoive tous les bénéfices de ces échanges ferroviaires, Québec désire construire un pont la reliant à Lévis afin de mettre un terme à son isolement et favoriser son développement économique⁷⁰. La construction du pont de Québec (1907-1919) supporte ainsi l'économie de la municipalité.

l'économie de la construction navale et du commerce du bois équarri et scié connaît un déclin à partir des années 1880. L'économie lévisienne est confrontée à un autre défi de taille en 1903 lorsque le Grand Tronc réoriente ses activités de fret vers Charny⁷¹. Toutefois, l'industrie du cuir et de la chaussure ainsi que les manufactures de cigares prennent le relais dès les années 1880.

Contrairement à Québec et Lévis, Montréal présente une grande diversité industrielle. Entre 1890 et 1929, Montréal connaît un âge d'or économique et forme le centre économique du Canada. Au cœur des réseaux de transport, de commerce et de finance du pays, la métropole reçoit une part importante des nouvelles activités de production, que ce soit au niveau de l'industrie lourde ou de l'industrie légère⁷². Le paysage urbain et industriel de Montréal se reflète dans son mouvement ouvrier qui se compose d'une diversité ethnique et religieuse plus prononcée qu'à Québec et Lévis. Compte tenu des différences entre ces agglomérations au niveau économique, industriel et syndical, il est primordial de s'éloigner du Montréal-centrisme présent dans l'histoire ouvrière québécoise et de chercher à cerner la spécificité de l'expérience ouvrière locale.

1.2 : Développement du mouvement ouvrier

Entre 1896 et 1914, Québec devient le bastion du syndicalisme national en raison de divers facteurs, tels que la prépondérance canadienne-française et l'importance de l'industrie de la chaussure dans cette ville. Malgré sa prépondérance canadienne-française, la ville de Lévis compte, quant à elle, une majorité syndicale internationale en raison des

⁷¹ É. Berthold, *Op cit.*, p. 99

⁷² D. Fougère (dir.), *Op cit.*, p. 512-523. L'industrie de la chaussure et du cuir domine à Montréal jusqu'aux années 1870 pour ensuite être remplacée par l'industrie du textile. Montréal devient le plus important centre canadien de transformation du tabac et accueille de nombreuses industries dans le secteur alimentaire, telles que les raffineries de sucre et les distilleries. Certaines usines montréalaises se lancent dans la production de matériel lourd relié au transport : la production du fer et de l'acier et la production du matériel ferroviaire.

ateliers ferroviaires sur son territoire. Les ouvriers se regroupent également dans les sociétés de secours mutuels afin d'obtenir une assurance en cas de maladie ou de décès. Avec l'appui du clergé, le mouvement mutualiste à forme fédérative remplace les sociétés de secours mutuels locales entre 1896 et 1914 afin de répondre aux nouveaux besoins de ses adhérents.

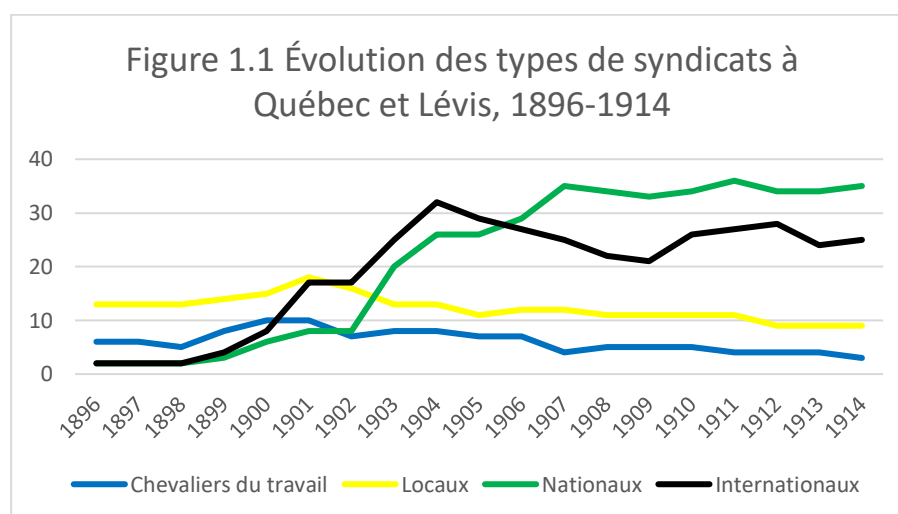
Développement du mouvement syndical de Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Entre 1896 et 1914, l'ascension du syndicalisme à Québec et Lévis suit les aléas de l'économie québécoise; les conditions socioéconomiques du début du XX^e siècle favorisent son développement. Cet essor s'accélère à la suite du Congrès de Berlin (1902) alors que les syndicalismes national et international connaissent une forte expansion. Dans la région de Québec et Lévis, la progression du syndicalisme national est plus rapide que celle du syndicalisme international : entre 1902 et 1906, les syndicats internationaux de Québec et Lévis passent de 17 (18 succursales) à 27 (30 succursales) alors que les syndicats nationaux passent de huit à 29 (30 succursales)⁷³. La récession de 1907-1908 ralentit cette expansion qui reprend vers 1912-1913 alors que le contexte économique avantage la formation de nouveaux syndicats.

Malgré ces fortes tendances, notre thèse tente de s'éloigner d'une approche téléologique de l'histoire du mouvement ouvrier qui n'aborderait que les syndicats nationaux et internationaux : nous analysons aussi les assemblées des Chevaliers du travail et les syndicats locaux qui représentent une pépinière pour l'association syndicale. Le mouvement des Chevaliers du travail amorce son déclin à la fin des années 1890 : en 1901,

⁷³ Voir la figure 1.1. À Québec, les syndicats nationaux passent de huit à 28 et, les syndicats internationaux, de 13 (14 succursales) à 18 (20 succursales) entre 1902 et 1906. À Lévis, il n'existe aucun syndicat national entre 1902 et, en 1906, il y en a un (deux succursales). Les syndicats internationaux de Lévis passent de quatre en 1902 à neuf (dix succursales) en 1906.

il ne reste plus que 24 assemblées, dont la moitié se trouvent à Montréal et à Québec⁷⁴. La Chevalerie de Québec et Lévis suit cette trajectoire nord-américaine : en 1896, la région ne compte que six assemblées et, en 1914, il n'en reste que trois. Or, la création d'une nouvelle assemblée des Chevaliers du travail à Lévis en 1903, soit l'Assemblée des chauffeurs de marine (2618), et la réinstauration de l'Assemblée de Papineau (713) en 1910, sous le nom de l'Assemblée du Papineau indépendant, révèlent une certaine vitalité du mouvement à Québec (voir la figure 1.1). Ce phénomène s'explique en partie par l'orientation nationaliste et autonomiste empruntée par les Chevaliers du travail⁷⁵.



Source : Annuaire de la ville de Québec, 1896 à 1914 et la *Gazette du Travail*, 1900 à 1914.

Alors que le mouvement des Chevaliers du travail n'a plus la cote, les ouvriers cherchent d'autres vecteurs d'organisation syndicale. Au début de la période, les syndicats locaux représentent le moyen d'association syndicale privilégié par les ouvriers de Québec et Lévis (figure 1.1). La compétence des ouvriers qualifiés leur fournit un levier de

⁷⁴ Plusieurs facteurs ont mené au déclin de l'Ordre des Chevaliers du travail au Canada. L'Ordre subit les déboires de ses confrères américains, mais aussi sa condamnation par Mgr Taschereau en 1884. Malgré la levée de l'interdit en 1887, l'adversité entre le personnel religieux et les Chevaliers du travail affecte le développement de l'Ordre. Le contexte économique de la fin du XIX^e siècle et l'exclusion de l'Ordre du CMTC en 1902 participent aussi à la réduction des effectifs des Chevaliers du travail.

⁷⁵ F. Harvey, *Op cit.*, p. 121.

négociation susceptible d'appuyer cette forme de syndicalisation. À titre d'exemple, entre 1886 et 1891, les ouvriers de la chaussure forment des syndicats locaux de métier, tels que l'Union des tailleurs de cuir⁷⁶.

Au début de la période, les syndicats locaux sont majoritaires : en 1896, Québec compte 13 syndicats locaux sur les 23 organisations syndicales existantes et Lévis ne compte alors qu'un seul syndicat : le syndicat local de la section trois de la Société bienveillante des débardeurs qui disparaît en 1911. Ces organisations connaissent une ascension dans la région, passant de 13 (17 sections) à 18 (21 sections) entre 1896 et 1901⁷⁷. Le syndicalisme local décline par la suite pour ne contenir que neuf unités en 1914. Les ouvriers semblent en effet séduits par des structures syndicales prometteuses de plus grands bénéfices : les syndicats national ou international⁷⁸.

Dans cette optique, les ouvriers de la chaussure se tournent vers les syndicats nationaux au début du XX^e siècle. Ces derniers ont mené peu de grèves à la fin du XIX^e siècle et les résultats de ces conflits, généralement commandés par les cordonniers-monteurs, sont peu concluants. À titre d'exemple, en juin 1894, les cordonniers-monteurs

⁷⁶ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

⁷⁷ La mention section est ajoutée en raison de la structure de la Société bienveillante des journaliers de navire. Cette organisation est un syndicat local divisé en sections territoriale afin d'offrir une meilleure représentation à ses membres.

⁷⁸ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 47-49. Au tournant du siècle, le syndicalisme international connaît une poussée importante : selon Jacques Rouillard, le nombre de syndicats internationaux au Québec est multiplié par six entre 1890 (30) et 1911 (190) en raison de sa force et de ses ressources financières. La grande mobilité de la main-d'œuvre nord-américaine jusqu'en 1930 favorise son expansion : le va-et-vient des travailleurs de chaque côté de la frontière facilite la création de liens organisationnels entre les ouvriers canadiens et américains. Selon Peter C. Bischoff, la forte concentration du syndicalisme international à Montréal, qui se trouve à la limite des principaux corridors migratoires, s'explique entre autres par ce trafic de main d'œuvre qui renfloue ses rangs syndicaux. L'éloignement de Québec et Lévis des corridors migratoires pourrait contribuer à la force modérée du syndicalisme international et la préférence pour le syndicalisme national dans ces territoires. Plusieurs syndicats importants refusent de se joindre aux unions internationales et désirent plutôt se doter d'institutions syndicales entièrement canadiennes : les syndicats nationaux. Malgré son étendue canadienne, le syndicalisme national est un mouvement plus populaire au Québec que dans le Canada anglais : en 1904, les syndicats québécois forment le 4/5 des membres du Congrès central national Cette crainte de l'influence étrangère dans les questions syndicales est entretenue par le clergé et le patronat à Québec et Lévis.

de la manufacture Marsh font une grève contre une diminution de salaire de 10%. Bien que les curés de Saint-Roch et de Saint-Sauveur réussissent à convaincre les grévistes de reprendre le travail, M. Marsh refuse de réinstaller les grévistes qui sont remplacés par de nouveaux ouvriers⁷⁹. En août 1898, les cordonniers-monteurs rejoignent ainsi l'Union protectrice des cordonniers-monteurs de la Puissance du Canada. En novembre 1899, les cordonniers-machinistes suivent l'exemple et rejoignent la Fraternité des cordonniers-unis de la Puissance du Canada. Un mois plus tard, les tailleurs de cuir, quant à eux, forment un deuxième syndicat local, la Fraternité des tailleurs de cuir⁸⁰.

Alors que les ouvriers cherchent à disposer d'un meilleur rapport de force et de plus de ressources en s'affiliant à une entité syndicale plus imposante, comment peut-on expliquer que les effectifs ouvriers se divisent entre les syndicats nationaux et internationaux ? Contrairement à Montréal où le syndicalisme international domine, Québec compte de nombreux syndicats nationaux dans ses rangs⁸¹. Nous allons voir que certains facteurs peuvent éclaircir cette disparité, tels que l'influence de l'Église sur la masse ouvrière, la présence d'une barrière linguistique et la primauté des métiers de la chaussure qui privilégient l'affiliation nationale. À la suite de l'arbitrage de Mgr Bégin en 1900, le clergé de Québec appuie les syndicats nationaux à condition que leurs constitutions soient conformes aux enseignements de l'Église. Il se méfie aussi du mouvement syndical international et des éléments étrangers et socialistes en son sein⁸².

⁷⁹ Jean-Pierre Charland, *Le syndicalisme chez les cordonniers de Québec : 1900-1930*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 16-18.

⁸⁰ *Ibid*, p. 18-19. Fondée en 1898, la Fraternité des cordonniers unis de Montréal admet dans ses rangs la Fraternité des cordonniers de Saint-Hyacinthe et, l'année suivante, l'Union des cordonniers-machinistes de Québec : fédération prend alors le nom de la Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada. En 1898, les bases de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs du Canada sont également jetées à Montréal.

⁸¹ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 41.

⁸² N. Voisine, *Op cit*, p. 193-197 et 211-219. Cette méfiance envers le syndicalisme international est aussi partagée par certains membres de l'élite politique. Voir à ce sujet : Bruno, Marion *Le Sénat et l'influence*

L'expansion du syndicalisme international se heurte en plus à Québec à une barrière linguistique ce qui favorise le développement des syndicats nationaux canadiens-français. Cette explication contient toutefois des limites puisque Lévis, malgré sa forte majorité canadienne-française, est dominée par le syndicalisme international entre 1896 et 1914 puisque les assemblées syndicales qui y sont répertoriées sont principalement formées pour les employés qualifiés des chemins de fer.

Même si le syndicalisme international est en ascension au début du XX^e siècle à Québec, l'opposition de la presse, du clergé et de la bourgeoisie à son égard contribue à ses difficultés de recrutement et de développement. Les critiques principales adressées au syndicalisme international se rapportent entre autres à sa subordination à des directions étrangères et à son détachement des convictions religieuses et nationales des ouvriers. Comme l'a noté Jacques Rouillard, les syndicats internationaux au Québec situent donc « leur action dans une perspective strictement économique, minimisant l'appartenance nationale, qu'elle soit canadienne ou canadienne-française, et faisant de la religion une question de conviction individuelle »⁸³. Une autre critique adressée aux syndicats internationaux repose sur la crainte propagée par les patrons, le clergé et les syndicats nationaux que les organisateurs de ces associations travaillent à ruiner les entreprises québécoises au profit des entreprises américaines⁸⁴. En raison de ce discours, la percée du syndicalisme international n'est pas aussi fulgurante à Québec qu'à Montréal.

américaine sur le syndicalisme canadien. Étude d'un débat politique, 1903-1910. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2001, 199 p.

⁸³ J. Rouillard, « De l'importance du syndicalisme international au Québec (1900-1957) », *FTQ, ses syndicats et la société québécoise*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2008, p. 11-24.

⁸⁴ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 33-38.

Évolution des sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis

Les sociétés de secours mutuels agissent comme police d'assurance pour les travailleurs et contribuent à la formation d'une conscience chez la classe ouvrière en adoptant un rôle identitaire par le regroupement des ouvriers qualifiés et non qualifiés et en participant conjointement à des célébrations avec les syndicats⁸⁵. Notre analyse de leur développement à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 témoigne du passage des sociétés de secours mutuels locales à des organisations à forme fédérative afin de répondre aux besoins de leurs membres.

Dans les premières années de 1900, les conditions socioéconomiques favorisent le développement du mouvement mutualiste : le nombre total de sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis passe de 57 succursales (30 sociétés) en 1896 à 107 (40 sociétés) en 1905. L'année 1905 représente l'apogée du mouvement mutualiste de Québec et Lévis pour la période étudiée : il connaît une diminution de succursales dès 1905, passant de 107 (40 sociétés) succursales en 1905 à 60 (30 sociétés) succursales en 1914. La disparité entre le nombre de sociétés et de succursales révèle l'importance grandissante des sociétés de secours mutuels à charte fédérative entre 1896 et 1914. Le développement des sociétés de secours mutuels de Québec et Lévis est affecté par la récession de 1907-1908, au même titre que le développement des syndicats : le nombre total d'associations mutuelles de Québec et Lévis passe de 102 (40 sociétés) en 1906 à 70 (33 sociétés) en 1908.

Contrairement au développement syndical qui reprend son expansion vers 1912-1913 grâce au contexte économique favorable, la chute du nombre des sociétés de secours

⁸⁵ Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, nous n'avons pas complété une analyse exhaustive de la composition et de la direction des sociétés de secours mutuels de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Le portrait de ces organisations ne sera donc pas aussi détaillé que celui de l'évolution des syndicats.

se poursuit jusqu'à la fin de notre période, passant de 70 (33 sociétés) en 1908 à 60 (30 sociétés) en 1914⁸⁶. Cette situation peut s'expliquer par la transformation des secours services offerts par les organisations mutuelles au tournant du XX^e siècle : les sociétés de secours mutuels délaissent graduellement leurs services associés à l'assurance-maladie et se concentrent plutôt sur l'assurance-vie : les sociétaires se divisent alors entre le mutualisme et les compagnies d'assurance⁸⁷.

Alors que l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) du pape Léon XIII est généralement associée au développement du syndicalisme catholique au début du XX^e siècle en raison de sa reconnaissance du droit d'association des ouvriers, elle a d'abord participé à l'essor phénoménal des sociétés de secours mutuels. L'encyclique sur la condition ouvrière condamne le socialisme tout en reconnaissant la responsabilité de l'État et de l'Église quant au bien-être de la classe ouvrière. Le pape Léon XIII y condamne la lutte des classes et prône plutôt l'harmonie et la complémentarité entre les intérêts du Capital et du Travail. En reconnaissant le droit naturel des ouvriers à l'organisation, il valorise l'importance des sociétés de secours mutuels, des corporations ouvrières et des syndicats⁸⁸.

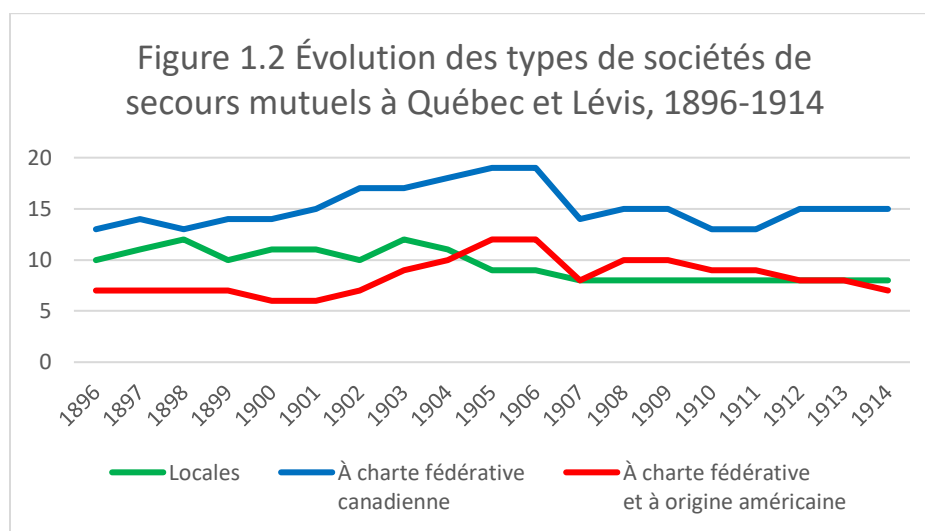
L'attitude conservatrice de l'Église de Québec, sa crainte de la franc-maçonnerie et l'expérience de la condamnation des Chevaliers du travail (1884-1887) teignent par contre la réception de *Rerum Novarum*. Alors que l'Église de Québec privilégie déjà la formation de sociétés de secours mutuels pour encadrer ses fidèles canadiens-français et veiller à leur

⁸⁶ Voir la figure 1.2.

⁸⁷ M. Petitelerc, *Op cit*, p.73-74.

⁸⁸ Léon XIII, « Lettre encyclique sur la condition des ouvriers », dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Québec, A. Côté & Cie, 1893, vol. 3, p. 217-254.

situation matérielle, elle interprète *Rerum Novarum* comme une simple confirmation de la voie qu'elle a tracée⁸⁹.



Source : Annuaires de la ville de Québec, 1896 à 1914.

Le clergé de Québec intensifie alors son encouragement et son aide aux sociétés catholiques de forme fédérative dans lesquelles l'Église occupe une place d'influence par la présence d'aumôniers dans les succursales et d'évêques au sommet de certaines d'entre elles à titre de présidents honoraires, aviseurs spirituels ou aumôniers généraux. La participation de l'Église au mouvement mutualiste lui donne une voie d'accès aux masses ouvrières et, en retour, la présence des évêques à la direction des associations augmente la crédibilité et le prestige de ces dernières⁹⁰. Le clergé compte également sur le caractère national et catholique de ces sociétés afin d'attirer les Canadiens français en son sein et de faire concurrence aux sociétés de secours mutuels étrangères.

De cette façon, les sociétés de secours mutuel à forme fédérative canadiennes sont préférées au format local à Québec-Lévis pour toute la période, tel qu'indiqué dans la figure

⁸⁹ P. C. Bischoff, « La réception de *Rerum novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 35, n°2 (automne 2009), p. 6.

⁹⁰ P. C. Bischoff, *Op cit*, p. 6-7. Les succursales de l'Association catholique de secours mutuels (CMBA), de la Catholic Benevolent Legion, de la Société bienveillante Saint-Roch, de l'Ordre des forestiers catholiques et de l'Union Saint-Joseph comportent un chapelain dans leur structure exécutive.

1.2. À Lévis, toutes les sociétés de secours mutuel sont de forme fédérative entre 1896 et 1914, mise à part l'Union Saint-Joseph de Lévis qui subsiste jusqu'en 1898. Québec et Lévis comptent des sociétés de secours mutuel fédératives nationales et internationales et, à Québec, il existe en revanche plusieurs sociétés locales, mais celles-ci stagnent puis diminuent en nombre. À Québec, tout comme pour l'organisation syndicale, les sociétés de secours mutuel nationales semblent être privilégiées aux organisations internationales. À Lévis, la disposition semble plus rapprochée, le nombre de sociétés de secours mutuel nationales et internationales est similaire et la prédominance varie selon les années. Toutefois, il est important de noter qu'à l'apogée du mouvement, soit en 1905, les sociétés de secours mutuel nationales ne comptent que cinq succursales à Lévis alors que les internationales en comptent 11 (trois sociétés)⁹¹.

1.3 : Structure et composition du mouvement ouvrier

Les conseils centraux forment le principal lieu de ralliement, de représentation et d'affirmation des syndicats jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. À Québec et Lévis, différents conseils centraux se succèdent ou se côtoient entre 1896 et 1914. Entre 1890 et 1902, le mouvement ouvrier est chapeauté par le CCMT qui est, à son tour, associé à au CMTC. Fondé en janvier 1890 par 15 organisations ouvrières, dont huit assemblées des Chevaliers du travail, le CCMT se fixe comme objectif d'« élever la condition morale,

⁹¹ La préférence des sociétés de secours mutuels à forme fédérative auprès des populations québécoises et lévisiennes s'inscrit dans la tendance québécoise de l'époque. En effet, à la fin du XIX^e siècle, la mutualité québécoise connaît un mouvement de concentration. Bien que certaines sociétés locales subsistent, les grandes sociétés fraternelles imposent leur suprématie avec l'appui du clergé à partir des années 1880 et dominent la scène mutuelle dans la première moitié du XX^e siècle. En plus de modifier leur mode d'organisation, elles modifient leurs services et leurs orientations pour se spécialiser dans le secteur de l'assurance-vie. Au Québec, deux sociétés francophones fondées dans le dernier tiers du XIX^e siècle constituent des joueurs importants dans cette nouvelle réalité mutuelle : la Société des artisans canadiens-français et l'Alliance nationale qui comptent des succursales à Québec et Lévis. En effet, à la fin du XIX^e siècle, la mutualité québécoise connaît un mouvement de concentration.

intellectuelle et sociale de tous les ouvriers »⁹². Comme la ville de Québec compte plusieurs assemblées des Chevaliers du travail, le mouvement peut aussi se doter d'une assemblée de district en 1890, l'Assemblée du District 20⁹³. Le rôle de cette dernière consiste à harmoniser les relations entre ses membres, à autoriser ou refuser le lancement d'une grève et à agir comme porte-parole du mouvement au niveau local.

Le CCMT qui perdure jusqu'en 1903 accueille des syndicats de toute affiliation : les assemblées des Chevaliers du travail, les syndicats locaux des ouvriers de la chaussure et des journaliers ainsi que certains syndicats internationaux⁹⁴. La distribution de pouvoirs au sein du CCMT reflète la force des travailleurs selon le secteur économique auquel ils appartiennent : la posture imposante des travailleurs de la chaussure dans l'économie québécoise leur permet d'influer sur les décisions du CCMT. Les ouvriers de la chaussure se hissent à la présidence du CCMT entre 1896 et 1903 : les tailleurs de cuir John C. Scott (1896 et 1899) et Alfred E. Marois (1899-1900) ainsi que le cordonnier-monteur Edmond Barry (1902-1903) occupent ce poste. Le secteur de la construction est lui aussi bien représenté dans l'exécutif du CCMT alors qu'Arthur Marois, membre de l'Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons, préside le conseil entre 1900 et 1902⁹⁵.

La montée fulgurante des syndicats internationaux en sol canadien au début du XX^e siècle leur permet de renverser le rapport de force des Chevaliers du travail au sein du CMTC et de consolider leur emprise sur celui-ci à l'occasion du Congrès de Berlin en 1902. Les syndicats internationaux sont alors majoritaires dans le CMTC et amendent sa

⁹² *L'Électeur*, 2 septembre 1893, p. 5.

⁹³ Les assemblées de district ont pour mission de gérer les relations entre les sections et de coordonner leurs plans de campagne.

⁹⁴ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

⁹⁵ *Ibid.*

constitution afin de supprimer le droit de représentation à tout syndicat ayant juridiction concurrente à celle d'un syndicat international. Cette conjecture met le CMTC sous l'emprise des syndicats internationaux par l'exclusion de 23 syndicats, dont 17 proviennent du Québec⁹⁶.

À la suite du Congrès de Berlin, le monde ouvrier québécois et lévisien est lui aussi divisé selon l'affiliation syndicale. Or le rapport de force est inversé : le CCMT expulse les syndicats internationaux et devient le CCNMT en 1903. Les syndicats internationaux expulsés du CCMT forment alors le CFMT⁹⁷. Contrairement au Conseil fédéré des métiers et du travail de Montréal (1897), le CFMT de Québec et Lévis doit lutter pour sa survie. En effet, en raison du rapport de force en faveur du syndicalisme national à Québec et Lévis, le CFMT cesse d'exister en 1908. Le CMTC demande alors à Gustave Francq d'enquêter sur cette question et grâce à leur aide, le CFMT est réinstitué en octobre 1909⁹⁸.

Les organisations affiliées au CFMT sont toutes des syndicats internationaux dans lesquels les membres sont regroupés selon leur métier. Il rassemble de nombreux ouvriers travaillant dans le domaine de la construction, de l'imprimerie, des transports, mais aussi dans le domaine manufacturier⁹⁹. Dès 1903, deux syndicats sont particulièrement importants au sein du CFMT : l'Union typographique # 302 et la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers # 730. L'Union typographique # 302 lui fournit les présidents suivants : J. Hector Poitras entre 1903 et 1905, Louis Moisan entre 1906 et 1909 ainsi que J. A. Martel entre 1912 et 1914 ainsi que le secrétaire François Petitclerc entre 1903 et

⁹⁶ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec et 1900 à 1930*, p. 78. Au niveau canadien, cette expulsion génère la formation d'un congrès rival, le Congrès National des Métiers et du Travail du Canada (CNMTC) qui est alors dominé par le syndicalisme québécois.

⁹⁷ Le CCNMT de Québec et Lévis est affilié au CNMTC et le CFMT de Québec et Lévis est affilié au CCMT.

⁹⁸ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec et 1900 à 1930*, p. 99. *Le Soleil*, 23 septembre 1908, p. 6.

⁹⁹ Voir les annexes 4 et 5.

1908. La Fraternité unie des charpentiers et menuisiers # 730, quant à elle, voit l'un de ses membres, Georges Lévesque, s'élever au titre de président du CFMT entre 1905 et 1906¹⁰⁰. En 1905, ce dernier participe activement dans une querelle qui l'oppose au président du CCNMT, Georges Marois, en lien avec la valeur du syndicalisme international et national; nous aborderons les détails et les implications de cette querelle dans le deuxième chapitre.

Le mouvement ouvrier national est composé d'associations syndicales de divers horizons. Les Chevaliers du travail et les syndicats locaux comptent quelques unités influentes au sein du CCNMT, soit l'Assemblée Feuille d'érable, l'Union protectrice des cordonniers-machinistes et l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec. Membre de l'Assemblée Feuille d'érable, J. P. Simard occupe le poste de secrétaire-archiviste du CCNMT entre 1910 et 1913. L'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec, quant à elle, participe à l'exécutif du CCNMT en fournissant deux secrétaires, soit J. B. St-Laurent entre 1903 et 1905 et Zébedé Bérubé entre 1907 et 1910¹⁰¹. Or, la prépondérance de l'influence retombe dans les mains des syndicats nationaux de la chaussure et de la construction, et plus particulièrement de la Fraternité Unie des cordonniers-machinistes de la Puissance du Canada, de l'Union des cordonniers-machinistes, de l'Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons et de l'Union nationale des charpentiers et menuisiers #3¹⁰². Les cordonniers-machinistes sont très importants au sein du CCNMT : entre 1903 et 1910, George Marois et Ferdinand Laroche occupent la présidence. Entre 1910 et 1913, le président Alexandre Grenier provient de l'Union nationale des briquetiers, maçons et plâtriers.

¹⁰⁰ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹⁰¹ *Ibid.* Voir les annexes 4 et 5.

¹⁰² Nos recherches ont montré que l'Union des tailleurs de cuir est indépendante alors que la Fraternité des tailleurs de cuir est affiliée au CCNMT.

Nos recherches ainsi que l'historiographie ouvrière montrent que la division du mouvement syndical s'approfondit en 1911 alors qu'un débat portant sur l'uniformité des manuels scolaires dresse des syndicalistes de Québec et Lévis les uns contre les autres : un troisième conseil central est alors créé, le CCND. La divergence d'opinions sur la question de l'éducation mène le secrétaire du CCNMT, J. Alfred Mercier, qui est également secrétaire de la FCT, à démissionner de son poste puisqu'il ne désire « [...] plus tremper dans ces affaires qui rencontraient la désapprobation de la majorité du public ouvrier, sans compter les autorités ecclésiastiques [...] »¹⁰³. Mercier entreprend alors des démarches pour former un nouveau conseil central à Québec et Lévis. Pour ce faire, il rédige une lettre au président de la FCT, J. G. Tapp, dans laquelle il décrit la situation syndicale nationale de Québec et Lévis d'une façon sombre et propose d'y remédier par l'instauration d'un nouveau conseil central affilié à la FCT. Peu au fait de la situation, Tapp acquiesce à la demande de Mercier¹⁰⁴. Lorsque Tapp prend connaissance des réactions hostiles suscitées par le projet de Mercier, il se rend à Québec pour analyser la situation. Accusé d'avoir semé la désunion au sein des syndicats nationaux, Mercier doit démissionner de son poste de secrétaire de la FCT. Il continue tout de même à organiser le CCND.

Fondé dans la foulée du débat sur l'éducation, le CCND adopte une philosophie qui s'apparente à la doctrine sociale de l'Église : « [...] nous attendons, de l'Église, la directive nécessaire pour nous guider dans nos justes réclamations ; car la question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la Religion et à l'Église, il est impossible de

¹⁰³ *Le Soleil*, 11 mars 1911, p. 10.

¹⁰⁴ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec et 1900 à 1930*, p. 100-102. J. Alfred Mercier est membre de l'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs.

lui trouver une solution efficace ».¹⁰⁵ Les membres influents du nouveau conseil sont en effet sensibles aux enseignements et aux pouvoirs de l'Église.

De cette façon, la formation du CCND divise les effectifs des syndicats nationaux¹⁰⁶. À ses débuts, le nouveau conseil est formé de quatre syndicats : l'Assemblée Papineau des Chevaliers du travail, la Fraternité nationale des journaliers-manœuvres, l'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs et l'Union nationale des Longshoremen de Québec. Or, plusieurs syndicats passent du CCNMT au CCND et, en 1916, il compte 17 associations syndicales et 6000 membres. L'Union protectrice des cordonniers-monteurs, la Fraternité nationale des cordonniers-machinistes et la Fraternité des tailleurs de cuir sont particulièrement influentes en son sein. En effet, le président du nouveau Conseil entre 1911 et 1914, Auguste Grégoire, est un tailleur de cuir¹⁰⁷.

Composition du mouvement ouvrier et militants importants

Notre étude du développement socio-économique de Québec et Lévis a révélé la prépondérance de la population féminine en milieu urbain entre 1896 et 1914. De ce fait, il est important de s'intéresser à la place occupée par les femmes dans le mouvement ouvrier québécois et lévisien durant cette période. La croissance industrielle du début du XX^e siècle permet une diversification de l'offre d'emploi et les femmes profitent de cette nouvelle conjoncture pour fortifier leur rôle sur le marché du travail¹⁰⁸. En effet, les patrons se montrent favorables à l'emploi d'une main-d'œuvre féminine dans certains domaines, car elles représentent une main-d'œuvre à bon marché, ne recevant que la moitié du salaire

¹⁰⁵ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec et 1900 à 1930*, p. 100-102. Voir l'annexe 5.

¹⁰⁶ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹⁰⁷ J. A. Mercier, *La Vie ouvrière d'un chef ouvrier; sa conduite dans le mouvement ouvrier; ses explications*. Québec, Le Soleil limitée, 1916, p. 67-68.

¹⁰⁸ Nicolas Lanouette, Louise Filion et Marie-Hélène Vandermissem, « Québec comme laboratoire urbain : Transformations socioprofessionnelles et industrialisation dans la ville de Québec, 1871-1901 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n°145 (2008), p. 43-61. S. Courville et R. Garou (dir), *Op cit*, p. 205.

des hommes. Selon Denyse Baillargeon, à la fin du XIX^e siècle, les femmes représentent 30% à 60% de la main-d'œuvre dans les usines de chaussures, de tabac et de textile et près de 80% dans le domaine de la couture¹⁰⁹. À Québec, entre 1871 et 1911, le nombre de femmes travaillant dans le secteur manufacturier passe de 1 362 à 2 944 et le nombre d'employées dans le secteur administratif passe de 191 à 1412. Le travail féminin est principalement concentré dans l'industrie manufacturière dans les domaines de la chaussure, du textile ou de la confection de tabac et de cigares. Il demeure que certaines femmes continuent d'exercer des emplois plus traditionnels, tels que les métiers de domestique et de ménagère¹¹⁰.

Entre 1896 et 1914, nous n'avons noté qu'un seul syndicat international à composition entièrement féminine : l'Union internationale des demoiselles de la reliure # 198 qui apparaît en 1911. Tout comme son homologue masculin, l'Union internationale des relieurs# 152, il est affilié au CFMT. En 1914, il parade dans la procession de la fête du Travail, or, il nous a été impossible de déterminer si les travailleuses représentent elles-mêmes leur syndicat dans la procession ou bien si elles sont représentées par un contingent masculin¹¹¹.

Bien que nous n'ayons noté qu'une seule unité syndicale féminine, les femmes sont susceptibles de se trouver parmi d'autres syndicats dans le secteur manufacturier, comme la Fédération du textile de Montmorency et l'Union nationale des gantiers. Elles participent aussi au mouvement mutualiste ; entre 1896 et 1914, plusieurs succursales mutuelles sont

¹⁰⁹ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, 2012, Boréal, p. 67-69.; M. Vallières, *Op cit*, p. 1366.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ C. Heron et S. Penfold, *Op cit*, p. 72. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la participation des femmes à la fête du travail est généralement de second plan alors qu'elles assistent au défilé et participent à la messe et aux festivités organisées en après-midi

entièrement féminines, telles que la section féminine de l'Ancient Order of Hibernians (1903-1914), la cour Marguerite-Marie #221 de l'Independent Order of Foresters (1903-1904) et la section ### de l'Independent Order of Odd Fellows (1899-1906)¹¹².

La population de Québec et Lévis est plutôt jeune entre 1896 et 1914 : le nombre d'enfants et de célibataires représente plus de la moitié des effectifs entre 1891 et 1911. Cette réalité s'observe à travers les demandes formulées par les ouvriers durant ces années, telles que la régulation du travail des enfants, mais aussi dans l'étalement d'une certaine hiérarchie parmi les ouvriers. À titre d'exemple, un conflit survient dans le domaine de la construction le 6 juillet 1909 : les journaliers de Québec réclament une augmentation salariale de 1,50\$/jour à 1,75\$/jour. Une entente est conclue entre le patron et les journaliers le 7 juillet 1909 : l'augmentation salariale est accordée aux hommes âgés de 21 ans et plus, mais pas aux garçons¹¹³. Dans ce conflit, la solidarité ouvrière est surpassée par la hiérarchie qui subsiste parmi les ouvriers : la proposition patronale semble raisonnable pour les journaliers qui considèrent que leur âge et leur ancienneté leur permettent certains privilèges inaccessibles aux apprentis. Ce type de hiérarchie ou de tensions sociales s'expliquent aussi selon les qualifications des ouvriers ; une telle dynamique est ressentie entre les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

Entre 1896 et 1914, la population anglophone de Québec et Lévis connaît une chute importante, mais elle s'active tout de même dans le monde ouvrier. Le mouvement mutualiste compte des succursales anglophones, et plus particulièrement, irlandocatholiques, telles que la succursale Saint-Patrick de l'Association canadienne de bienfaisance (CMBA). Dans le monde syndical, cette population est susceptible de se

¹¹² Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹¹³ *La Gazette du Travail*, 1909-1910, p. 126-127.

trouver dans l'Assemblée Montgomery des Chevaliers du travail et dans les sections 1, 4 et 5 de la Société bienveillante des journaliers de navire. Elle compte aussi parmi les ouvriers qualifiés de certains syndicats de métiers, tels que les tailleurs de cuir, les typographes et les ouvriers des chemins de fer. À titre d'exemple, le tailleur de cuir, John Scott, occupe le poste de président du CCMT entre 1896 et 1898¹¹⁴. Or, il est intéressant de noter que les exécutifs des CCNMT, CFMT et CCND comptent très peu de membres anglophones : leur implication à ce niveau prend fin avec le CCMT en 1903. Cette conjecture peut s'expliquer par la diminution de la population anglophone à Québec et Lévis entre 1896 et 1914, mais elle peut aussi témoigner d'un certain nationalisme de la part des organisations syndicales de Québec et Lévis.

Bien que le mouvement ouvrier de Québec et Lévis ne soit pas confessionnel entre 1896 et 1914, il demeure que l'Église ou l'appartenance ethnoreligieuse de ses membres influe sur son développement. À l'intérieur du syndicalisme international, la confession des membres constitue une question individuelle afin d'éviter les divisions et l'affaiblissement du pouvoir de la classe ouvrière. La relation du syndicalisme national envers la religion est plus variée. Certains militants syndicaux nationaux appuient la vision privée de la religion énoncée par les syndicats internationaux alors que d'autres militants sont partisans de la reconnaissance du pouvoir et des enseignements de l'Église. Cette dynamique entraîne des heurts au sein du syndicalisme national de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, telle que la division du mouvement en 1911¹¹⁵.

Nous aimerions terminer ce portrait de la composition ouvrière de Québec et Lévis en abordant le parcours de quelques militants qui se sont démarqués entre 1896 et 1914,

¹¹⁴ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹¹⁵ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 42-43.

comme le cordonnier-machiniste Delphis Marsan¹¹⁶. Actif dans le monde syndical et mutuel, Marsan est entre autres secrétaire-archiviste entre 1896 et 1898 ainsi que président en 1908 de l'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur. Entre 1896 et 1898, il occupe le poste de trésorier du CCMT de Québec et Lévis et représente les ouvriers de Québec et Lévis au sein du Comité exécutif du Québec (CMTC) auprès de la législature provinciale. Dans le chapitre trois, nous aborderons sa candidature aux élections provinciales en 1897.

Arthur Marois, président de l'Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons de Québec entre 1905 et 1905, se démarque lui aussi sur les plans syndical et mutualiste. Entre 1896 et 1898, Marois se hisse dans l'exécutif de l'Union Saint-Joseph de Saint-Sauveur en tant que secrétaire de l'association. Ancien membre des Chevaliers du travail, il participe au syndicalisme canadien à travers le Comité exécutif québécois du CMTC en 1901 et du CNMTC entre 1905 et 1907. Au niveau local, Marois occupe le poste de président du CCMT de Québec et Lévis entre 1900 et 1902 et du CCNTM entre 1903 et 1904¹¹⁷. Son implication dépasse les limites structurelles du mouvement ouvrier alors qu'il publie *Le Bulletin mensuel du travail*, un journal mensuel et, plus tard, hebdomadaire, qui paraît régulièrement entre 1900 et 1903¹¹⁸. Fondé en 1900, le journal appuie les ouvriers de la chaussure qui se trouvent au pris dans un lock-out général déclaré par 22 manufactures de la chaussure. Il demeure actif par la suite dans le but de veiller à la protection et à l'affirmation de la classe ouvrière de Québec et Lévis.

¹¹⁶ *L'Électeur*, 2 septembre 1893, p. 3.

¹¹⁷ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹¹⁸ *Le Bulletin mensuel du travail*, 1er septembre 1900, p. 1. Il se donne pour mission d'être « lui-même un franc travailleur et, au besoin, un lutteur intrépide. Ne courant jamais sus à personne, néanmoins, quand on l'obligera à se défendre, vous le verrez faire face à ses agresseurs avec la vaillance du Boër, ce frère travailleur d'un autre continent. [...] Il vient répondre à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps dans le pays. En effet de toutes nos classes sociales, seuls les ouvriers canadiens-français manquent d'un organe spécial, un organe qui se préoccupe exclusivement d'eux autres, de leur condition, de leurs aspirations et de leurs intérêts. »

Omer Brunet, cordonnier-machiniste, adhère lui aussi à la philosophie énoncée par *Le Bulletin mensuel du travail* quant à la défense ouvrière. Ancien Chevalier du travail, Brunet participe au syndicalisme local dans l'industrie de la chaussure avant de joindre le syndicalisme national en 1903¹¹⁹. Au niveau canadien, il occupe le poste de président du CNMTC entre 1902 et 1904 et, entre 1909 et 1912, il y travaille en tant que vice-président. Au niveau local, Brunet s'implique en tant que vice-président du CCMT entre 1896 et 1898 et du CCNMT entre 1904 et 1905. Brunet croit dans le bienfait de l'arbitrage et de la conciliation dans les conflits du travail et, pour cette raison, il s'implique dans le tribunal d'arbitrage et de la conciliation à titre de représentant des travailleurs entre 1902 et 1914¹²⁰. Enfin, conscient du pouvoir de l'action politique sur les enjeux ouvriers, il participe à la politique provinciale et municipale entre 1906 et 1912 ; ses candidatures seront abordées dans le troisième chapitre.

Conclusion

Pour conclure, ce premier chapitre a permis d'élaborer un portrait de la structure et de la composition des syndicats et, dans une moindre mesure, des sociétés de secours mutuels, qui forment le mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Nous avons d'abord montré l'importance de la prépondérance canadienne-française et catholique de la population québécoise et lévisienne. L'étude du paysage urbain et industriel de Québec et Lévis a révélé la différence de leur contexte socio-économique avec celui de Montréal ce qui soutient l'importance de s'éloigner du Montréal-centrisme présent dans l'histoire ouvrière et de chercher à cerner la spécificité de l'expérience ouvrière locale.

¹¹⁹ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1896-1914.

¹²⁰ Brunet représente les ouvriers dans le tribunal d'arbitraire entre 1906 et 1913.

Alors que les effectifs des Chevaliers du travail et des syndicats locaux déclinent, les ouvriers recherchent une affiliation syndicale nationale ou internationale afin d'augmenter leur pouvoir de négociation : Québec devient le bastion du syndicalisme national entre 1896 et 1914. Cette conjoncture contraire au contexte montréalais s'explique par l'influence de l'Église et de la classe politique sur la masse ouvrière, la majorité canadienne-française et la primauté des métiers de la chaussure à Québec. Or, la prépondérance nationale ne s'étend pas à Lévis qui est dominée par le syndicalisme international en raison de l'importance de l'industrie ferroviaire sur son territoire. Le mouvement mutualiste, quant à lui, se développe avec l'appui du clergé : les sociétés de secours mutuels à forme fédérative remplacent les sociétés de secours mutuels locales entre 1896 et 1914 afin de répondre aux nouveaux besoins de ses adhérents.

À Québec et Lévis, le rapport de force entre les syndicalismes national et international se reflète au sein de ces conseils centraux à la suite du Congrès de Berlin : le CCNMT affirme son hégémonie sur le mouvement ouvrier de Québec et Lévis alors que le CFMT doit lutter pour sa survie. Les divisions idéologiques qui subsistent au sein du syndicalisme national mènent à sa division formelle en 1911 alors que le CCND est formé à l'occasion du débat sur l'éducation. Nous avons montré que la situation économique et la notoriété des associations ouvrières leur permettent d'obtenir un rôle déterminant au sein des conseils centraux. Nous avons noté que des contextes différents et des tensions peuvent se former parmi les membres de la classe ouvrière selon leur sexe, leur origine, langue, qualification, etc.

Chapitre 2 : Discuter, négocier, combattre : solidarité et luttes ouvrières

Afin de saisir l'importance et le dynamisme du monde du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, nous abordons dans ce deuxième chapitre les rapports qui sous-tendent les relations entre ses acteurs. Pour ce faire, nous abordons d'abord les relations inter-ouvrières afin de montrer la solidarité, le dynamisme, mais aussi le pluralisme qui habitent le mouvement ouvrier de Québec et Lévis qui regroupe des organisations syndicales aux affiliations diverses et des sociétés de secours mutuels. Nous montrons que la consolidation du mouvement ouvrier passe par son affirmation dans les démonstrations publiques qui regroupent la classe ouvrière, telle que la fête du Travail. Ces démonstrations publiques témoignent de la solidarité, mais aussi de l'hétérogénéité et de la division qui règnent au sein du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous nous intéressons au militantisme des ouvriers de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Notre thèse cherche à s'éloigner des thèses misérabilistes de la condition ouvrière à Québec et à montrer que les ouvriers travaillent activement à l'amélioration de leur sort durant cette période¹²¹. Notre recherche montre que la période de 1896 et 1914 est particulièrement formatrice chez les ouvriers qui s'affirment par rapport au Capital et sur le plan politique. Nous proposons donc une analyse structurelle et sectorielle des différends ouvriers afin de mesurer la propension à la grève des travailleurs de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Dans la dernière partie, nous cherchons à caractériser le militantisme ouvrier et la dynamique patronale-ouvrière en analysant les motifs, le ton et la résolution des conflits du travail. Notre recherche montre que le contexte législatif, socio-économique et industriel

¹²¹ Tels que P. Larocque, *Op cit.*

ainsi que l'accroissement de la force syndicale au début du XX^e siècle influencent le développement et la résolution des conflits du travail à Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

2.1 : Relations entre les ouvriers

Célébrée le premier lundi de septembre, la fête du Travail s'inscrit dans la tendance du XIX^e siècle d'utiliser le défilé sur les artères principales des villes comme une importante forme de communication publique¹²². En occupant collectivement l'espace public, les syndiqués veulent manifester de manière symbolique la dignité de leur travail, la force du syndicalisme et leur identité comme classe sociale. Dans le contexte canadien, l'utilisation du langage fraternel, chrétien et nationaliste, dans le défilé de la fête du Travail étend son message à tous les membres de la société, toutefois la procession demeure exclusive : seuls les membres des syndicats approuvés par le comité d'organisation y participent et une distinction nette sépare ses acteurs et ses spectateurs. Selon Craig Heron et Steven Penfold, le défilé de la fête du Travail s'adresse seulement aux ouvriers qualifiés : alors que les premières processions organisées par les Chevaliers du travail ouvraient leurs rangs aux ouvriers non qualifiés et non syndiqués dans les années 1880, l'exclusivité de la procession se renforce à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle¹²³.

À Québec et Lévis, la célébration de la fête du Travail n'adhère pas complètement à ces paramètres. En effet, l'invitation et la participation des sociétés de secours mutuels à

¹²² J. Rouillard, « La fête du travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n°2 (2010), p. 33-38. La fête du Travail est une initiative américaine (New York, 1882). Un premier défilé de la fête du Travail à Montréal est organisé le 6 septembre 1886 par l'Union des cigariers ; la procession compte plus de 2000 travailleurs syndiqués défilant dans les principales rues du sud-est de la métropole avec deux fanfares et des bannières. Dès 1891, le Conseil central des métiers et du travail de la ville de Québec organise un défilé annuel pour la fête du Travail et les autres municipalités ne tardent pas à suivre l'exemple. Les demandes répétées des syndicats mènent les gouvernements du Québec (1891) et fédéral (1894) à faire de la fête du Travail une fête légale et une journée chômée.

¹²³ *Ibid*, p. 68.; C. Heron et S. Penfold, *Op cit*, p. 66-67.

la procession de la fête du Travail, tel qu'illustré dans la figure 2.1, forment l'une des particularités du monde syndical de Québec et Lévis. Ce phénomène témoigne de l'évolution complémentaire du syndicalisme et du mutualisme sur divers plans à Québec et Lévis, mais aussi de l'influence de l'Église de Québec qui, jusqu'à la Première Guerre mondiale, affectionne le mutualisme jugé plus lénifiant et respectable que le syndicalisme et favorise son implantation¹²⁴. La participation des sociétés de secours mutuels au défilé de la fête du Travail révèle donc la volonté du monde syndical de montrer sa bonne foi et sa modération. Ces dernières sont ainsi regroupées dans une position d'honneur, mais en retrait, soit à la queue de la procession, tout comme pour les hommes politiques¹²⁵.

Figure 2.1 Programme de la fête du Travail à Québec et Lévis en 1900, ordre de la procession

PROGRAMME

Le départ de la procession se fera du Marché Jacques-Cartier à huit heures précises, et défilera par les rues St-Joseph, St-Paul, St-Pierre, Côte Lamontagne, Buade, La Fabrique, St-Jean, St-Eustache, St-George, Côte d'Abraham, St-Valier, Boulevard Langelier (côté est), Colomb, Bayard, Massue, St-Luc, St-Valier, St-Joseph, jusqu'à l'église St-Roch.

L'ORDRE DE LA PROCESSION

- 1.—Le Chef de Police.
- 2.—Le Chef de la Brigade du Feu.
- 3.—La Brigade du Feu.
- 4.—Le Corps de Police.
- 5.—Le Grand Maréchal du Conseil Central.
- 6.—Le Drapeau du Conseil Central.
- 7.—La Fraternité des Cordonniers-Unis de la Puissance du Canada, Union Locale des Cordonniers-Machinistes de Québec, avec grand maréchal, fanfare, Garde Champlain, avec Tambour-major, drapeau et insigne.
- 8.—La Fraternité des Tailleurs de Cuir, avec insigne.
- 9.—L'Union Protectrice des Cordonniers-Monteurs de la Puissance du Canada, succursale de Québec, avec fanfare L'Union Musicale avec Tambour-Major, drapeau et insigne.
- 10.—Assemblée du District No. 20.
- 11.—Assemblée Feuilles d'Érable 1160 avec insigne.
- 12.— " Mécanique, 10961 " "
- 13.— " Montgomery, 4003 " "
- 14.— " Papineau, 713 " "
- 15.— " Montmorency, 2218 " "
- 16.— " Sillery, 1007 " "
- 17.—Assemblée Cap Rouge No. 2508, avec insigne.
- 18.— " St-Romald avec insigne.
- 19.— " St-Raymond No. 3282, avec insigne.
- 20.—L'Association des Ingénieurs-Mécaniciens, Cour Champlain, avec insigne.
- 21.—L'Union des Ferblantiers et Plombiers, avec insigne.
- 22.—L'Union Secourable et Protectrice des Journaliers de Québec, avec fanfare St-Patrice, drapeau et insigne.
- 23.—L'Union Secourable et Protectrice des Ouvriers de Stadacona, avec drapeau et insigne.
- 24.—Les Briquetiers, avec fanfare, drapeau et insigne.
- 25.—La Société des Ouvriers travaillant le bois, avec bannière et insigne.
- 26.—L'Union des Tanneurs et Corroyeurs, avec drapeau, insigne et Char allégorique.
- 27.—Les Sections des Journaliers de Navires No. 1, 2, 3, 4, et 5, avec fanfare, bannière et insigne.
- 28.—Les Electriciens, avec insigne.
- 29.—L'Union Internationale des mouleurs.
- 30.—L'Union Secourable des cordonniers de Québec, avec insigne.
- 31.—L'Union Typographique, No. 302, avec insigne.
- 32.—L'Association des Bouchers, avec insigne.
- 33.—L'Association des Barbiers de Québec, avec insigne.
- 34.—La Canadienne, avec char allégorique, drapeau et insigne.
- 35.—La fanfare du Conseil Central, (L'Union Lambillotte), et les délégations suivantes :
 - (a) — La Fraternité des Cordonniers-Unis de la Puissance du Canada, Union Locale des Cordonniers-Machinistes de St-Hyacinthe.
 - (b) — L'Union Protectrice des Cordonniers-Monteurs de la Puissance du Canada, succursale de St-Hyacinthe.
 - (c) — L'Association des Facteurs Fédérés de Québec.
 - (d) — La Garde Indépendante Champlain.
 - (e) — La Garde Montcalm.
 - (f) — La Société St-Jean-Baptiste de Québec.
 - (g) — " " " St-Sauveur.
 - (h) — L'Union St-Joseph de St-Jean Baptiste.
 - (i) — " " " St-Roch.
 - (j) — " " " St-Sauveur.
 - (k) — L'Alliance Nationale, Cercle St-Valier No. 20.
 - (l) — " " " Notre-Dame des Victoires No. 94.
 - (m) — " " " Champlain No. 108.
 - (n) — " " " St-Sauveur No. 128.
 - (o) — C. M. B. A. Succursale St-Roch, No. 5.
 - (p) — Forestiers Canadiens, Cour St-Jean.
 - (q) — " " " St-Roch.
 - (r) — Forestiers Indépendants, Cour Crémazie, No. 1992.
 - (s) — Société Bienveillante St-Roch.
 - (t) — Société Française de Bienfaisance de Québec.

Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de Québec, et les membres du Conseil Central.

P. S.—Ce programme est sujet à changements, vu que certaines sociétés n'ont pu répondre assez tôt pour la publication.

61

Source : CCMT, *Programme souvenir de la fête du Travail*. Québec, P. Larose Imprimeur, 1900, p. 61.

¹²⁴ P. C. Bischoff, « La réception de *Rerum novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », p. 4-8. La première caisse Desjardins est fondée à Lévis le 6 décembre 1900 par Alphonse Desjardins. Nous n'avons toutefois noté aucune indication significative d'une collaboration entre le Mouvement Desjardins et le mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

¹²⁵ C. Heron et S. Penfold, *Op cit*, p. 66-67. Ce portrait a été établi grâce à notre recherche dans les journaux.

La célébration de la fête du Travail à Québec et Lévis n'est pas réservée aux ouvriers qualifiés. En effet, les ouvriers non qualifiés sont représentés dans la procession par diverses organisations mutualistes et syndicales, telles que l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec et l'Union nationale des charroyeurs de charbon. Leur participation à la procession suppose la présence d'une certaine solidarité entre les ouvriers qualifiés et non qualifiés de Québec et Lévis. De plus, les autres composantes de la fête du Travail, soit la messe et les activités sportives et familiales, permettent à la classe ouvrière de solidifier ses liens dans un cadre plus inclusif¹²⁶.

La solidarité ouvrière trouve également l'occasion de s'exprimer par la célébration de la Fête-Dieu dans les quartiers ouvriers de Québec et Lévis, tels que Saint-Roch et Saint-Sauveur. Contrairement à la fête du Travail, la Fête-Dieu permet à ces associations d'affirmer leur caractère catholique et moral et de renforcer leur esprit de fraternité grâce au partage d'une foi catholique. Cette fête est célébrée par les ouvriers par l'entremise des sociétés de secours mutuels, de l'Union des tailleurs de cuir et de la Société des ouvriers travaillant le bois¹²⁷. Or, il est intéressant de noter que la participation syndicale à cette fête se termine en 1903, correspondant à l'année de séparation du CCMT et de la formation des nouveaux conseils centraux, soit le CCNMT et le CFMT.

La célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, quant à elle, permet à la classe ouvrière de se regrouper sous la bannière nationale. La solidarité nationale est affichée par la participation conjointe des sociétés québécoises ouvrières, nationales, mutuelles et catholiques de Québec et Lévis et d'autres villes. En effet, les ouvriers de Québec et Lévis

¹²⁶ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des programmes de la fête du travail entre 1896 et 1914. Bien que les femmes et les enfants soient invités à y participer, il est important de noter que certaines activités sportives sont réservées pour les membres d'une association particulière.

¹²⁷ Voir l'annexe 2.

répondent à l'appel national et mettent de côté « leurs divisions passées pour se rappeler qu'ils sont canadiens-français et que leur devoir au jour de la St-Jean-Baptiste, leur place se trouve à la suite de leurs drapeaux et de celui de notre patrie commune »¹²⁸. L'importance de la résonance de cet appel auprès de la classe ouvrière est telle que sa participation à la procession de la fête nationale est plus imposante qu'à la fête du Travail, et ce, même pour les membres des syndicats internationaux. Cette conjecture pose ainsi la question du nationalisme chez la classe ouvrière de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, région comprenant une très forte majorité canadienne-française¹²⁹.

La solidarité ouvrière se développe aussi dans le cadre des fêtes patronales qui permettent aux ouvriers de célébrer la durabilité et la dignité d'une association mutuelle ou, dans le cas de l'Union des tailleurs de cuir, d'une association syndicale. Ces fêtes sont un moyen pour les ouvriers d'exprimer leur solidarité locale, et même nationale. À titre d'exemple, des excursions sont organisées vers Montréal pour différentes fêtes patronales, c'est le cas pour la fête patronale des Artisans canadiens-français et de l'Union des tailleurs de cuir¹³⁰. Les excursions permettent ainsi aux ouvriers appartenant à une même organisation d'établir des liens de solidarité basés sur cette affiliation.

L'analyse de la participation ouvrière à ces différentes fêtes témoigne aussi des divisions locales et nationales qui existent dans le mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Tel qu'expliqué dans le premier chapitre, le mouvement ouvrier de Québec et Lévis connaît deux divisions durant notre période : une première en 1902 à

¹²⁸ *Le Soleil*, samedi 21 mai 1910, p. 18.

¹²⁹ Voir les annexes 1 et 3. Nos recherches ne nous ont malheureusement pas permis de creuser plus amplement la question du nationalisme chez la classe ouvrière de Québec et Lévis, mais nous espérons que notre thèse inspirera des historiens à s'intéresser à ce phénomène.

¹³⁰ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des programmes des fêtes patronales ouvrières entre 1896 et 1914. À partir de 1905, l'Union des tailleurs de cuir organise une excursion annuelle à Montréal à l'occasion de sa fête patronale qui a lieu au mois d'octobre.

l'occasion du Congrès de Berlin et, une deuxième, en 1911 au sein du mouvement national. Ces divisions entraînent de nombreuses querelles chez les conseils centraux qui veulent promouvoir leur légitimité et leur primauté dans le monde syndical de Québec et Lévis.

Entre 1891 et 1903, la fête du Travail est célébrée sous les auspices du CCMT et la procession regroupe des syndicats locaux, nationaux, internationaux et des Chevaliers du Travail, mais aussi un important contingent de sociétés de secours mutuels¹³¹. Or, dès la création du CCNMT et du CFMT en 1903, la fête du Travail est célébrée séparément par les deux conseils. Une division similaire s'observe aussi à Montréal : le Conseil central des métiers et du travail (1886) se fractionne en 1897 alors que la plupart des syndicats internationaux quittent ses rangs pour fonder le Conseil des métiers fédérés et du travail de Montréal. Cette division se transpose dans ses rues, puisqu'entre 1898 et 1907, les deux conseils montréalais organisent un défilé différent à l'occasion de la fête du Travail et, à partir de 1908, seul le Conseil fédéré continue à organiser une procession¹³².

À Québec et Lévis, le CCNMT organise une procession et des jeux annuellement pour la fête du Travail alors que le CFMT se contente de planifier seulement une fête et des jeux pour ses membres¹³³. Cette conjoncture s'explique par le rapport de force inégal chez les syndicats nationaux et internationaux de ces villes. À Montréal, le Conseil fédéré supplante rapidement le Conseil central en raison de l'augmentation importante du nombre de syndicats internationaux. À Québec et Lévis, le rapport de force est inverse : comme à Québec le syndicalisme national bat si fort, le CCNMT a le dessus, déclarant même constituer le seul organe légitime de représentation des ouvriers de sa région.

¹³¹ Voir l'annexe 1.

¹³² J. Rouillard, « La fête du travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952) », p. 68. Voir l'annexe 1.

¹³³ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des programmes de la fête du travail entre 1896 et 1914.

Chaque année entre 1903 et 1914, *Le Soleil* et *La Libre Parole* rapportent la division inopportune du mouvement ouvrier à Québec et s'inquiètent des impacts de cette scission sur la classe ouvrière :

Pourquoi deux fêtes distinctes ? Il est malheureux que nos braves ouvriers divisent leurs forces. Nous ne cachons pas que nos sympathies sont pour les organisations ouvrières nationales. Nous sommes nationalistes. Nous respectons tout de même l'opinion de ceux qui appartiennent aux sociétés dites internationales. Mais pourquoi faut-il voir nos ouvriers se diviser ainsi le jour de leur fête ? Pourquoi ne pas oublier, pour un jour, leurs petites divergences d'opinions et unir leurs forces dans un but commun?¹³⁴

Le rapport de force favorable au syndicalisme national, mais aussi la préemption qui lui est accordée, est visible dans cette célébration. Les craintes des observateurs du mouvement ouvrier sont nourries par les conflits qui éclatent entre les dirigeants et les membres des conseils à propos de la fête du Travail. À titre d'exemple, une exposition de produits agricoles et industriels de la province est prévue entre le 1^{er} et le 10 septembre 1904 sur le terrain de l'Exposition. Le CCNMT, qui utilise habituellement ce terrain pour tenir ses amusements, désire alors devancer la fête du Travail au lundi 22 août¹³⁵. Il justifie d'abord sa décision par des questions logistiques. Toutefois, le changement de la date de la fête du Travail défit la tradition. Pour cette raison, le CFMT refuse de devancer sa fête du Travail et maintient ses plans pour le jour férié du lundi 5 septembre.

Le 27 août 1904, le CCNMT publie une missive dans *Le Soleil* dans laquelle il souligne le succès de sa célébration de la fête du Travail. Narquois, il déclare avoir choisi de célébrer la fête du Travail le 22 août pour se démarquer du syndicalisme international :

[...] cela nous montre que nous recevons l'approbation du public de Québec dans l'œuvre vraiment nationale que nous avons entreprise de détacher nos ouvriers des

¹³⁴ *La Libre Parole*, 9 septembre 1905, p. 1.

¹³⁵ *Le Soleil*, 15 août 1904, p. 1. Le CCNMT désire prendre des arrangements avec les principales manufactures pour remplacer le jour férié du lundi 5 septembre par un congé le 22 août.

organisations étrangères pour les unir sous le drapeau canadien prenant pour devise « Le Canada aux Canadiens »¹³⁶

Le CFMT réagit promptement à cette déclaration. Il réfute d'abord les allégations du CCNMT en rappelant le caractère purement logistique ayant mené le CCNMT à célébrer la fête du Travail le 22 août. Le CFMT maintient qu'il fêtera le premier lundi du mois de septembre, soit le 5 septembre, date reconnue par la classe ouvrière canadienne et américaine, mais aussi date du congé légal fixée par une loi fédérale accordée à la demande des syndicats canadiens et québécois. En rappelant le parcours et les objectifs communs des travailleurs, le CFMT appelle à l'union de la classe ouvrière et cherche à diminuer les « [...] dissensions qui sont plus apparentes que réelles, mais qui, cependant font beaucoup de tort à l'organisation des travailleurs à Québec [...] »¹³⁷.

L'appel du CFMT n'est malheureusement pas entendu et, l'année suivante, une polémique éclate à l'occasion de la fête du Travail. Entre le 11 et le 26 juillet, *Le Soleil* devient le terrain d'une querelle entre les deux présidents, George Marois du CCNMT et George Lévesque du CFMT, portant sur la légitimité de leur conseil central et sur la rivalité nationale-internationale¹³⁸. Le conflit commence alors que Marois rédige un article pour rectifier les propos de l'édition du 6 juillet 1905 de *L'Évènement* qui rapporte la préparation de la fête du Travail par le CFMT. Dans cet article, Marois revendique la primauté du CCNMT dans la représentation ouvrière de Québec et Lévis, et donc, dans la préparation de la fête du Travail, et cherche à montrer l'antipatriotisme du CFMT qui était absent de la célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste au mois de juin précédent¹³⁹. Le 15 juillet,

¹³⁶ National, « Tribune libre », *Le Soleil*, 27 août 1904, p. 11.

¹³⁷ Fédéré, « Tribune libre », *Le Soleil*, mercredi 31 août 1904, p. 8.

¹³⁸ George Marois préside la Fraternité des cordonniers-unis de la Puissance du Canada (Union locale des machinistes). George Lévesque, quant à lui, préside la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers # 730.

¹³⁹ National, « Tribune libre – La fête du Travail et le Conseil fédéré », *Le Soleil*, 11 juillet 1905, p. 1.

le CFMT se défend contre les attaques du CCNMT dans *Le Soleil*. Par cet article, le CFMT cherche à montrer sa valeur en rappelant les syndicats qui lui sont affiliés, tels que l'Union typographique # 302 et la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique # 730, et il explique son absence de la célébration du 24 juin par l'omission du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de lui soumettre une invitation¹⁴⁰. Dès lors, la polémique s'étend à un troisième acteur, la SSJB de Saint-Sauveur, alors présidée Téléphore Poitras membre de l'Union des cordonniers-machinistes, affiliée au CCNMT¹⁴¹.

Le CCNMT réagit promptement aux propos du CFMT et, cette fois-ci, Marois cherche à détruire la valeur du CFMT :

Votre Conseil fédéré ! c'est un petit groupe d'individus affiliés aux pires ennemis de notre industrie, de notre religion, de notre race et de notre nationalité : « L'Internationale ou la Fédération américaine du travail. » Votre Conseil fédéré ! c'est un petit groupe d'individus, agents locaux fomenteurs de grèves, tels que ceux qui, l'hiver dernier encore, essayaient de jeter parmi nous la dissension et la discorde au bénéfice de l'industrie américaine à notre détriment. Votre Conseil Fédéré ! c'est la pomme de discorde jetée au milieu de nous par les patrons américains afin de semer la zizanie entre nos ouvriers et leurs employeurs¹⁴².

Par de tels propos, Marois cherche à discréditer le CFMT et le syndicalisme international en les peignant comme les ennemis de la classe ouvrière. Marois reprend les critiques principales habituellement adressées aux syndicalistes internationaux, soit leur subordination à des directions étrangères et leur détachement des convictions religieuses et nationales des ouvriers. Il déplore le manque de nationalisme du CFMT et son accusation portée contre la SSJB de Saint-Sauveur. Le lendemain, la SSJB publie elle aussi une réponse aux propos de Lévesque dans laquelle elle critique l'absence du CFMT dans les

¹⁴⁰ Fédéré, « Chronique ouvrière – Tribune libre », *Le Soleil*, 15 juillet 1905, p. 12.

¹⁴¹ Tel que nous l'expliquerons dans le chapitre 4, à la suite de l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de 1900, l'union locale de la Fraternité des cordonniers unis est dissoute pour former une nouvelle organisation syndicale conforme aux enseignements de l'Église : l'Union des cordonniers-machinistes.

¹⁴² George Marois, « Chronique ouvrière », *Le Soleil*, 19 juillet 1905, p. 6.

rangs de la procession du 24 juin et pose le blâme de cette absence entièrement sur le dos de Lévesque¹⁴³. Une dernière joute s'effectue entre les présidents alors que Lévesque justifie ses actions et les visées du syndicalisme international. En effet, Lévesque se défend contre les accusations de Marois sur l'antycléricalisme et l'antinationalisme des syndicats internationaux en rappelant que l'organe de presse du CCNMT, *Le Bulletin mensuel du travail*, avait tenu des propos subversifs à propos de la foi catholique. La polémique se termine le 26 juillet 1905 par un article du CCNMT dans lequel Marois réitère la primauté du syndicalisme national et désavoue les actions et les pensées du CFMT¹⁴⁴.

Cet épisode est particulièrement intéressant puisqu'il met la lumière sur la formation d'une alliance entre le CCNMT et la SSJB de Saint-Sauveur contre le CFMT. Nous croyons que les relations étroites entre Marois et Poitras peuvent avoir facilité la mise en œuvre de ce complot. En effet, Poitras côtoie Marois par son affiliation au même syndicat, mais aussi par la présence de ce dernier au sein du Comité de régie de l'exécutif de la SSJB de Saint-Sauveur. Partageant les mêmes visées nationales, Marois et Poitras s'allient ainsi pour discréditer le CFMT. Or, les accusations qui sont portées au CFMT, mais plus particulièrement à son président, nous semblent disproportionnées puisque ce dernier participe à la procession de la Saint-Jean-Baptiste à toutes les années entre 1903 et 1914, à l'exception de l'année 1905¹⁴⁵.

D'autres affrontements entre le CFMT et le CCNMT remplissent les pages des journaux entre 1906 et 1914, tels que le conflit en 1906 à propos des souscriptions pour la

¹⁴³ Jules Patry, « Tribune libre », *Le Soleil*, 20 juillet 1905, p. 2.

¹⁴⁴ George Lévesque, « Tribune libre », *Le Soleil*, 22 juillet 1905, p. 12.; G. Marois, « Tribune libre », *Le Soleil*, 26 juillet 1905, p. 6.

¹⁴⁵ Boulanger & Marcotte, *Op cit*, 1905-1906, p. 88.

fête du Travail¹⁴⁶. La situation prend une nouvelle tournure en 1911 avec la venue du CCND. Contrairement au CCNMT qui se proclame seul organe de représentation légitime des ouvriers de Québec et Lévis, le nouveau CCND encourage la solidarité ouvrière :

Nous croirions aussi manquer à un devoir fraternel, si nous n'invitions, d'une manière toute spéciale, les ouvriers internationaux organisés sous l'égide des principes de véritables confraternités. Il ne s'agit pas en ce jour des ouvriers de scruter les motifs qui font agir tel ou tel groupe de telle ou telle façon ; non, c'est le jour ouvrier par excellence, et tous les ouvriers sans distinction de domination ou d'allégeance devraient se faire un devoir de venir devant le Dieu trois fois Saint, s'agenouiller, et prier pour le succès de la noble cause ouvrière¹⁴⁷.

Le CCND cherche à se démarquer et à augmenter son influence dans le monde syndical en favorisant la participation conjointe des ouvriers nationaux et internationaux à la fête du Travail. De ce fait, en 1911, il invite le CFMT à son inauguration dans le cadre de la fête du Travail et, entre 1911 et 1914, l'invite à défiler dans sa procession. Il demeure que les deux conseils partagent ou organisent séparément les messes et les réjouissances selon les années. Jusqu'en 1914, le CCNMT, quant à lui, continue de faire bande à part.

Il est intéressant de noter que la fête du Travail est célébrée conjointement en 1914, et ce, pour des questions logistiques. En effet, les trois conseils centraux ont soumis une demande de location pour les terrains de l'Exposition pour le lundi 7 septembre¹⁴⁸. Plutôt que d'acquiescer à la demande de l'une de ces organisations, la Commission de l'Exposition leur propose de célébrer ensemble la fête du Travail sur leurs terrains. Les présidents des conseils centraux, Alexandre Grenier (CCNMT), Michael Walsh (CFMT) et Albert Shields (CCND), acceptent cette proposition « afin d'assurer le succès de la fête des travailleurs »¹⁴⁹.

¹⁴⁶ *Le Soleil*, 2 août 1906, p. 6. ; 11 août 1906, p. 8.

¹⁴⁷ *Le Soleil*, 28 août 1911, p. 9.

¹⁴⁸ *Le Soleil*, 20 mai 1914, p. 12.

¹⁴⁹ *Le Soleil*, 7 juillet 1914, p. 8.

2.2 : Structure des conflits

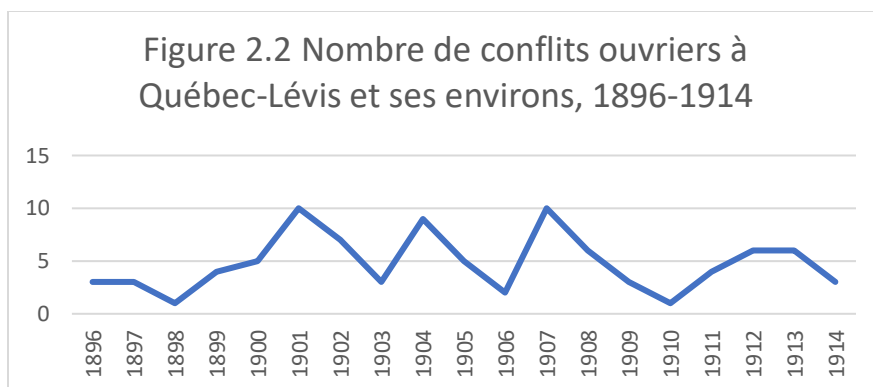
La forte croissance économique et l'expansion industrielle du début du XX^e siècle introduisent des emplois plus nombreux, plus stables et nécessitant moins de qualifications. Les salaires industriels augmentent au rythme des prix avant de s'accroître plus rapidement à la fin des années 1910. Il semble donc que les salaires de la plupart des travailleurs qualifiés de Québec leur permettent de couvrir leurs dépenses, telles que le paiement de leur loyer et de la nourriture. Certains facteurs, tels que le caractère saisonnier de certains emplois ou la participation de plusieurs membres de la famille au revenu familial, peuvent bien entendu faire varier le niveau de vie des ouvriers¹⁵⁰. Cette conjoncture entraîne des conflits entre les patrons qui cherchent à ajuster leurs coûts d'opération et leurs prix de vente selon la concurrence et les travailleurs qui luttent pour maintenir et augmenter leurs conditions de travail et de vie en fonction de la hausse du coût de la vie.

Le ralentissement économique de la fin du XIX^e siècle diminue la propension à la grève des ouvriers qui, par crainte de perdre leur emploi, osent peu défier l'autorité patronale. Or, au début du XX^e siècle, l'économie québécoise connaît une phase d'expansion : il n'y a que trois courtes récessions au Québec dans les années 1903-1904, 1907-1908 et 1913-1915. Ce contexte économique relativement stable favorise l'éclosion des conflits du travail alors que les ouvriers cherchent à améliorer leurs conditions de travail : le Québec connaît 391 grèves entre 1896 et 1915, dont 215 à Montréal¹⁵¹. Cette tendance s'exprime aussi à Québec et Lévis, nous avons répertorié un total de 90 différends (grèves, « lock-out » et arbitrages) à Québec et Lévis entre 1896 et 1914¹⁵².

¹⁵⁰ M. Vallières, *Op cit*, p. 1378-1383.

¹⁵¹ Voir la figure 2.2.; J. D. Thwaites, *Op cit.*, p. 185.

¹⁵² *Ibid*, p. 203. La disparité entre le nombre de grèves à Québec et Lévis (85) et à Montréal (215) peut s'expliquer par la force du contexte industriel montréalais comparativement au contexte de Québec et Lévis,



Source : La figure suivante a été formée avec les informations contenues dans *La Gazette du travail*, 1900-1914, J. Hamelin *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* (1970) et dans les divers journaux consultés dans le cadre de cette thèse.

La figure 2.2 montre que les années 1901, 1904 et 1907 représentent les années les plus mouvementées dans le monde du travail de Québec et Lévis, avec un total respectif de dix conflits pour 1901 et 1907 et de neuf conflits pour l'année 1904. Ces statistiques s'apparentent aux tendances provinciales puisque selon James D. Thwaites, les quatre années fortes en matière de grèves au Québec entre 1896 et 1915 sont 1901 (30), 1903 (36), 1904 (34) et 1907 (33). Les années faibles correspondent quant à elles à 1896 (3), 1897 (7), 1914 (6) et 1915 (4). À Québec et Lévis, ce sont plutôt les années 1898 (1), 1906 (2) et 1910 (1)¹⁵³. L'évolution des conflits du travail de Québec et Lévis suit une évolution cyclique selon les aléas économiques : des concentrations de grèves prennent la forme de cycles de montée et de diminution de la fréquence entre 1896-1903, 1903-1906, 1906-1910 et 1910-1915¹⁵⁴. Nous avons aussi noté qu'elle coïncide avec l'apparition de nouvelles lois en matière de règlements ouvriers qui peuvent expliquer la diminution des grèves dans les

tel qu'expliqué dans le premier chapitre. Cette disparité entre les contextes de Québec et Lévis et de Montréal au niveau des conflits ouvriers renforce notre position qui cherche à s'éloigner du Montréal-centrisme dans l'histoire ouvrière.

¹⁵³ J. D. Thwaites, *Op cit.*, p. 186. Voir la figure 2.2. Québec et Lévis partagent ces tendances, or, alors qu'elles n'enregistrent qu'une seule grève en 1910, 19 grèves sont répertoriées dans la province québécoise.

¹⁵⁴ *Ibid.*

années suivantes : *l'Acte de conciliation* (1900), la *Loi des différends ouvriers* (1901) et la *Loi des enquêtes en matière de différends industriels* (1907)¹⁵⁵.

Entre 1896 et 1914, les 90 conflits répertoriés à Québec et Lévis se répartissent de la façon suivante : 85 grèves, six « lock-out », une manifestation violente et 18 arbitrages. Québec et ses environs connaissent 80 conflits, dont six lock-out et quinze arbitrages alors que dix grèves (trois arbitrages) sont répertoriées à Lévis. Il est important de noter que cinq grèves se transforment en « lock-out » à Québec dans le secteur de la chaussure. Le recours à la grève est évité par trois arbitrages, dont l'un dans le secteur de la confection de vêtements en 1907 et deux dans le secteur du transport (tramway) en 1908 et 1912¹⁵⁶.

L'analyse des conflits ouvriers à l'aide de la variable du nombre d'ouvriers impliqués révèle que les années les plus tumultueuses sont 1900, 1901 et 1913-1914 qui correspondent à des moments-clés dans les conflits de la chaussure de Québec et Lévis. Les deux autres secteurs les plus affectés sont ceux de la construction et du transport¹⁵⁷. Les années 1896, 1899 et 1910 enregistrent un nombre élevé de grévistes alors que les années harmonieuses sont 1897, 1905 et 1906, correspondant à un contexte de ralentissement économique et de paix relative dans l'industrie de la chaussure¹⁵⁸.

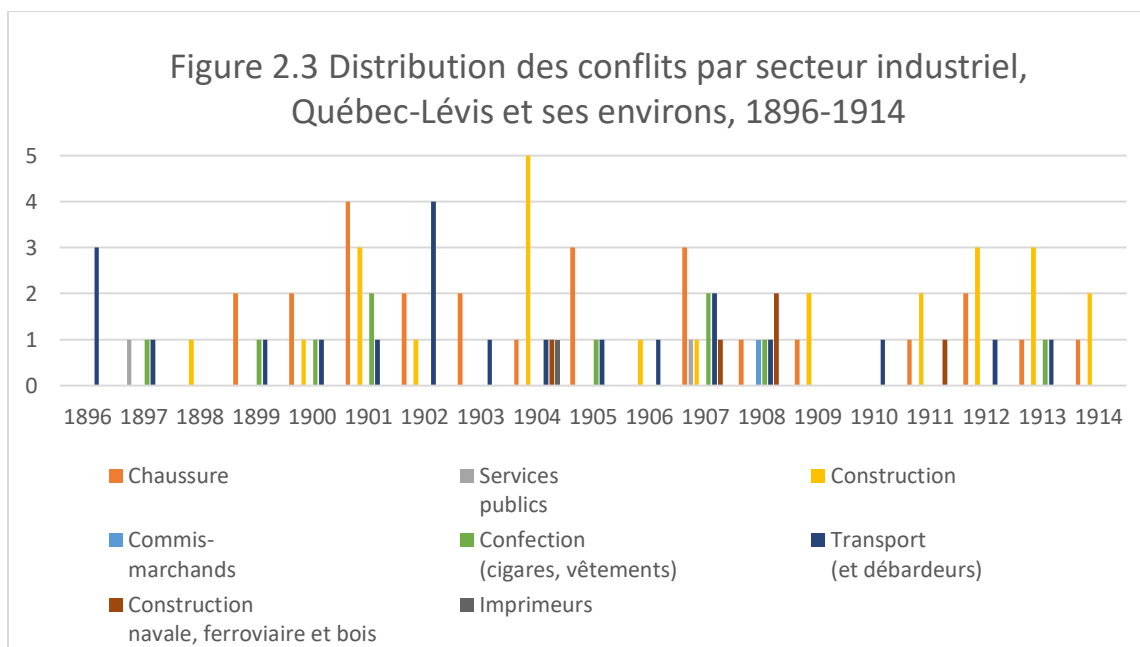
¹⁵⁵ L'*Acte de conciliation* (1900) met des services gouvernementaux fédéraux à la disposition des employeurs et des travailleurs qui en font la demande. En 1901, la loi provinciale, la *Loi des différends ouvriers* prévoit le recours volontaire à un mécanisme de conciliation pour prévenir ou régler ces différends. En 1907, le gouvernement fédéral instaure la *Loi des enquêtes en matière de différends industriels* sur la conciliation obligatoire avant l'acquisition du droit de grève ou de lock-out dans les secteurs dits d'intérêt public.

¹⁵⁶ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des conflits du travail, tel qu'indiqué dans la figure 2.2. La disparité entre le total de différends ouvriers (90) et la répartition de ces derniers s'explique par la transformation de certaines grèves en « lock-out » ou en arbitrage.

¹⁵⁷ Voir la figure 2.3. Entre 1896 et 1914, près de la moitié des ouvriers se trouvant en grève ou en lock-out proviennent de l'industrie de la chaussure.

¹⁵⁸ J. D. Thwaites, *Op cit*, p. 185. Il est important de noter que certains conflits répertoriés dans les années 1896, 1899 et 1910 se rapportent à grèves de l'industrie ferroviaire. De cette façon, le nombre de grévistes répertoriés durant ces années est quelque peu faussé par ces conflits qui touchent des ouvriers québécois et canadiens, et pas seulement les ouvriers de Québec et Lévis. L'année 1897 correspond à une période de récession et, les années 1905 et 1906 se situent entre deux périodes de courte récession, soit entre 1903-1904 et 1907-1908

L'analyse des conflits de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 selon le nombre de jours de travail perdus révèle que les années problématiques sont 1904, 1907 et 1912 alors que les années harmonieuses sont 1898, 1909 et 1910. L'étude des grèves québécoises entre 1896 et 1915 par Thwaites montre que les années 1896, 1901, 1906, 1908, 1910 et 1913 sont particulièrement affectées par les conflits du travail selon le nombre de jours de travail perdus¹⁵⁹. En gros, l'analyse des conflits de Québec et Lévis selon ces trois composantes indique que les années les plus affectées par les conflits du travail sont 1901, 1904 et 1907. L'établissement des années harmonieuses n'est pas aussi évident puisque les trois composantes révèlent des tendances différentes. Il demeure que les années 1898 et 1910 sont les deux années les plus paisibles à Québec Lévis entre 1896 et 1914¹⁶⁰. Ces tendances sont pertinentes. Toutefois, il est nécessaire de décortiquer les données qu'elles contiennent selon le type d'industrie affecté et l'appartenance syndicale des ouvriers.



Source : La figure suivante a été formée avec les informations contenues dans *La Gazette du travail*, 1900-1914, J. Hamelin *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* (1970) et dans les divers journaux consultés dans le cadre de cette thèse.

¹⁵⁹ J. D. Thwaites, *Op cit*, p. 189.

¹⁶⁰ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des conflits du travail, tel qu'indiqué dans la figure 2.2

L'analyse sectorielle proposée dans la figure 2.3 indique que les secteurs économiques les plus affectés par les conflits du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 sont les secteurs de la construction (25), de la chaussure (25) et du transport (21). Ces tendances régionales rencontrent les tendances provinciales entre 1896 et 1915 où les secteurs les plus affectés par les grèves sont : la construction (19,7%), le transport (11%) et la chaussure (10,5%)¹⁶¹. Il est toutefois important de noter que cette conjoncture diffère quelque peu à Lévis. Entre 1896 et 1914, Lévis connaît dix conflits du travail répartis de la façon suivante : trois conflits dans le secteur de la construction navale, trois conflits dans le secteur de la chaussure, trois secteurs dans le domaine du transport et un seul conflit dans le milieu de la construction.

Il demeure que la situation économique favorable dont profitent les secteurs de la chaussure, de la construction et du transport de Québec et Lévis explique la force de leurs travailleurs et leur propension à la grève. En effet, entre 1896 et 1914, l'industrie de la chaussure connaît une forte concentration géographique à Québec. Les employés qualifiés du secteur de la construction, quant à eux, bénéficient de l'industrialisation et de l'urbanisation qui emmènent de nouveaux besoins en matière d'infrastructures et d'immeubles. La croissance industrielle s'accompagne aussi d'une hausse des emplois dans le secteur tertiaire, tels que le commerce de détail, le transport et l'éducation¹⁶². À l'inverse, le déclin de l'industrie de la construction navale à Québec dans les années 1860 explique la faible proportion de conflits dans ce secteur, mis à part à Lévis où l'industrie de la construction navale demeure notable malgré son ralentissement¹⁶³.

¹⁶¹ J. D. Thwaites, *Op cit*, p. 196.

¹⁶² M. Vallières, *Op cit*, p. 1363-1378.

¹⁶³ La famille Davie est à l'origine de trois chantiers navals à Lévis et est active dans le domaine durant un peu plus de 120 ans, entre 1825 et 1951. La construction de grands voiliers en bois a connu son apogée entre

Le degré de militantisme syndical sectoriel est aussi relié au degré de spécialisation des ouvriers et à la disponibilité de la main-d'œuvre. Au sommet de la pyramide, nous retrouvons les « aristocrates du travail », tels que les ouvriers qualifiés de la construction et de la métallurgie, les travailleurs des métiers de l'imprimerie, les employés itinérants des chemins de fer et les mécaniciens responsables de la machinerie dans les différentes fabriques. La deuxième strate sociale ouvrière se compose des travailleurs à la production semi-qualifiée ; cette classe est exclue des syndicats de métier et comporte un grand nombre d'ouvrières. Au bas de l'échelle, nous trouvons la masse des ouvriers non qualifiés, tels que les journaliers de construction, des manufactures et du transport¹⁶⁴. Le degré de militantisme des ouvriers qualifiés est supérieur à celui des strates inférieures puisqu'ils possèdent un plus grand levier de négociations que les ouvriers non qualifiés qui sont plus facilement remplaçables. En effet, la majorité des grèves déclenchées à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 se rapportent à des demandes entamées par les ouvriers qualifiés des secteurs de la chaussure, de la construction et du transport.

L'affiliation syndicale des ouvriers influe elle aussi leur propension à la grève. La position des Chevaliers du travail, en déclin à partir des années 1890 et leur mode d'action, par établissement plutôt que par métier ne favorise pas la propension à la grève de leurs membres à Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Le mode d'organisation des syndicats locaux, quant à lui, fournit un levier de négociation à leurs membres, or leur pouvoir et leurs ressources limités doivent être considérés dans le déclenchement de conflits du

1845 et 1870, avec le lancement des trois-mâts qu'on appelait les « timber ships ». Cette industrie majeure n'arrive toutefois pas à s'adapter aux nouvelles technologies métallurgiques permettant la construction de coques en fer et en acier; seul le chantier Davie survit à cette nouvelle ère technologique. Au début du XX^e siècle, d'autres chantiers navals modernes sont fondés, tels que le Canadian Vickers à Montréal.

¹⁶⁴ Léo Roback, « Les travailleurs du Québec au XX^e siècle », *Relations industrielles*, vol. 40, n^o4 (1984), p. 826.

travail. La majorité des grèves que nous avons notées dans cette région entre 1896 et 1914 ont donc été menées par des syndicats nationaux (34) et internationaux (36)¹⁶⁵.

L'objectif prioritaire des syndicats internationaux se résume par l'amélioration des conditions matérielles des travailleurs par la négociation de contrats collectifs de travail. En cas d'impasse, ils n'hésitent pas à recourir à la grève pour étaler leurs demandes. De cette façon, les syndicats internationaux sont responsables des conflits des employés de chemin de fer, de certains employés de la construction, de la confection de vêtements et de cigares, etc. entre 1896 et 1914 à Québec et Lévis¹⁶⁶. À partir de 1903, le CFMT coordonne les activités du syndicalisme international à Québec et Lévis. Il est intéressant de noter que seulement 13 des 27 conflits des syndicats internationaux entre 1903 et 1914 à Québec et Lévis sont déclenchés par des syndicats qui lui sont affiliés. Cette conjoncture est influencée par les difficultés organisationnelles que connaît le CFMT dans une région syndicale majoritairement nationale. De plus, la majorité des conflits déclenchés par les syndicats internationaux à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 se rapportent aux ouvriers des chemins de fer qui ne sont pas associés au CFMT¹⁶⁷.

Le mouvement syndical national déploie lui aussi sa force par son recours à la grève : entre 1903 et 1914, 25 grèves sont déclenchées par les syndicats affiliés au CCNMT. Malgré la proximité du CCND avec l'Église de Québec, les syndicats nationaux de la chaussure qui lui sont affiliés connaissent aussi deux grèves entre 1911 et 1914¹⁶⁸. Ainsi, alors que les syndicats nationaux sont habituellement associés à l'arbitrage, il

¹⁶⁵ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des conflits du travail, tel qu'indiqué dans la figure 2.2

¹⁶⁶ Voir la figure 2.3.

¹⁶⁷ Ce portrait a été établi grâce à notre recensement des conflits du travail, tel qu'indiqué dans la figure 2.2.

¹⁶⁸ Nous abordons ces conflits dans ce chapitre. Entre 1913 et 1914, les trois syndicats de la chaussure impliqués dans l'arbitrage de Mgr Bégin se retrouvent de nouveau opposés à l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec.

n'existe pas de corrélation parfaite entre le syndicalisme national et la préférence pour l'arbitrage à Québec et Lévis. En effet, les ouvriers qualifiés de la chaussure représentés par des syndicats locaux et nationaux exercent leur droit de grève à maintes reprises entre 1896 et 1914. Leur militantisme s'explique par leur objectif partagé de la négociation collective, leur statut élevé, mais aussi par le degré de résistance patronale à leurs demandes. De cette façon, la Fraternité des tailleurs de cuir, l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et l'Union des cordonniers-machinistes continuent d'exercer leur droit de grève malgré la présence du chapelain dans leur organisation depuis la sentence arbitrale de Mgr Bégin en 1901¹⁶⁹. Comme nous le verrons dans le quatrième chapitre, un deuxième affrontement de taille va même opposer de nouveau ces trois syndicats à l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec en 1914.

Le degré de résistance patronale s'observe dans l'attitude et le degré d'organisation des patrons dans le déroulement et l'issue des conflits. L'attitude patronale à l'égard des demandes ouvrières peut influencer la propension à la grève des ouvriers : lorsque la position patronale n'est pas favorable à la formation d'une entente ou à l'utilisation de l'arbitrage, les ouvriers se servent de la grève comme levier de négociation. À titre d'exemple, nous avons montré l'attitude conciliatrice des employés du tramway à Québec et Lévis entre 1896 et 1914, or, le refus de collaboration des employeurs les mène à l'utilisation de la grève en janvier 1905¹⁷⁰. Toutefois, l'exemple le plus flagrant du rôle de la position patronale dans le déclenchement des grèves à Québec et Lévis se trouve dans le secteur de la chaussure. La résistance patronale de l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec, illustrée par le déclenchement de cinq lock-out, alimente la résistance ouvrière qui

¹⁶⁹ Cette conjoncture sera expliquée dans le chapitre 4.

¹⁷⁰ *La Presse*, 31 janvier 1905, p. 1. ; 3 février 1905, p. 5-9.

privilégie alors le recours à la grève plutôt qu'à l'arbitrage entre 1901 et 1914. À l'inverse, l'ouverture patronale aux demandes ouvrières peut éviter le déclenchement d'une grève : en juillet 1907, les patrons de la filature de coton Montmorency acceptent de faire des concessions et d'écouter les demandes de leurs ouvriers ; le conflit est réglé par un arbitrage¹⁷¹.

2.3 : Relations patronales-ouvrières

Plusieurs motifs mènent au déclenchement des conflits du travail à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 : sur 90 conflits totaux, 47 sont déclenchés pour des questions salariales, trois pour des questions d'heures de travail, 21 pour des motifs syndicaux, 16 pour une combinaison des motifs précédents et six pour d'autres raisons¹⁷². Le tableau 2.1 révèle que les motifs des grèves varient selon l'affiliation à un conseil central.

Tableau 2.1 Motifs des grèves selon l'affiliation syndicale à un conseil central

Conseils centraux	Questions salariales	Questions syndicales	Combinaison	Autres	Total	
CCMT	9	7	2	0	18	
CCNMT	16	5	3	1	25	
CFMT	2	2	8	1	13	
CCND	1	1	0	0	2	

Source : Le tableau ci-dessus a été formé avec les informations contenues dans *La Gazette du travail, 1900-1914*, J. Hamelin *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* (1970) et dans les divers journaux consultés dans le cadre de cette thèse.

Dans le contexte industriel, les ouvriers ne possèdent plus le même contrôle sur leur environnement de travail que dans le contexte artisanal. Cette perte de contrôle se reflète dans les réclamations des ouvriers québécois et canadiens qui se concentrent sur les conditions de travail¹⁷³. Les réclamations des ouvriers de Québec-Lévis entre 1896 et 1914

¹⁷¹ *Le Soleil*, 17 juillet 1907, p. 1 et 6.

¹⁷² Les questions salariales rejoignent les augmentations et les diminutions salariales, les questions d'échelle salariale ainsi que le travail à la pièce. Les litiges concernant les heures de travail concernent les augmentations et diminutions des heures de travail ainsi que le travail du dimanche. Les raisons syndicales, quant à elles, se réfèrent au travail d'employés non syndiqués, au non-paiement des cotisations syndicales, à la reconnaissance et l'atelier syndical ainsi que la solidarité ouvrière.

¹⁷³ C. Heron et B. D. Palmer, *Op cit*, p. 434-436.

suivent cette tendance. Entre 1896 et 1914, la première préoccupation des ouvriers de Québec et de Lévis est de nature monétaire ; près de la moitié des conflits sont déclenchés pour des questions salariales. Cette tendance s'exprime au niveau québécois, puisque 47% des grèves sont déclenchées pour ces raisons. À titre d'exemple, le 8 août 1899, l'Union protectrice des cordonniers-monteurs du Canada déclenche une grève puisque l'échelle de prix syndicale est refusée par les patrons. Deux jours plus tard, les deux parties signent un accord dans lequel les cordonniers-monteurs obtiennent une augmentation salariale moindre que celle réclamée. Le 6 juillet 1912, la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique # 730 (CFMT) ouvre une grève, car elle réclame une augmentation salariale, une diminution des heures de travail ainsi que la reconnaissance syndicale. À la fin du mois de juillet, une entente est signée entre les deux parties, toutefois 25 travailleurs demeurent en grève¹⁷⁴. L'importance de la question salariale pour les ouvriers s'explique par l'augmentation du coût de la vie résultant de l'inflation du début du XX^e siècle; les ouvriers veulent obtenir des moyens suffisants pour répondre à leurs besoins.

Il reste que 20% des conflits sont déclenchés pour des questions syndicales, soit pour dénoncer des comportements antisyndicaux, tels que le non-respect de l'atelier syndical et le non-paiement des cotisations syndicales, ou bien pour des raisons de solidarité inter-ouvrière¹⁷⁵. Cette tendance révèle la force des organisations syndicales de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 qui tentent de préserver et d'augmenter leur levier de négociation par ces revendications. Entre le 20 février et le 7 mars 1903, les employés de

¹⁷⁴ J. Hamelin, *Op cit*, p. 153-154.; J. D. Thwaites, *Op cit*, p. 192.; *Le Soleil*, 5 juillet 1912, p. 10.; *La Gazette du Travail*, 1912-1913, p. 187-274. L'entente concerne six employeurs et 250 charpentiers-menuisiers. Nous n'avons malheureusement pas été en mesure de retracer la résolution du conflit pour les 25 employés qui demeurent en grève jusqu'au début du mois d'août.

¹⁷⁵ L'atelier syndical est une clause visant à assurer la sécurité syndicale en valorisant l'adhésion de tous les ouvriers de l'entreprise au syndicat.

l'usine de chaussure, Goulet & Garant entament une grève, car les employeurs ne donnent pas la préférence aux ouvriers syndiqués, et ce, malgré l'entente entre l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec et les syndicats nationaux de la chaussure à cet effet. Entre le 13 août et le début du mois de septembre 1907, les télégraphistes de Québec, Montréal, Toronto et Winnipeg refusent de recevoir des messages de la part des États-Unis, car les ouvriers y sont en grève. À l'inverse, les grèves sont parfois le théâtre de discorde et de division parmi les ouvriers en raison du phénomène des briseurs de grève qui, en remplaçant les grévistes durant le conflit grève permettent à l'usine de continuer sa production. À titre d'exemple, entre le 22 et le 26 août 1896, une grève éclate parmi les ouvriers qui déchargent le charbon des navires à Lévis pour une question salariale. La compagnie Webster engage de nouveaux employés pour remplacer les grévistes ; cette nouvelle équipe entre en fonction le lundi 24 août. Dès lors, des violences éclatent entre les ouvriers et les chefs grévistes sont arrêtés¹⁷⁶.

Certaines grèves ont également été déclenchées pour d'autres motifs qui peuvent sembler farfelus ou contre les valeurs syndicales. Entre le 1^{er} et le 9 mars 1909, les tailleurs de cuir entrent en grève, car ils demandent le renvoi d'une employée. En 1912, les employés de la manufacture de chaussure Stobo proposent une entente : une réduction salariale de 0,25\$/semaine en échange de la permission de fumer à l'intérieur de la manufacture, M. Stobo refuse d'accorder cette demande, car elle est contraire aux règles de l'établissement, les employés sont alors en grève entre le 12 et le 13 septembre 1912¹⁷⁷. Cet épisode est particulièrement intéressant puisqu'il ouvre une fenêtre sur la culture ouvrière. En effet, la rigidité du travail industriel et les règlements sur les établissements

¹⁷⁶ *Le Courrier du Canada*, 26 août 1896, p. 3.

¹⁷⁷ *L'Action sociale hebdomadaire*, 12 septembre 1912, p. 1.

industriels diminuent les opportunités pour les ouvriers de fumer. L'importance de cette habitude se dénote par la concession salariale offerte par les ouvriers¹⁷⁸.

L'étude de la nature des grèves survenues à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 précise et nuance les motifs qui mènent les ouvriers à entreprendre une grève. La majorité des grèves survenues à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 est de nature offensive avec 72,61% contre seulement 27,38% pour les grèves défensives. Cette tendance s'apparente à la tendance québécoise entre 1896 et 1915 : 65,4% des grèves au Québec durant cette période sont de nature offensive contre 34,6% pour les grèves défensives¹⁷⁹. Il est important de relier ces tendances au contexte économique et social afin de comprendre les variations annuelles des types de grèves des ouvriers qui cherchent à maintenir ou augmenter leur niveau de vie. Durant les périodes de récession, le nombre des grèves défensives se rapproche, voire même dépasse, le nombre de grèves offensives et, vice-versa.

Tableau 2.2 Nature des grèves selon l'affiliation syndicale à un conseil central

Nature des grèves	CCMT	CCNMT	CFMT	CCND
Défensive	8	7	2	2
Offensive	10	18	11	0

Source : Le tableau ci-dessus a été formé avec les informations contenues dans *La Gazette du travail*, 1900-1914, J. Hamelin *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* (1970) et dans les divers journaux consultés dans le cadre de cette thèse.

Le tableau 2.2 révèle que la nature des grèves varie selon l'affiliation syndicale aux conseils centraux de Québec et Lévis. Entre 1896 et 1903, les syndicats affiliés au CCMT connaissent sensiblement le même nombre de grèves défensives et offensives. Cette conjoncture s'explique par le contexte économique de la fin du XIX^e siècle, mais aussi par la variété de syndicats et d'ouvriers représentés au sein du CCMT. Entre 1903 et 1914, le

¹⁷⁸ Jarrett Rudy, *The freedom to smoke: Tobacco Consumption and Identity*. Montréal & Kingston, Presses de l'Université McGill, 2005, p. 30-31.

¹⁷⁹ J. D. Thwaites, *Op cit*, p. 190. Voir tableau 2.2.

CCNMT et le CFTM bénéficient d'une situation économique plus favorable et d'un levier dans les négociations collectives : la majorité des syndicats qui leur sont affiliés sont regroupés par métiers et contiennent des ouvriers qualifiés. De cette façon, leurs grèves sont majoritairement offensives. Le CCND, quant à lui, ne connaît que deux grèves défensives entre 1911 et 1914¹⁸⁰. Cette situation peut s'expliquer par sa proximité idéologique avec l'Église : ce type de grève peut être perçu comme étant plus légitime aux yeux du clergé, car les ouvriers ne cherchent qu'à défendre leurs acquis.

Dans le domaine de la construction et du transport, la principale revendication ouvrière est de niveau salarial, et/ou d'autres conditions de travail et leurs grèves sont généralement de nature offensive. Cette conjoncture est influencée par le contexte économique favorable ainsi que le statut des ouvriers qualifiés de la construction à Québec et Lévis entre 1903 et 1914 qui leur vaut un meilleur levier de négociation¹⁸¹. Dans le domaine de la chaussure, les motifs des grèves sont plus partagés : 12 conflits concernent les conditions de travail, dont neuf pour des questions salariales uniquement ; neuf conflits portent sur des questions syndicales et deux sur d'autres motifs. La distribution de la nature des grèves est aussi plus partagée : 15 grèves sont de nature offensive et huit de nature défensive. Les ouvriers de la chaussure bénéficient des mêmes avantages que les ouvriers qualifiés de la construction et du transport, or, ils doivent négocier avec une plus grande résistance de la part des employeurs représentés par l'Association des manufacturiers de la chaussure de Québec. Les ouvriers de la construction navale, quant à eux, mènent des grèves qui sont principalement de nature défensive ; cette conjoncture prend ses racines

¹⁸⁰ Voir tableau 2.2.

¹⁸¹ Entre 1896 et 1914 à Québec et Lévis, 22 des 25 conflits de la construction et six sur dix des conflits du secteur du transport portent sur les conditions de travail. De plus, 23 des 25 conflits de la construction et huit des dix conflits du transport sont de nature offensive.

dans le contexte économique défavorable de ce secteur économique en dévolution entre 1896 et 1914¹⁸².

Tel qu'abordé dans la première partie de ce chapitre, les conflits du travail peuvent parfois être le théâtre de démonstrations de solidarité entre les acteurs du monde du travail. La solidarité ouvrière peut s'exprimer pour diverses raisons, telles que le congédiement d'un collègue. Entre 1896 et 1914, sept conflits sur 89 ont été déclenchés pour ce motif à Québec et Lévis et nous avons observé qu'ils se concentrent principalement dans les secteurs de la chaussure et du transport, plus précisément chez les employés du tramway. À titre d'exemple, entre le 7 et le 14 juillet 1900, les cordonniers-monteurs de la manufacture Marsh amorcent une grève de solidarité à la suite du congédiement d'un ouvrier qui a demandé une augmentation salariale. L'Association des manufacturiers de chaussures de Québec menace de déclarer un lock-out si les employés de Marsh ne cèdent pas ; les cordonniers-monteurs réintègrent toutefois leurs fonctions le 14 juillet sans gain de cause¹⁸³. En 1908 le président de la Fraternité nationale des employés des tramways, M. O'Neil est congédié par le gérant de la Compagnie des tramways électriques de Québec. Ce congédiement est perçu comme une atteinte injuste aux droits des ouvriers syndiqués qui se rangent du côté d'O'Neil. Une grève se prépare, mais le CCNMT s'entretient avec la Compagnie et ils conviennent de régler le conflit par arbitrage : la compagnie renforce son droit de maintenir une discipline parmi ses employés en échange de la réintégration d'O'Neil avec compensation financière¹⁸⁴.

¹⁸² Deux grèves portent sur les questions syndicales et l'une se concentre sur des questions salariales. Leurs conflits sont majoritairement défensifs, deux des trois grèves sont de nature défensive.

¹⁸³ *Le Courrier du Canada*, 2 juillet 1900, p. 4. Les manufacturiers menacent de faire un lock-out à partir du 14 juillet et jusqu'à une date indéterminée si les ouvriers de Marsh ne réintègrent pas leurs fonctions.

¹⁸⁴ *L'Action sociale (édition quotidienne)*, 19 août 1908, p. 8. ; 27 août 1908, p. 8. Les ouvriers sont représentés par l'échevin Omer Brunet et la compagnie par M. W. T. Moore de Toronto.

La solidarité ouvrière peut aussi étendre ses horizons au niveau intersyndical national ou même international ; ce type de solidarité s'exprime parmi les employés de la chaussure ainsi que les employés du secteur du transport et des communications associés aux syndicats internationaux. En décembre 1907, la demande d'augmentation salariale d'un cordonnier-machiniste, Nérée Boisseau, est refusée par la manufacture de chaussures de MM. J. B. Blouin et fils de Lévis sous le prétexte qu'il est déjà l'employé le plus payé de la manufacture. Il soumet son cas à la Fraternité nationale des cordonniers-machinistes de Lévis : les ouvriers de Lévis refusent d'appuyer Boisseau, or la section locale de Québec vote pour l'appui. Le président du CCNMT, George Marois, encourage les travailleurs à être solidaire envers leur confrère Boisseau : tous les travailleurs quittent le travail le samedi et la grève s'étend du 3 décembre 1907 au début janvier 1908. Or, comme plusieurs des employés réintègrent leurs fonctions, la grève n'est pas une réussite : aucune entente n'est réalisée et tous les employés retournent à leur poste en janvier 1908¹⁸⁵. En 1908, les employés du chemin de fer de Québec et Lévis expriment leur soutien à l'égard des employés montréalais du Canadien Pacifique qui traversent une longue grève¹⁸⁶.

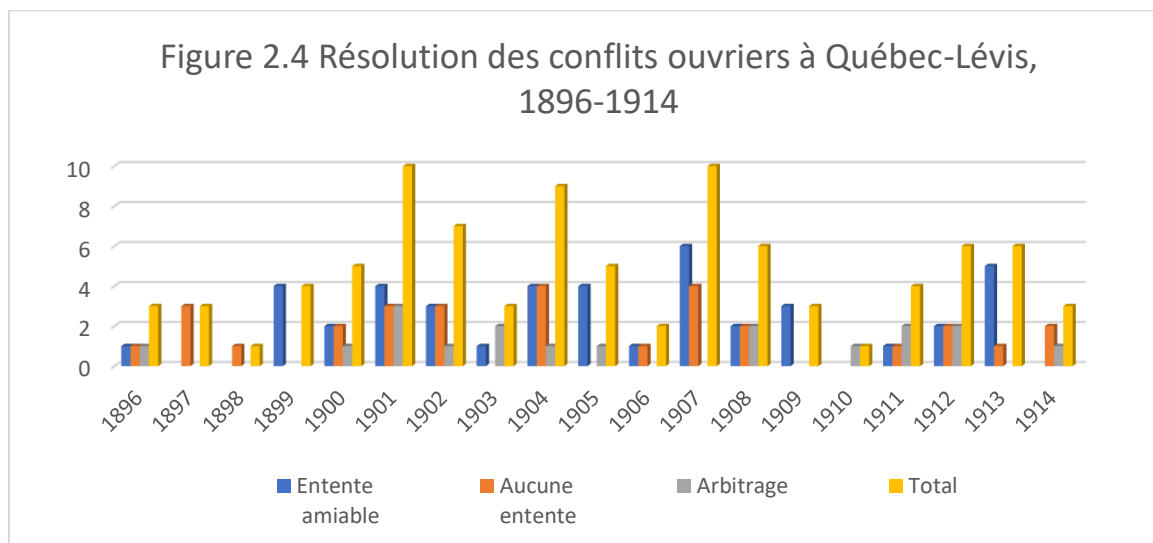
En temps de conflit, les patrons, mais plus particulièrement ceux du secteur de la chaussure, cherchent eux aussi à obtenir un appui. En 1899, ils fondent l'Association des manufacturiers de la chaussure de Québec à la suite d'une grève déclenchée par l'Union protectrice des cordonniers-monteurs pour des questions salariales afin de maintenir le droit patronal de gérer les manufactures et de discipliner les employés. Cette solidarité patronale fait ses preuves dès le 25 octobre 1900 : 22 manufactures de chaussure déclarent

¹⁸⁵ *Le Soleil*, 9 décembre 1907, p. 1 et 8.

¹⁸⁶ R. P. Alexis, « Grève ou conciliation », *L'Action sociale quotidienne*, 17 octobre 1908, p. 2.

un lock-out généralisé en réponse aux demandes incessantes de leurs employés. Ce conflit de la chaussure est réglé par la sentence arbitrale de Mgr Bégin en 1901¹⁸⁷.

L'étude du déroulement des conflits à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 est importante pour comprendre les dynamiques interrelationnelles du monde ouvrier, mais la résolution des conflits permet de saisir les hiérarchies entre les acteurs, les gains des deux parties, les points d'entente, les points de discordance constants et la perception de la résolution des divers conflits. Pour ce faire, nous analysons le taux de succès des grèves, c'est-à-dire que nous comparons les gains de cause ouvriers et patronaux pour mesurer l'étendue de la victoire des ouvriers ou des patrons.



Source : La figure suivante a été formée avec les informations contenues dans *La Gazette du travail, 1900-1914*, J. Hamelin *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle* (1970) et dans les divers journaux consultés dans le cadre de cette thèse.

Tel qu'exprimé dans la figure 2.4, durant la période étudiée, le tiers des conflits ne sont pas résolus, c'est-à-dire que les ouvriers retournent au travail sans gain et que le travail reprend son cours sans modification. Bien que l'employeur semble obtenir gain de cause dans cette situation, cette conclusion n'est bénéfique pour aucune des deux parties puisque la situation conflictuelle demeure malgré le retour au travail des employés. Les ouvriers

¹⁸⁷ *La Gazette du Travail*, 1900-1901, p. 118. Ce conflit sera analysé dans le chapitre 4.

retournent au travail sans gain pour plusieurs raisons, telles que la peur de la prolongation du conflit, des facteurs financiers, la peur de la violence, la peur de perdre leur emploi, etc. À titre d'exemple, le 30 juillet 1898, l'Union protectrice et secourable des journaliers de Québec déclare une grève, car elle réclame une augmentation salariale. Le conflit dégénère et les policiers doivent intervenir pour arrêter la violence ; 25 journaliers sont arrêtés : craignant les répercussions de ce conflit, 300 journaliers retournent au travail le même après-midi, et ce, sans entente¹⁸⁸.

Par contre, le 2/3 des conflits survenus à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 sont résolus : 48% des différends sont réglés par l'entremise d'une entente entre les deux parties alors que 20% des conflits sont soumis à l'arbitrage. Conscients des enjeux de chaque partie, les employés et les employeurs décident parfois qu'il est préférable d'établir un accord afin de mettre un terme à la grève ou au lock-out. Dans ce type d'entente, les deux parties doivent faire preuve de compromis, par exemple, les patrons peuvent accorder une augmentation salariale moins élevée que celle demandée par l'unité syndicale, accepter de réintégrer les grévistes, à l'exception des individus ayant fait preuve de violence durant le conflit, ou accepter les demandes des ouvriers en échange de la dissolution de l'unité syndicale. À titre d'exemple, le conflit des cantonniers du Grand Tronc, se déroulant entre le 22 mai et le 5 juin 1899 se termine par un gain de cause pour les ouvriers qui obtiennent une augmentation de salaire. Toutefois, les cantonniers ayant eu recours à la violence lors de la grève ne sont pas restitués dans leurs fonctions. La victoire ouvrière est ici accompagnée de certaines conditions patronales¹⁸⁹.

¹⁸⁸ *Quebec Saturday Budget*, 30 juillet 1898, p. 3.

¹⁸⁹ J. Hamelin, *Op cit*, p. 150-151.

L'arbitrage permet de régler les conflits par l'établissement d'une entente entre les deux parties, et ce, dans un cadre régi par les lois fédérale et provinciale à son sujet. La première expérience de l'arbitrage à Québec et Lévis survient en décembre 1900 alors que Mgr Bégin est désigné comme arbitre dans le conflit de la chaussure opposant la Fraternité des tailleurs de cuir, l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et la Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada, l'union locale des machinistes, à l'Association des manufacturiers de Québec¹⁹⁰. Cet arbitrage est significatif dans l'histoire ouvrière québécoise puisqu'il marque la première intervention directe de l'Église dans un conflit ouvrier, et donc, le premier pas vers la création des syndicats catholiques ; cet aspect sera abordé plus amplement dans le quatrième chapitre.

Influencé par l'adoption de l'*Acte de conciliation* (1900) par le gouvernement fédéral, inquiet aussi de l'amplitude des conflits du travail, le gouvernement québécois adopte la *Loi des différends ouvriers* en 1901. Cette mesure constitue la première loi en matière d'arbitrage et de conciliation des conflits ouvriers dans le cadre québécois¹⁹¹. Les négociations réalisées dans le cadre de cette loi deviennent plus objectives puisqu'elles sont remises dans les mains d'une tierce partie : le comité de conciliation. Comme ce système est libre, le consentement des deux parties est nécessaire pour soumettre le conflit en arbitrage – la loi entraîne ainsi de minces résultats. Entre 1896 et 1914 à Québec et Lévis, parmi les 18 conflits réglés par le recours à l'arbitrage, 12 se trouvent dans l'industrie de la chaussure. L'arbitrage est utilisé pour régler les conflits des syndicats

¹⁹⁰ Les manufacturiers de la chaussure de Québec se liguent contre le militantisme de leurs ouvriers et déclarent un lock-out généralisé en octobre 1900. Ils incitent les travailleurs à abandonner leur syndicat pour réintégrer leur poste ; cette stratégie patronale n'est pas concluante. Devant l'impasse, les deux parties conviennent de faire appel à Mgr Bégin à titre d'arbitre dans le conflit.

¹⁹¹ John A. Dickinson, « La législation et les travailleurs québécois, 1894-1914 », *Relations industrielles*, vol. 41, n°2 (1986), p. 368-369.

associés aux CCMT (4), CCNMT (10) et CCND (2) ; cette conjoncture renforce la position historiographique selon laquelle l'arbitrage est privilégié par le syndicalisme national¹⁹².

Conclusion

Pour conclure, notre analyse a montré que les ouvriers consolident leurs liens de solidarité sur la base de leur appartenance nationale, religieuse, mutuelle et syndicale. Notre analyse a éclairé une spécificité de Québec et Lévis qui réside dans la complémentarité de l'évolution des associations syndicales et mutuelles, qui s'exprime entre autres par la participation conjointe de ces associations à la fête du Travail. Or, la participation ouvrière aux différentes fêtes témoigne aussi des divisions qui existent dans le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. Entre 1903 et 1913, la fête du Travail devient un espace d'affrontement et de division entre les conseils centraux et les syndicats qui leur sont affiliés qui cherchent à promouvoir leur légitimité et leur primauté.

Entre 1896 et 1914, la propension à la grève des ouvriers de Québec et Lévis, favorisée par le contexte économique relativement stable du début du XX^e siècle, est assez élevée. Bien entendu, la propension à la grève est influencée par les aléas économiques, mais aussi par l'appartenance sectorielle et syndicale des ouvriers. Alors que la propension à la grève des ouvriers de Québec et Lévis s'apparente aux tendances provinciales sur plusieurs points, elle diffère au niveau de l'affiliation syndicale. La majorité des grèves ont été menées par des syndicats nationaux ou internationaux or, le CFMT ne compte que 13 grèves à son actif contre 25 grèves pour le CCNMT. La spécificité de Québec et le rapport de force inverse entre les syndicalismes national et international se remarquent ainsi dans le développement des grèves.

¹⁹² J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 64-65.

Dans le contexte industriel de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, les demandes ouvrières se concentrent dans le domaine de leurs conditions de travail alors qu'ils tentent de récupérer un contrôle sur leur milieu de travail. La question salariale est omniprésente dans les demandes syndicales en raison de l'inflation qui perdure dans les premières années du XX^e siècle. Le déroulement ainsi que la résolution des conflits du travail témoignent de la force des syndicats de Québec et Lévis qui varie selon l'affiliation syndicale.

Chapitre 3 : Combats et implications politiques et sociales des ouvriers

Les droits et besoins des travailleurs dépassent les limites du monde du travail, nous abordons ainsi l'affirmation de la classe ouvrière sur les plans sociétal et politique dans ce troisième chapitre. Nous nous intéressons plus particulièrement aux combats et aux interventions politiques et sociales des conseils centraux de Québec et Lévis dont le rôle est peu connu par l'historiographie. Nous montrons d'abord que ces derniers servent d'espace de ralliement et de représentation pour la classe ouvrière sur la base de l'affiliation syndicale, identitaire et idéologique : de nouveaux conseils centraux sont formés en 1903 et en 1911 pour répondre à ce besoin. Bien que les conseils centraux de Québec et Lévis partagent des enjeux, leur rôle, leurs stratégies et leur influence dans l'affirmation et le militantisme ouvriers varient selon leur composition et leur affiliation syndicale.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous abordons les luttes et les projets politiques de la classe ouvrière. Les travailleurs de Québec et Lévis comprennent rapidement que la négociation collective est insuffisante pour assurer la défense et la promotion des ouvriers. De ce fait, il est impératif que les conseils centraux négocient avec la classe politique afin d'améliorer les conditions de travail et de vie des ouvriers. Entre 1896 et 1914, les conseils centraux de Québec et Lévis s'adressent ainsi aux trois paliers gouvernementaux pour faire valoir les intérêts de la classe ouvrière. Dans cette partie, nous étudions donc les demandes ouvrières soumises à chacun de ces paliers gouvernementaux.

L'historiographie ouvrière a montré qu'il existe deux tendances au sein du mouvement syndical québécois quant à l'action politique partisane : le syndicalisme national reconnaît l'aspect bénéfique de la politique partisane alors que le syndicalisme

international croit que la politique divise la classe ouvrière et cherche à s'en distancier¹⁹³. Dans cette partie, nous montrons que cette tendance ne s'applique pas tout à fait aux conseils centraux de Québec et Lévis puisque les syndicats internationaux, représentés par le CFMT, participent eux aussi à ce jeu politique.

3.1 Le mouvement ouvrier s'affirme

Les ouvriers, ralliés au sein de leurs unités syndicales et mutuelles, se joignent à des organes plus vastes géographiquement et politiquement pour faire valoir leurs intérêts sur la scène politique. Le premier lieu de ralliement des ouvriers se trouve au niveau municipal en raison de la proximité des acteurs et de l'importance du palier municipal quant au règlement des problèmes immédiats des travailleurs¹⁹⁴. Fondé en janvier 1890, le CCMT de Québec et Lévis représente les intérêts des ouvriers auprès de la municipalité, mais il s'intéresse aussi à la politique provinciale et fédérale. Adoptant la devise « La force est dans l'Union », il cherche à rallier les ouvriers affiliés aux Chevaliers du Travail ainsi que ceux adhérant aux syndicats locaux, nationaux et internationaux¹⁹⁵.

Les ouvriers se rallient à des instances canadiennes afin de faire valoir leurs droits sur la scène politique nationale. Le CMTC collabore avec les syndicats canadiens et promeut l'adoption de lois favorables aux travailleurs par la présentation d'un mémoire annuel au gouvernement canadien. Comme de nombreuses préoccupations ouvrières relèvent des provinces, le CMTC se dote de comités chargés de présenter ses doléances aux gouvernements provinciaux : le Comité exécutif du Québec est formé en 1889¹⁹⁶.

¹⁹³ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p.70-77.

¹⁹⁴ M. Vallières, *Op cit*, p. 1258-1259. L'importance de l'action du gouvernement municipal auprès de la classe ouvrière se reflète dans son budget : entre 1896 et 1897, les dépenses municipales de Québec sont équivalentes à 13% des dépenses provinciales. Une telle importance n'est plus perceptible en 2020 : les dépenses municipales de Québec sont équivalentes à 1,37% des dépenses provinciales (voir annexe 6).

¹⁹⁵ *L'Électeur*, 2 septembre 1893, p. 3-5.

¹⁹⁶ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 32.

Les conséquences du Congrès de Berlin de 1902 se font sentir à Québec et Lévis en 1903. Contrairement à la situation montréalaise, ce sont les syndicats internationaux qui sont expulsés du CCMT de Québec et Lévis en 1903 : ils fondent alors le CFMT. Regroupant les ouvriers syndiqués par des entités internationales, le CFMT s'affilie au CMTC ainsi qu'à la FAT. Pour étendre l'influence du syndicalisme international à Québec et Lévis, il reçoit des organisateurs américains de la FAT entre 1903 et 1914, tel que l'organisateur général J. E. Flett qui propose un discours sur la suprématie internationale en 1908¹⁹⁷. Le CFMT cherche à s'éloigner des questions religieuses et nationales qui divisent la classe ouvrière et affaiblissent son pouvoir de négociation; il préconise plutôt une unité ouvrière nord-américaine¹⁹⁸.

Regroupant les syndicats locaux, nationaux et quelques assemblées des Chevaliers du Travail, le CCMT devient le CCNMT de Québec et Lévis en 1903. Ce dernier s'affilie au nouveau CNMTC qui revendique un nationalisme pancanadien de nature politique et se dresse contre l'ingérence américaine dans les questions syndicales. Contrairement au CFMT, le CCNMT est construit sur les bases de l'ancien CCMT et retire un certain prestige de ses origines : en effet, 17 des 23 syndicats affiliés au CCMT en 1902 forment le CCNMT¹⁹⁹. De cette façon, il cherche à être reconnu par les instances gouvernementales comme étant le seul interlocuteur légitime de la classe ouvrière à Québec et Lévis.

Québec est la citadelle du syndicalisme national entre 1903 et 1914, or le mouvement se scinde en 1911 à l'occasion d'un débat politique sur l'éducation. Contrairement à ses confrères du CCNMT, le CCND de Québec et Lévis n'est pas

¹⁹⁷ *L'Action sociale quotidienne*, 21 septembre 1908, p. 2.

¹⁹⁸ Voir les annexes 4 et 5. Il demeure que la participation du CFMT à la procession de la fête de la Saint-Jean-Baptiste révèle la présence d'un certain sentiment nationaliste parmi ces membres.

¹⁹⁹ Voir les annexes 4 et 5.

directement affilié à un organisme canadien : la FCT ne reconnaît pas ce nouveau conseil et maintient plutôt son appui au CCNMT²⁰⁰. L'idéologie du CCND rejoint fortement la doctrine sociale de l'Église avec qui il entame des relations soutenues. Avec les années, plusieurs effectifs des syndicats locaux et nationaux passent du CCNMT au CCND de Québec et Lévis ; peu de syndicats demeurent affiliés à la FCT ce qui favorise aussi le passage des syndicats de l'ancien conseil au nouveau²⁰¹.

Les Conseils centraux, un organe de représentation pour le mouvement ouvrier

Les conseils centraux se vouent à la défense des intérêts des travailleurs par leur appui au développement syndical, leur soutien durant les conflits ouvriers ainsi que leur travail d'éducation et de formation syndicale. Conscients que la négociation collective n'est pas suffisante pour assurer la défense et la promotion des salariés, ils étendent leur sphère d'intervention en représentant les intérêts ouvriers auprès des trois paliers gouvernementaux quant aux questions sociales, politiques et aux droits du travail²⁰². Bien que les conseils centraux de Québec et Lévis partagent certains enjeux, tels que la législation du travail des enfants, les divisions physiques et idéologiques du mouvement ouvrier se reflètent parfois dans leurs projets politiques distincts.

Le CCMT de Québec et Lévis promeut le syndicalisme et appelle à l'union des travailleurs de Québec et Lévis : « Encourageons les ouvriers – appartenant aux différents métiers qui n'ont pas encore pris part au mouvement, - à s'organiser immédiatement et à venir se joindre au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. »²⁰³.

²⁰⁰ Le CNMTC est renommé la Fédération canadienne du travail (FCT) en 1908.

²⁰¹ Voir l'annexe 5. J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 102.

²⁰² S. Murray et É. Tremblay (éd.), *Op cit*, p. 13-16 et 26-27.

²⁰³ *L'Électeur*, 2 septembre 1893, p. 3-5.

L'appel à la solidarité ouvrière est au cœur de la stratégie du CCMT, qui, en 1900, demande aux ouvriers de n'acheter que du pain portant l'étiquette de l'Union des boulangers²⁰⁴.

Entre 1896 et 1902, le CCMT lutte pour l'amélioration des conditions de travail des ouvriers en réclamant des lois sur des sujets tels que la journée de huit heures, les salaires et le chômage. En 1896, il appuie les réclamations du CMTC auprès du gouvernement fédéral afin que la journée de huit heures soit adoptée à l'Imprimerie nationale et sur tous les travaux du gouvernement, dont ceux réalisés à la cartoucherie de Québec et dans les ateliers d'entretien de l'Intercolonial²⁰⁵. Le gouvernement fédéral instaure alors la journée de huit heures dans l'Imprimerie nationale le 1^{er} mai 1896. Le CMTC et le CCMT poursuivent leurs pressions au palier fédéral qui, en juin 1896, étend cette mesure aux employés de la cartoucherie de Québec et des usines de l'Intercolonial²⁰⁶.

Au niveau social, le CCMT promeut l'éducation de la classe ouvrière en encourageant sa participation aux cours du soir offerts par le Conseil des arts et des métiers de la province de Québec. En 1896, il demande au gouvernement provincial d'établir des provisions sur l'éducation de la classe ouvrière, telles que :

L'instruction gratuite et obligatoire à toute personne âgée de moins de dix-huit ans employée dans les établissements industriels et illettrée; D'établir une école des Arts et des Métiers dans la division de St-Roch de Québec, en attendant l'ouverture, par le gouvernement, d'une école polytechnique dans la dite division; D'ouvrir des classes gratuites du soir pour les femmes²⁰⁷.

Préoccupé par la vie politique et électorale de ses membres, le CCMT les incite à faire des choix éclairés au niveau électoral en donnant formellement son appui à des candidats qu'il

²⁰⁴ *Bulletin mensuel du travail*, 1^{er} novembre 1900, p. 2.

²⁰⁵ *L'Électeur*, 7 avril 1896, p. 4.

²⁰⁶ *L'Électeur*, 7 mai 1896, p. 4.; *La Presse*, 22 mai 1896, p. 8.

²⁰⁷ *L'Électeur*, 31 octobre 1896, p. 4. ; 28 novembre 1896, p. 8.

juge favorables à leur égard. Comme il sera expliqué dans la troisième partie de ce chapitre, il propose aussi des mesures pour démocratiser le système électoral municipal²⁰⁸.

Le CFMT de Québec et Lévis revendique lui aussi des améliorations au niveau des conditions de travail des ouvriers. Ainsi, il appuie le projet de loi sur la journée de huit heures présenté par le député ouvrier Alphonse Verville au gouvernement fédéral en janvier 1910 et demande la municipalisation et la nationalisation des services d'utilité publique en 1913 afin d'assurer un salaire décent aux ouvriers employés dans ces domaines. Il défend et travaille à l'organisation des ouvriers à l'intérieur du système syndical international par métiers afin d'améliorer leur pouvoir de négociation. Le CFMT promeut l'utilisation de moyens de pression pour obtenir des gains syndicaux : en 1903, il appuie l'installation d'une étiquette syndicale par l'Union typographique #302²⁰⁹.

Le CFMT réclame des avancements sur le plan social, tels que des réformes sur le plan de l'éducation et de la santé publique. À titre d'exemple, en juin 1910, il demande au Conseil de Ville d'instaurer un inspecteur pour les travaux de plomberie afin d'assurer la sécurité dans les établissements industriels²¹⁰. Il se montre plus neutre sur les questions religieuses et nationales puisque ces questions entraînent des divisions au sein de la classe ouvrière, mais il demeure que sa participation à la procession de la fête nationale traduit un certain sentiment nationaliste de sa part. Le CFMT est un fervent défenseur de la solidarité ouvrière nord-américaine : il appelle à l'union de tous les travailleurs sous le drapeau international et se montre solidaire avec ses confrères en temps de crise. En effet, en 1910, il envoie une délégation à Montréal pour assister aux obsèques des membres de l'Union

²⁰⁸ *L'Électeur*, 14 février 1896, p.4.; *Le Soleil*, 19 janvier 1900, p. 4.

²⁰⁹ *Le Soleil*, 20 janvier 1910, p. 6. ; 10 septembre 1913, p. 5. ; 19 novembre 1903, p. 6.

²¹⁰ *Le Soleil*, 11 juin 1910, p. 1.

typographique qui ont péri dans l'incendie du *Hérald*. Cette solidarité est partagée puisque, en 1907, le Conseil fédéré de Montréal lui envoie une souscription afin de l'aider à ériger un monument à l'effigie de son chef syndical défunt, l'ex-président Georges Lévesque²¹¹.

Afin de veiller aux droits politiques des ouvriers, le CFMT met sur pied un comité dont le but sera de surveiller les bills antisyndicaux et autres lois ou projets de loi proposés par les législations provinciales et municipales sur les questions ouvrières dès 1903²¹². Il envoie aussi des délégués au Congrès annuel du CMTC afin de participer à la discussion sur les législations fédérales. Le CFMT participe également aux pourparlers sur des sujets tels que l'éducation et la taxation municipale. Pour défendre les droits politiques des ouvriers, ses délégués supportent les mesures telles que l'abolition de la loi des maîtres et serviteurs de la province de Québec et l'abolition de la qualification foncière dans le système électoral municipal au Congrès ouvrier tenu à Montréal en 1913²¹³.

Pour veiller aux droits syndicaux des ouvriers, le CCNMT de Québec et Lévis travaille à l'organisation des travailleurs sous l'auspice du syndicalisme national et revendique sa suprématie dans le monde ouvrier canadien : il invite les syndicats internationaux à rejoindre ses rangs. Tout comme ses homologues, il revendique de meilleures conditions de travail et de vie pour les ouvriers. De cette façon, il appuie lui aussi le projet de loi sur la journée de huit heures du député Verville²¹⁴. Dans le même ordre d'idées, en janvier 1912, le CCNMT et les commis marchands de Québec demandent au gouvernement municipal de légiférer sur les heures de fermeture des magasins²¹⁵.

²¹¹ *L'Action sociale quotidienne*, 10 juin 1910, p. 6.; *Le Soleil*, 26 mars 1907, p. 6.

²¹² *Le Soleil*, 19 novembre 1903, p. 2.

²¹³ *Le Soleil*, 10 septembre 1913, p. 5.

²¹⁴ *L'Action sociale quotidienne*, 18 janvier 1911, p. 2.

²¹⁵ *Le Devoir*, 10 janvier 1912, p. 6.

Le CCNMT se soucie également des droits sociaux des ouvriers. Il valorise ainsi l'éducation de la classe ouvrière. Tel que nous l'expliquerons dans le quatrième chapitre, le CCNMT se prononce en faveur de l'École technique et demande l'uniformisation des manuels scolaires en 1911. Il encourage aussi les industries nationales et locales. À titre d'exemple, en 1906, le CCNMT demande au Conseil de ville de Québec de recommander au gouvernement fédéral de céder à la Compagnie Ross Rifle l'étendue de territoire qu'elle demande, car il est « de l'intérêt de notre ville que les industries existantes progressent et que nous devons les aider à prospérer. »²¹⁶.

Le CCNMT lutte pour les droits politiques ouvriers : il réclame une réforme du mode de taxation municipale, l'abolition de la loi des maîtres et serviteurs et se rallie au programme du CNMTC sur le système de protection tarifaire pour les produits canadiens²¹⁷. Le CCNMT utilise aussi l'action politique partisane pour propager ses demandes. Le CCNMT donne son appui à des candidats favorables à la classe ouvrière dans les élections municipales, provinciales et fédérales et, dans certains cas, présente ses propres candidats²¹⁸.

Le CCND de Québec et Lévis défend lui aussi les conditions de travail et le droit d'association de la classe ouvrière. Il lutte pour la suprématie nationale contre le CCNMT, par exemple, en 1911, il dénonce la taxe per capita exigée par le CCNMT à ses membres. Pour se différencier du CCNMT, il impose une taxe aux syndicats qui lui sont affiliés qui « se paye bien, en considération de l'importance du Conseil, et de la minime somme

²¹⁶ *La Vigie*, 23 février 1907, p. 2. La requête est toutefois rejetée par le Conseil de Ville.

²¹⁷ *Quebec Saturday Budget*, 1^{er} août 1903, p. 5. La compagnie P. Garneau et fils se concentre dans l'importation de nouveautés en gros.

²¹⁸ *Libre Parole*, 12 février 1910, p. 1.

demandée comparée à la taxe exigée par l'ancien Conseil. »²¹⁹ Le CCND appelle aussi à la solidarité ouvrière en invitant le CFMT à célébrer la fête du Travail à ses côtés.

Au niveau social et politique, le CCND se prononce par rapport aux conditions de vie des ouvriers, par exemple sur l'éclairage des rues et l'inspection des bâtiments. Afin de veiller aux conditions de vie des ouvriers, il demande la nomination d'un comité d'inspection des logements ouvriers en 1913²²⁰. En 1911, le CCND est formé à l'occasion du débat sur l'éducation par une aile du mouvement syndical national qui ne partage pas les demandes et les visées du CCNMT et de ses chefs ouvriers en matière d'éducation. En effet, il se montre en faveur de la position de l'Église dans ce débat et craint que l'uniformisation des manuels scolaires ne mène à la sécularisation de l'éducation²²¹.

Affirmation de la classe ouvrière

Au XIX^e siècle, le défilé sur les artères principales des villes constitue une importante forme de communication publique pour obtenir une reconnaissance sociale ou soutenir une cause; le défilé de la fête du Travail s'inscrit dans cette tendance. En occupant collectivement un espace public, les ouvriers veulent manifester de manière symbolique la dignité de leur travail, la force du syndicalisme et leur identité comme classe sociale²²². À la fin du XIX^e siècle, la célébration québécoise lévisienne de la fête du Travail ne comporte pas toujours une procession²²³. Toutefois, au début du XX^e siècle, la procession devient un

²¹⁹ *Libre Parole*, 23 décembre 1911, p. 1.; *La Vigie*, 23 décembre 1912, p. 7.

²²⁰ *Le Soleil*, 13 septembre 1913, p. 6.

²²¹ *Le Soleil*, 5 novembre 1913, p. 1.

²²² Après avoir connu une grande popularité, la participation des syndiqués à la fête du Travail s'effrite après la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, les centrales syndicales identifient plutôt le 1^{er} mai comme la fête authentique des travailleurs à l'exemple de la fête internationale célébrée mondialement.

²²³ En 1896, il n'y a pas de procession à la fête du travail, car le mouvement ouvrier est divisé en deux factions à la suite des élections municipales. En 1897 et 1898, il n'y a que des petits défilés qui sont organisés : la polarisation du mouvement ouvrier a été renforcée par l'élection municipale de 1897 et l'absence du CCMT aux célébrations organisées en l'honneur du défunt Mgr Taschereau en 1898. En 1902, une petite parade est organisée : la polarisation est cette fois le résultat du Congrès de Berlin.

élément incontournable de la fête du Travail. Afin de célébrer leur force et leur identité sociale, les ouvriers préparent des chars allégoriques et défilent dans leurs vêtements de travail. Pour assurer la présence d'un nombre imposant d'ouvriers dans le défilé, des syndicats donnent même des amendes à leurs membres absents de la procession²²⁴.

La procession de la fête du Travail ne s'imprègne pas d'un esprit de défiance, mais cherche plutôt à faire valoir la nécessité de la coopération entre le Capital et le Travail : la célébration est ordonnée et organisée, le respect de l'ordre établi et le calme de la fête témoignent de la dignité des ouvriers. L'invitation des sociétés de secours mutuels, des politiciens et, parfois même, des employeurs, à participer à la procession témoigne de la noblesse des ouvriers de Québec et Lévis. Les membres de l'exécutif des conseils centraux défilent à la fin de la procession avec les personnalités publiques invitées, dont le maire, les échevins et quelques députés²²⁵. À partir de 1903, la participation à la procession témoigne des alliances et divisions qui subsistent au sein de la classe ouvrière, entre les ouvriers syndiqués internationaux et nationaux qui célèbrent séparément cette fête.

La fête du Travail à Québec et Lévis est également une occasion de former des alliances avec l'Église. La participation périodique des sociétés de secours mutuels entre 1893 et 1914 à la procession montre la vision modérée du mouvement ouvrier et témoigne d'un respect à l'égard du clergé qui privilégie ce type d'associations²²⁶. L'organisation constante d'une messe à l'occasion de la fête du Travail favorise aussi les échanges entre la classe ouvrière et le clergé : « Ici à Québec, où l'esprit de foi est encore solidement ancré dans la classe ouvrière, on commence la Fête du Travail par une messe. C'est fort bien,

²²⁴ *Le Courrier du Canada*, 1^{er} septembre 1900, p. 3.

²²⁵ Ce tableau a été établi par notre recensement des processions de la fête du travail entre 1896 et 1914.

²²⁶ Voir l'annexe 1.

mais c'est l'exception, non point la règle. »²²⁷. Les quelques messes organisées à Montréal avant 1914 à l'occasion de la fête du Travail ont généralement lieu le dimanche précédant la procession. À Québec et Lévis, la messe a parfois lieu le jour même de la célébration et, certaines années, le trajet de la procession mène à l'église où une messe est organisée à l'occasion de la fête du Travail ; cette façon de faire suit la tradition de la Fête-Dieu²²⁸.

L'année 1908 représente une année importante et symbolique à Québec qui fête son tricentenaire avec un programme bien rempli comportant entre autres le dévoilement des monuments Laval et Champlain ainsi qu'une célébration spéciale de la Saint-Jean-Baptiste à laquelle participent le CFMT et le CCNMT²²⁹. Or, affaibli par ces problèmes organisationnels, le CFMT ne peut célébrer la fête du Travail en 1908. Profitant du symbolisme du tricentenaire de la ville de Québec et de sa victoire temporaire sur le syndicalisme international, le CCNMT réitère la primauté et la légitimité du syndicalisme national. Pour ce faire, il cherche à renforcer ces liens avec un acteur de taille, l'Église : à l'occasion de la fête du Travail, il s'adresse à Mgr Bégin et annonce que :

Le temps nous semble aujourd'hui venu de placer officiellement et publiquement sous les auspices de la religion notre Conseil central des unions nationales de Québec [...] Enfin, nous sommes chrétiens et nous avons toute confiance en l'Église, notre mère, qui nous protégera dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé. Tels sont, Monseigneur, les sentiments que nous tenions à manifester à Votre Grandeur dans l'espoir qu'Elle les approuvera et les bénira²³⁰.

Dans cette adresse, le CCNMT affirme d'une part la catholicité de la classe ouvrière et d'une autre part il montre son allégeance à l'Église catholique pour renforcer son alliance avec cet acteur politique important. Or, les « militants catholiques » du mouvement

²²⁷ *La Vérité*, 8 sept 1900, p. 6.

²²⁸ J. Rouillard, « La fête du travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952) ».; R. Rudin, *Op cit.*, p. 227.

²²⁹ Voir l'annexe 3.

²³⁰ *Action sociale, édition hebdomadaire*, 12 sept 1908, p. 9.

syndical national réclament une alliance et une allégeance plus profonde avec l'Église et, en 1911, ils fondent le CCND pour répondre à ce besoin.

Dans le deuxième chapitre, nous avons montré que la fête du Travail est à la fois une occasion de solidarité et une instance de division au sein de ouvriers : elle est célébrée séparément par le CCNMT et le CFMT à compter de 1903. Comme le CFMT se contente d'organiser une messe et une fête pour ses membres, les syndicats internationaux disparaissent de la procession de la fête du Travail jusqu'en 1911 alors qu'ils acceptent l'invitation du CCND à sa démonstration. La participation des sociétés de secours mutuels à la procession de la fête du Travail subit un sort semblable : elle chute en 1902 avant de reprendre plus fortement en 1911²³¹. Il semble donc que la fête du Travail reflète les divisions syndicales et politiques des travailleurs plutôt que d'unir ces derniers derrière une cause commune.

Or, l'affirmation de la classe ouvrière passe aussi par la participation des travailleurs à d'autres fêtes, telle que la Saint-Jean-Baptiste²³². Contrairement à la fête du Travail, la fête de la Saint-Jean-Baptiste offre un espace de cohésion pour la classe ouvrière puisqu'elle les unit sous la bannière nationale : elle permet en effet à la classe ouvrière de manifester son caractère canadien-français, national et catholique. La célébration de cette appartenance commune à la nation canadienne-française peut expliquer la présence des syndicats et des sociétés de secours mutuels dans les rangs de la procession. La force de l'appel national se reflète en effet par l'imposante participation ouvrière à cette célébration,

²³¹ Voir l'annexe 1. Nos recherches n'ont pas permis d'établir les causes certaines de la diminution de la participation des sociétés de secours mutuels à la procession de la fête du Travail. Nous croyons qu'elle peut s'expliquer par un désir d'exclusivité syndicale par les organisateurs de la fête du Travail et par certaines réserves des élites politiques et cléricales, qui préfèrent la fête nationale, à l'égard de cette célébration.

²³² Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, les célébrations de la Fête-Dieu et des fêtes patronales permettent elles aussi l'affirmation de la classe ouvrière.

contrairement à la fête du Travail. À titre d'exemple, en 1906, 23 syndicats défilent pour la fête du Travail, alors que 44 syndicats se trouvent dans les rangs de la procession de la fête nationale²³³.

Considérant l'aspect nationaliste présent dans la célébration de fête de la Saint-Jean-Baptiste, il est intéressant de noter que le CFMT et les syndicats internationaux qui lui sont affiliés prennent part à la procession entre 1903 et 1914, et ce, bien que ce mouvement promeuve la neutralité dans les questions religieuses et nationales pour éviter la division ouvrière. Nous croyons ainsi que le nationalisme canadien-français fait partie intégrante de la culture ouvrière à Québec et Lévis²³⁴. Cette conjecture est probablement influencée par l'homogénéité canadienne-française de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, tel que nous l'avons expliqué dans le premier chapitre.

Bien que la fête nationale regroupe les ouvriers sous le drapeau national, elle constitue une autre instance permettant aux travailleurs d'affirmer leur appartenance à une organisation ouvrière, mais aussi à un conseil central distinct. En effet, à partir de 1903, les syndicats sont regroupés dans différentes sections de la procession de la Saint-Jean-Baptiste selon leur appartenance à un conseil central et ne paradedent donc pas tous côte à côte²³⁵. Ainsi, bien que la célébration de la Saint-Jean-Baptiste rallie la classe ouvrière autour du nationalisme, elle étale aussi les divisions qui règnent en son sein.

3.2 : Gouvernement et associations ouvrières

À travers leurs expériences, les conseils centraux de Québec et Lévis comprennent que la négociation collective est insuffisante pour assurer la défense et la promotion des

²³³ Voir les annexes 1 et 3.

²³⁴ Voir l'annexe 3.

²³⁵ Voir l'annexe 7 à titre d'exemple.

ouvriers. Comme plusieurs problèmes encourus par la classe ouvrière peuvent trouver une solution dans l'action du législateur, ces derniers doivent négocier avec la classe politique au niveau municipal, provincial et fédéral.

Gouvernement municipal

Les conseils centraux de Québec et Lévis se rencontrent généralement bimensuellement ; les délégués des associations ouvrières affiliées adoptent des résolutions qu'ils acheminent par la suite au conseil municipal. Ils présentent des demandes relatives aux conditions de vie et de travail des ouvriers au Conseil de ville, telles que l'emploi et l'inspection des édifices industriels et des logements ouvriers. À titre d'exemple, en 1896, le CCMT fait appel au gouvernement municipal pour remédier au problème de chômage important à Québec et Lévis.

À la fin du XIX^e siècle, le sérieux ralentissement économique affecte les ouvriers de Québec et Lévis qui doivent négocier avec un haut taux de chômage ; le problème des « sans-travail » devient alors l'une des priorités du CCMT. Le 15 janvier 1896, le CCMT organise une grande assemblée à ce sujet : près de 1200 ouvriers se réunissent au Marché Montcalm afin de proposer des solutions ; un comité est formé pour demander du travail auprès des autorités législatives²³⁶. Les délégués du CCMT rencontrent le maire Simon-Napoléon Parent qui promet de travailler à la diminution du taux de chômage à Québec, et ce, contrairement au gouvernement provincial de Louis-Olivier Taillon qui ne réagit que très peu aux demandes ouvrières²³⁷. Le CCMT établit ainsi le Conseil de ville comme son interlocuteur dans la lutte contre le chômage et lui adresse ses demandes. Le CCMT craint

²³⁶ *L'Électeur*, 16 janvier 1896, p. 4.

²³⁷ Nous n'avons pas trouvé la composition entière de ce comité, mais son président est le journalier Simon Béchette et son secrétaire est le journalier Daniel Casey. *L'Électeur*, 4 février 1896, p. 4.

que le chômage ne soit aggravé par l'arrivée de l'hiver; il demande donc au Conseil de ville que le contrat de construction du Pont du Parc, au-dessus de la rivière Saint-Charles, soit réservé aux ouvriers de Québec et non octroyé à une compagnie montréalaise²³⁸.

À la fin du XIX^e siècle, le CCMT désire ériger un édifice pour la classe ouvrière qui participerait au « développement moral, intellectuel et physique de notre peuple »²³⁹. Cet édifice serait utilisé pour instruire les ouvriers avec l'installation d'écoles du soir et d'une bibliothèque publique, pour les assemblées ouvrières et pour contrer le chômage à l'aide d'un bureau de placement. Le 3 décembre 1902, le CCMT, ou plus précisément son président Edmond Barry et son trésorier Arthur Marois, rencontre le maire Parent afin de lui expliquer leur projet. Le maire Parent est disposé à réaliser ce projet favorable à la classe ouvrière, mais le plan doit être soumis au Conseil de ville²⁴⁰.

Le 16 janvier 1903, le CCMT soumet son plan de la fondation de la Bourse du Travail au Conseil de ville qui ne peut l'approuver en raison de l'emplacement demandé. Le maire Parent propose plutôt d'installer cet établissement sur un terrain situé près de la halle Saint-Pierre. Ce terrain ne convient toutefois pas au CCMT qui demande à la municipalité la « concession gratuite d'un terrain » pour leur projet²⁴¹. Or, avec l'appui financier du Conseil de ville, il ouvre un bureau de placement ouvrier en 1903 auquel les patrons et les ouvriers peuvent s'adresser sans frais²⁴². Finalement, au début de mai 1905, le CCNMT poursuit le projet de son ancêtre et achète un immeuble situé au 692 Saint-

²³⁸ *L'Électeur*, 24 mars 1896, p. 4. ; 29 octobre 1896, p. 4. Malheureusement, il semble que le contrat de la construction du Pont du Parc ait été octroyé à une compagnie montréalaise. Voir *L'Électeur*, 11 novembre 1896, p. 4.

²³⁹ *Le Soleil*, 21 janvier 1903, p. 1-7.

²⁴⁰ *Le Soleil*, 4 décembre 1902, p. 8.

²⁴¹ *Le Soleil*, 17 janvier 1903, p. 12. ; 21 janvier 1903, p. 1.

²⁴² Ce bureau de placement est d'abord dirigé par Joseph Tanguay, puis par Georges Marois. Il occupe un local à l'Hôtel-de-Ville avant d'être déménagé au 425 rue St-Joseph, dans les bureaux de la défunte Havana Cigar Company 8. À partir de 1905, le bureau de placement est aménagé à la Bourse du Travail.

Vallier pour y installer la Bourse du Travail. Le bureau de placement déménage alors à la Bourse du Travail qui est utilisée pour l'éducation et les assemblées ouvrières²⁴³.

En 1911, les conseils centraux de Québec et Lévis s'intéressent au mode de taxation municipal qui, selon eux, nécessite une réforme. Pour sensibiliser les ouvriers à cet enjeu, le CCNMT organise une conférence le 18 avril 1911 à la Bourse du Travail. Les conférenciers expliquent que le système de taxation municipal actuel est basé sur la valeur locative et donc sur la valeur d'un loyer théorique généré par un bien immobilier. Ils expliquent que dans un tel système, il n'est pas dans l'intérêt du propriétaire de divulguer le prix réel des loyers ce qui peut entraîner une stagnation des taxes payées par ces derniers. Selon le CCNMT et les conférenciers, le système de taxation basé sur la valeur locative repose le fardeau des taxes sur la classe ouvrière : « le pauvre paie pour le riche, l'ouvrier paie pour les patrons »²⁴⁴. De cette façon, ils prônent l'installation d'un système de taxe plus équitable, soit celui de la valeur foncière qui est utilisé dans plusieurs villes. Le CFMT, le CCNMT et le CCND s'intéressent à cette question et ils encouragent les ouvriers à appuyer la proposition de M. O. Lacroix faite à la Chambre de commerce afin de réformer le système de taxation municipal²⁴⁵.

Au niveau municipal, les conseils centraux partagent plusieurs enjeux afin d'améliorer le quotidien de la classe ouvrière. Or, la division entre les syndicats nationaux et internationaux s'illustre sur la scène municipale : entre 1903 et 1914, le CCNMT cherche à faire reconnaître sa suprématie par les dirigeants municipaux. Les arguments du CCNMT

²⁴³ Jean-Claude Dionne, « La Bourse du travail de la ville de Québec (1905-1939) », *Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, vol. 35, n°2 (automne 2009), p. 9-10.

²⁴⁴ *Le Soleil*, 19 avril 1911, p. 1 et 5.

²⁴⁵ *Le Soleil*, 30 novembre 1911, p. 5.; *L'Action sociale, édition quotidienne*, 19 avril 1911, p. 1.

à l'égard du danger du syndicalisme international et de sa propension à la grève et à la dissension réussissent à persuader l'élite municipale. Le maire Georges Garneau s'adresse aux syndicats nationaux à l'occasion de la Convention du CNMTC à Québec en 1908 :

Tant qu'aux sociétés internationales, il ne faut pas avoir trop de sympathies pour elles, car souvent elles conduisent au socialisme et au communisme. Il ne peut pas y avoir de vrai patriotisme dans les sociétés internationales. Il dit qu'il a confiance dans leur société (le CCNMT), leur passé lui étant une garantie pour leur avenir. Il reconnaît à l'ouvrier le droit de se protéger tout comme le Capital et personne en justice ne peut le lui refuser tant qu'il n'y a pas d'abus²⁴⁶.

Le discours du maire Garneau à l'égard du CCNMT est particulièrement symbolique puisque l'année 1908 représente le tricentenaire de Québec. Dans la foulée de ces événements, le patriotisme et le nationalisme véhiculé par le CCNMT sont valorisés comparativement au caractère étranger et subversif du syndicalisme international.

Gouvernement provincial

Les conseils centraux s'adressent entre autres au gouvernement provincial à travers le Comité exécutif du Québec du CMTC formé en 1889 ; ce dernier représente le principal canal des revendications des syndicats internationaux auprès du gouvernement québécois durant notre période. Les revendications présentées au gouvernement provincial, ou plus particulièrement au Ministère des Travaux publics et du Travail (1905), entre 1896 et 1914, concernent l'éducation, la législation des accidents et des conditions de travail, la création de bureaux de placement, etc.

L'éducation publique et gratuite est l'un des enjeux importants de la classe ouvrière entre 1896 et 1914 ; cet enjeu est constamment rappelé lors des Congrès ouvriers. Les conseils centraux militent pour l'uniformisation des manuels scolaires ainsi que l'instauration d'un système d'instruction publique afin de démocratiser le système

²⁴⁶ *L'Action sociale, édition quotidienne*, 15 septembre 1908, p. 1.

d'éducation québécois²⁴⁷. À Québec et Lévis, cet enjeu mène à la scission du CCNMT en 1911²⁴⁸. Selon les conseils centraux, l'éducation et la création de bibliothèques publiques permettraient l'émancipation de la classe ouvrière. La question de l'éducation surgie ainsi à divers moments entre 1896 et 1914, par exemple, en 1896 le CCMT revendique la création d'écoles du soir pour les femmes et les enfants ouvriers²⁴⁹. Le CCNMT et le CFMT appuient également la formation des écoles techniques dans les années 1905 et 1906.

En 1886, le gouvernement québécois adopte une première loi en matière de conditions de travail et d'inspection des établissements : l'*Acte des manufactures*²⁵⁰. En 1894, la *Loi des établissements industriels* remplace l'*Acte des manufactures* et élargit son champ d'application à tous les établissements industriels à l'exception des mines et des ateliers de famille. Entre 1896 et 1914, les conseils centraux de Québec et Lévis, alliés avec leurs homologues d'autres villes, luttent pour l'amélioration des conditions de travail des ouvriers. À titre d'exemple, en décembre 1896, les délégués du CCMT, accompagnés de ceux du CMTC, rencontrent le gouvernement provincial pour lui présenter une série de résolutions, telles que l'amendement et l'amélioration de l'acte des établissements industriels²⁵¹. Répondant aux demandes ouvrières, le gouvernement provincial adopte la *Loi des édifices publics* en 1897 qui augmente les pouvoirs des inspecteurs des établissements industriels. Malheureusement, cette loi limite la responsabilité civile de l'employeur ce qui mènera à des luttes concernant la législation des accidents du travail.

²⁴⁷ *L'Action sociale, édition hebdomadaire*, 19 août 1911, p. 2. ; 9 septembre 1911, p. 6. *Le Soleil*, 22 avril 1911, p. 5.

²⁴⁸ Cet enjeu sera abordé plus longuement dans le quatrième chapitre.

²⁴⁹ *L'Électeur*, 28 novembre 1896, p. 8.; *Quebec Saturday Budget*, 12 décembre 1896, p. 4.

²⁵⁰ S'appliquant aux entreprises possédant un minimum de 40 employés, l'*Acte des manufactures* fixe à 10h/jour et à 60h/semaine l'horaire normal de travail pour les femmes et les garçons de moins de 18 ans; elle interdit le travail de nuit des femmes. Trois inspecteurs sont nommés en 1888 pour faire respecter cette loi.

²⁵¹ *Le Journal des campagnes*, 12 décembre 1896, p. 4.

En 1908, le gouvernement provincial adopte aussi une première loi d'une série de lois sur l'inspection des échafaudages sur les chantiers de construction²⁵². Le travail des inspecteurs permet de réduire les accidents du travail, or, le nombre d'accidents du travail demeure élevé ce qui mène les ouvriers à revendiquer d'autres mesures dans ce sens.

Avant la mise en place d'une loi provinciale sur les accidents du travail en 1909, la responsabilité sur les accidents du travail repose sur le droit commun, c'est-à-dire que l'accidenté doit prouver la responsabilité du patron par l'entremise d'un procès. En raison des coûts onéreux des procès, très peu d'ouvriers luttent pour la reconnaissance de la responsabilité patronale dans leur accident. De ce fait, les organisations ouvrières, dont les conseils centraux de Québec et Lévis, militent au niveau provincial pour l'adoption d'une loi sur les accidents du travail, car « on se demande si les ouvriers reçoivent toute la protection à laquelle ils ont droit. Tous les moyens devraient être employés pour assurer la sécurité des travailleurs »²⁵³. En 1906, le gouvernement provincial libéral présente une loi qui prévoit qu'en cas d'accident, la présomption de négligence retombe sur le patron qui doit prouver que sa responsabilité n'est pas en cause – cette loi est repoussée par le Conseil Législatif. En réponse au besoin criant de la classe ouvrière, le gouvernement provincial adopte finalement en 1909 la première loi sur l'indemnisation des accidentés du travail, la *Loi de la compensation*, qui prévoit qu'en cas d'accident, l'employeur est personnellement tenu de verser une indemnité à l'employé qui peut atteindre un montant maximal de 50%

²⁵² Gérard Trudel et Jean-H. Gagné, « Annexe 6. La législation du travail dans la province de Québec, 1900-1953 », dans le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, Province de Québec, 1955, p. 11-12.

²⁵³ *Le Soleil*, 24 septembre 1908, p. 6.

du salaire en cas d'incapacité totale. Pour améliorer cette loi, une Commission d'enquête sera instaurée en 1923, aboutissant à une réforme complète de la loi en 1931²⁵⁴.

La réalité urbaine des « sans-travail » demeure un enjeu important à Québec et Lévis au début du XX^e siècle, tout comme dans les autres villes industrialisées, avec la montée de la population urbaine. Dès la fin du XIX^e siècle, des bureaux d'emploi privés s'implantent au Québec ce qui montre l'utilité de ce service. Or la tendance à l'exploitation des chômeurs par ces entreprises emmène les ouvriers et le gouvernement provincial à s'intéresser à l'établissement de bureaux publics de placement. De ce fait, la *Loi relative à l'établissement de bureaux de placement pour les ouvriers* est adoptée le 4 juin 1910 sous le gouvernement libéral de Lomer Gouin²⁵⁵. En 1911, les premiers bureaux de placement publics sont instaurés à Montréal et Québec. Établi à Saint-Roch, le bureau d'enregistrement ouvrier de Québec ouvre ses portes le 18 avril 1911 avec Félix Marois, un fonctionnaire du ministère des Travaux publics et du Travail, à titre de surintendant²⁵⁶.

Gouvernement fédéral

Dans l'esprit d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs, les conseils centraux revendiquent la mise en place de certaines lois favorables à la classe ouvrière. Ils réclament ainsi l'installation de la journée de huit heures dans les industries et entreprises sous l'influence du gouvernement fédéral. Ainsi, comme nous l'avons expliqué précédemment, en 1896, le CCMT appuie les réclamations du CMTC auprès du

²⁵⁴ G. Trudel et J. H. Gagné, *Op cit.*, p. 9-10 et 20-22. La *Loi de la compensation* (1909) est bien accueillie par le patronat puisqu'elle limite le montant maximal du salaire de l'accidenté.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 10. Cette loi donne alors au lieutenant-gouverneur l'autorisation d'établir et de maintenir dans les villes du Québec des agences d'emploi pour ouvriers et de nommer un surintendant pour diriger chacune d'elles. Ces établissements relèvent du ministère des Travaux publics et du Travail, qui en contrôle la gérance et l'administration.

²⁵⁶ *La Vérité*, 8 mai 1905, p. 4-5. La nomination de Félix Marois est populaire auprès des ouvriers, car ce dernier a fait ses preuves à titre d'inspecteur des établissements industriels et comme greffier du Bureau de conciliation. Son penchant libéral favorise également sa nomination.

gouvernement fédéral afin que la journée de huit heures soit adoptée à l'Imprimerie nationale et sur tous les travaux du gouvernement, dont ceux réalisés à la cartoucherie de Québec et dans les ateliers d'entretien de l'Intercolonial. L'amélioration de la condition ouvrière passe aussi par l'installation d'un programme de pensions de vieillesse : en 1905, le CMTC demande l'installation d'un tel programme, mais cette demande ne sera acquiescée par le gouvernement fédéral qu'en 1926²⁵⁷.

Les conseils centraux de Québec et Lévis sollicitent l'aide du gouvernement fédéral en temps de crise. Durant la crise des sans-travail entre 1896 et 1900, le CCMT recherche l'aide du gouvernement fédéral, bien qu'il n'obtienne aucun résultat²⁵⁸. En 1901, les cordonniers machinistes s'opposent à l'ingérence de la religion dans les questions syndicales et s'opposent à la révision de leur constitution par un comité formé dans le cadre de l'arbitrage de Mgr Bégin. Malheureusement pour les ouvriers, le gouvernement fédéral leur demande d'honorer leur engagement préalable quant à la sentence arbitrale et de soumettre leur constitution pour une révision. Le gouvernement fédéral se montre prudent dans ses réponses aux cordonniers machinistes, car il craint qu'une action de sa part en la matière ne soit perçue comme un désaveu de la décision des autorités religieuses²⁵⁹.

La question de l'arbitrage dans les conflits du travail est l'un des dossiers importants qui entraînent des discussions entre les entités ouvrières et le gouvernement fédéral entre 1896 et 1914. La *Loi de la conciliation* (1900) met des services gouvernementaux à la disposition des employeurs et des travailleurs qui en font la demande, crée le ministère du Travail et prévoit la publication mensuelle de la *Gazette du travail*. Cette loi se révèle

²⁵⁷ *L'Action sociale, édition hebdomadaire*, 25 octobre 1912, p.1. ; 20 février 1913, p. 2. ; 7 mai 1914, p.6. *La Libre Parole*, 14 avril 1906, p. 1. ; 19 décembre 1908, p. 1.

²⁵⁸ *L'Électeur*, 4 février 1896, p. 4.

²⁵⁹ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 165-166.

inefficace en matière d'arbitrage puisqu'elle ne résulte en la création d'aucun tribunal de conciliation. L'aspect facultatif de cette loi peut expliquer que les conseils centraux de Québec et Lévis n'ont pas ressenti le besoin de s'exprimer sur ses dispositions²⁶⁰.

En 1907, le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier adopte la *Loi des enquêtes relatives aux différends industriels*, ou plus communément nommée la *Loi Lemieux*. Cette loi contient les premières dispositions permettant au gouvernement fédéral de limiter les droits de grève et de « lock-out ». Elle s'applique aux industries liées aux utilités publiques et déclare illégale toute grève, ou « lock-out », si aucun effort de conciliation n'a préalablement été réalisé à travers le processus officiel prévu par cette dernière²⁶¹. L'aspect plus coercitif des dispositions de la *Loi Lemieux* entraîne des réactions mitigées au sein des associations syndicales de Québec et Lévis.

Suivant l'orientation du syndicalisme international canadien, le CFTM de Québec et Lévis craint les répercussions de la *Loi Lemieux* qui impose des restrictions importantes aux ouvriers en matière de droit de grève. Le CFMT reconnaît les avantages d'un système de conciliation sur une base volontaire pour régler certains conflits, mais il craint que l'imposition de ce système ne réduise le pouvoir de négociation et retire le droit de grève des ouvriers. De cette façon, il appuie les demandes de modification de la *Loi Lemieux* ainsi que son rappel revendiqué par le CMTC en 1911²⁶². Prônant les avantages du système d'arbitrage, le CCNMT de Québec et Lévis, quant à lui, accueille d'abord avec enthousiasme le renforcement des lois de conciliation et d'arbitrage de la part du

²⁶⁰ B. Marion, *Op cit*, p. 45-46.

²⁶¹ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 64-65.

²⁶² *La Libre Parole*, 25 mai 1907, p. 1. ; 8 juin 1907, p. 1-4.; *L'Action sociale, édition hebdomadaire*, 12 septembre 1912, p. 1. ; 28 mai 1914, p. 5.

gouvernement fédéral. Or, tout comme le CFMT, il appuie les demandes de modification à la *Loi Lemieux* portée par la FCT²⁶³.

3.3 Action politique partisane

Le mouvement syndical a recours à l'action politique partisane entre 1896 et 1914 afin de faire valoir ses projets politiques et d'encourager l'élection de candidats favorables à la classe ouvrière. Cette dernière peut s'insérer dans l'entretien de relations avec les élites politiques, par exemple, par l'invitation de ces derniers à la fête du Travail ou par l'appui électoral aux partis traditionnels. Or, une certaine désaffection des chefs ouvriers envers les partis traditionnels entraîne aussi ces derniers à présenter leurs propres candidats aux élections municipales, provinciales et fédérales.

Les conseils centraux expriment leurs opinions syndicales et politiques à l'aide de divers outils, tels que les assemblées ouvrières et les journaux. Dans le premier chapitre, nous avons noté que le degré d'éducation et d'instruction de la population de Québec et Lévis augmente entre 1896 et 1914. L'utilisation des journaux devient ainsi un moyen privilégié par les militants ouvriers pour exprimer leurs opinions syndicales et politiques ainsi que pour communiquer avec les membres de leurs associations. Dans le deuxième chapitre, nous avons en effet noté que les journaux forment un terrain d'affrontement entre les différents chefs syndicaux qui, au moyen de lettres ou d'articles, débattent et partagent leurs idées. Dans cette optique, les chefs ouvriers forment deux journaux entre 1896 et 1914 à Québec et Lévis : *Le Bulletin mensuel du travail* et *Le Ralliement*²⁶⁴.

²⁶³ *La Gazette du travail*, 1910-1911, p. 439-442.

²⁶⁴ D'abord un journal mensuel, *Le Bulletin du travail* devient un journal hebdomadaire qui paraît entre 1900 et 1903. Fondé par Arthur Marois et F. X. Boileau, ce journal a d'abord pour mission d'appuyer les ouvriers de la chaussure alors en lock-out. Plus tard, le chroniqueur ouvrier J.E.A. Pin du *Soleil* fonde un journal destiné à appuyer les syndicats nationaux (*Le Ralliement*). Nous avons seulement été en mesure de trouver un exemplaire de ce journal et donc nous ignorons la fréquence et la durée de vie de ce journal.

Conscients que plusieurs problèmes de la classe ouvrière peuvent trouver solution dans les mains du législateur, les conseils centraux appuient les candidatures de personnes qui sont favorables à l'amélioration des conditions de travail et de vie des ouvriers. Aux paliers fédéral et provincial, le mouvement syndical de Québec et Lévis semble entretenir une relation plus étendue avec le Parti libéral qu'avec le Parti conservateur. La proximité des associations ouvrières avec les partis libéraux s'illustre entre autres par la présence d'une rubrique ouvrière dans des journaux libéraux, tels que *Le Soleil*²⁶⁵. Or, il est important de noter que les syndicats nationaux de Québec et Lévis expriment des réserves à l'égard du Parti libéral entre 1896 et 1914. En effet, en 1900, le journal syndical *Le Bulletin du Travail* recommande plutôt l'élection de candidats ouvriers :

Tenez les politiciens à l'écart. Ouvriers de la ville, donnez vos suffrages à un honnête artisan. Agriculteurs, accordez votre confiance à un brave cultivateur. C'est l'un des vôtres, il prendra les intérêts de votre classe.
Entre la binette charmante d'un politicien rouge et le bel œil en coulisse d'un politicien bleu, votre cœur balance-t-il ? Croyez-moi, tournez le dos à l'un comme l'autre mais tendez la main à l'un des vôtres²⁶⁶.

Ce type d'action partisane est particulièrement utilisé au niveau municipal afin de favoriser l'élection de candidats à la mairie ou à l'échevinage susceptibles de représenter et d'écouter les demandes ouvrières. À titre d'exemple, en 1896, le CCMT organise une séance extraordinaire afin de déterminer la liste des candidats qui recevront son appui aux prochaines élections municipales²⁶⁷. En 1907, le CCNMT publie sa résolution d'appuyer la réélection de Georges Garneau, copropriétaire de la P. Garneau et Fils cie, à la mairie de

²⁶⁵ Entre 1896 et 1914, les ouvriers bénéficient en effet d'une rubrique ouvrière dans *Le Soleil*.

²⁶⁶ *Le Bulletin mensuel du travail*, novembre 1900, p. 3.; J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 91-92.

²⁶⁷ *L'Électeur*, 14 février 1896, p. 4. ; 25 mars 1896, p. 4.

Québec et encourage ses membres à faire de même²⁶⁸. À l'occasion des élections municipales de 1910, le CCNMT publie une chronique ouvrière pour exprimer son soutien à la candidature de M. Choquette et dissuader les électeurs de voter pour Napoléon Drouin :

[...] Pour moi, chef ouvrier et président d'une fraternité de travailleurs qui aime à gagner un salaire raisonnable pour soutenir leurs familles, c'est Choquette qu'ils veulent tous, un homme qui a toujours fait obtenir des gages à la classe ouvrière. Ce n'est pas comme M. Drouin qui ne paierait que \$0,60 cts par jour s'il le pouvait²⁶⁹.

Par ce type de missives, le CCNMT cherche à favoriser la mise au pouvoir d'élus qui travailleront à l'amélioration des conditions de travail et de vie des ouvriers. Pour arriver à ces fins, ils considèrent également la mise en candidature de candidats issus de la classe ouvrière²⁷⁰.

Bien que les ouvriers de Québec et Lévis n'organisent pas de Parti ouvrier comme les ouvriers montréalais, ils présentent des candidats ouvriers : entre 1896 et 1914, nous n'avons noté aucune candidature ouvrière au palier fédéral à Québec et Lévis, toutefois ces dernières émergent aux paliers provincial et municipal²⁷¹. Aux élections provinciales de mars 1897, le CCMT appuie la candidature du chef ouvrier Delphis Marsan dans la circonscription de Saint-Sauveur en tant que candidat ouvrier²⁷². La présentation du

²⁶⁸ *La Libre Parole*, 14 décembre 1907, p. 1. L'appui du CCNMT à la candidature de Garneau n'est toutefois pas partagé par tous les ouvriers, en effet, une faction du mouvement ouvrier n'a pas pardonné le rejet de la requête du CCNMT concernant la Compagnie Ross Rifle par le maire Garneau en 1906.

²⁶⁹ *Le Soleil*, 9 décembre 1907, p. 1.; *La Libre Parole*, 19 février 1910, p. 2.

²⁷⁰ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 31. Au Québec, les Chevaliers du Travail ont formé un intérêt marqué pour l'action politique et, dès 1886, une première candidature ouvrière est posée à Montréal : trois candidats ouvriers se présentent comme candidats ouvriers indépendants. Bien que ces expériences aient connu des succès mitigés, elles permettent de marquer l'apparition de la classe ouvrière comme une force politique au Québec.

²⁷¹ Nous croyons que l'implication de l'Église dans les questions ouvrières de Québec et Lévis au tournant du XX^e siècle peut avoir eu un impact sur la « décision » de ne pas y implanter un parti ouvrier. En effet, l'Église redoute le Parti ouvrier de Montréal qui, selon elle, est associée à des éléments socialistes et anticléricaux.

²⁷² *La Presse*, 12 mars 1897, p. 3. La lutte électorale oppose Marsan au député libéral sortant et maire de Québec, S. N. Parent. En l'absence d'un candidat du parti conservateur dans la circonscription de Saint-Sauveur, nous émettons l'hypothèse que Marsan est appuyé par ce dernier.

candidat ouvrier Marsan en 1897 survient alors que les travailleurs de Québec et Lévis sont accablés par le chômage; tel que nous l'avons expliqué dans ce chapitre, les ouvriers sont déçus de la réaction du gouvernement provincial quant au problème des « sans-travail ». Cette déception peut expliquer la désaffection des chefs syndicaux à l'égard du Parti libéral et leur décision de présenter un candidat ouvrier.

L'affrontement entre Marsan et Parent entraîne tout de même une division dans l'opinion ouvrière et au sein même du CCMT. Devant cette impasse, le CCMT organise une assemblée pour déterminer lequel de ces deux candidats favorables aux intérêts ouvriers obtiendra son appui. À l'assemblée spéciale du jeudi 25 mars 1897, l'opinion du CCMT est partagée. Certains de ses membres perçoivent la candidature de Marsan comme une opportunité d'apporter une nouvelle vision au sein de la législature provinciale et de veiller aux intérêts de la classe ouvrière. D'autres délégués préfèrent supporter la candidature du maire Parent et publient une lettre dans *Le Soleil* à cet effet :

Mais je considère que l'ingratitude est la dernière des choses et, comme électeur de Saint-Sauveur à présent, je croirais manquer à ma conscience si j'allais par mon vote dire à M. Parent que nous, les ouvriers, ne savons pas reconnaître ce qu'il a fait pour nous. M. Marsan est un bon garçon : mais s'il était élu, je suis bien certain qu'il ne jouirait pas de l'influence dont dispose M. Parent pour nous obtenir des faveurs²⁷³.

Les paroles de ces délégués résonnent au sein du CCMT qui décide de retirer son appui à la candidature de Marsan et d'endosser celle du maire Parent. Avec l'appui du Parti libéral et du CCMT, le maire Parent remporte les élections dans la circonscription de Saint-Sauveur : il obtient 1773 voies alors que Marsan n'en obtient que 388²⁷⁴.

Cette décision a toutefois des retombées au sein du CCMT qui est alors divisé en deux factions. La tension est telle que le secrétaire-archiviste P. J. Jobin est expulsé du

²⁷³ *Le Soleil*, 29 mars 1897, p. 4.

²⁷⁴ *Le Soleil*, 27 mars 1897, p. 6. ; 6 avril 1897, p. 4.

CCMT en raison de la position qu'il a prise contre la candidature de Marsan à l'assemblée spéciale du 25 mars 1897²⁷⁵. Le chef ouvrier Félix Marois accède alors à la présidence avec le désir de réunir les factions, mais ses efforts sont vains devant la division profonde qui règne au sein du CCMT. Ayant échoué sa mission, Marois démissionne de la présidence²⁷⁶. La dissension qui subsiste dans le CCMT s'approfondit en 1898 alors que ce dernier décide de ne pas participer aux démonstrations qui ont lieu à l'occasion de la mort de Mgr Taschereau. Cet épisode sera analysé dans le quatrième chapitre, mais il est important de mentionner ici qu'à la suite de ces deux querelles, l'Union typographique # 302, l'Union des tailleurs de cuir, l'Association des Ingénieurs-Mécaniciens, l'Assemblée Mechanics, l'Assemblée Montgomery et l'Assemblée du District #20 retirent leurs délégués du CCMT²⁷⁷. L'épisode de la candidature de Marsan est ainsi bien plus qu'une démonstration de la conscience politique des ouvriers de Québec et Lévis, elle révèle les dissensions et les factions politiques qui règnent au sein même du CCMT.

En 1909, une deuxième expérience électorale provinciale survient à Québec alors que le siège de la circonscription de Saint-Sauveur devient vacant à la suite de la nomination du député libéral, Docteur Charles Eugène Côté, au poste de registrateur à Québec le 1^{er} octobre 1909. Le CCNMT voit alors une occasion de présenter un candidat ouvrier aux élections provinciales et il organise une assemblée spéciale tenue le dimanche 10 octobre 1909 afin de déterminer leur candidat²⁷⁸. Quatre candidats présentent leur candidature au Parti libéral : Joseph Gosselin, Arthur Paquet, Omer Brunet et Jules Patry.

²⁷⁵ *Le Soleil*, 27 mars 1897, p. 6. ; 6 avril 1897, p. 4.

²⁷⁶ *La Presse*, 14 mai 1898, p. 12.

²⁷⁷ F. Marois, « Correspondance – À propos du Conseil central – Quelques explications de l'ex-président », *Le Soleil*, 4 mai 1898, p. 3. Nous n'avons pas pu déterminer la longueur exacte du retrait des délégués de différents syndicats du CCMT, en nous avons noté qu'ils ont réintégré le CCMT dès 1899. Voir *Le Soleil*, 5 septembre 1899, p. 4.

²⁷⁸ *Le Soleil*, 9 octobre 1909, p. 8.

Ces quatre candidats acceptent de retirer leur candidature s'ils n'obtiennent pas l'appui du Parti libéral. Malheureusement pour les ouvriers et le CCNMT, les Libéraux décident d'appuyer la candidature de Jules Patry et non du candidat ouvrier, Omer Brunet²⁷⁹.

Devant cette rebuffade, le CCNMT organise une assemblée ouvrière le 2 novembre 1909. Présent à l'assemblée ouvrière, le député nationaliste Armand Lavergne affirme que :

[...] lorsque feu Honoré Mercier fit de St-Sauveur un comté, c'était pour favoriser l'élection d'un candidat ouvrier. L'opposition veut que St-Sauveur soit représenté par un ouvrier. Si le gouvernement avait appuyé le candidat ouvrier Brunet, l'opposition l'aurait aussi accepté²⁸⁰.

Le geste malheureux du Parti libéral ainsi que l'appui implicite du parti de l'opposition à une candidature ouvrière incitent le CCNMT à présenter un candidat ouvrier indépendant dans la circonscription de Saint-Sauveur à l'élection provinciale de 1909 : son choix s'arrête sur le cordonnier-machiniste et syndicaliste J.A. Langlois²⁸¹. L'appui implicite du Parti conservateur à la candidature de Langlois se manifeste par l'absence d'un candidat conservateur dans la circonscription de Saint-Sauveur à cette élection. Le candidat ouvrier Langlois remporte ainsi la victoire avec 575 voix²⁸².

Une fois en poste, le comportement de Langlois déçoit plusieurs de ces partisans alors qu'il vote contre le projet de loi assurant l'uniformité des manuels scolaires dans les écoles publiques en 1911. À l'assemblée du CCNMT du 21 février 1911, Brunet reproche à Langlois de ne pas avoir représenté l'opinion des ouvriers à ce sujet²⁸³. Selon Brunet et

²⁷⁹ *Le Soleil*, 2 novembre 1909, p. 4. Joseph Gosselin est un médecin chirurgien, Arthur Paquet est l'un des échevins de Saint-Sauveur et un manufacturier de bijouteries, Omer Brunet est l'un des échevins de Saint-Sauveur et un chef syndical et Jules Patry est un avocat.

²⁸⁰ *La Patrie*, 3 novembre 1909, p. 4. Armand Lavergne est élu député nationaliste à l'Assemblée législative dans Montmagny en 1908 et réélu en 1912. Il est aussi le « whip » du Parti conservateur de 1909 à 1912.

²⁸¹ J. A. Langlois est aussi président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, section Saint-Sauveur, en 1905 et en 1906, puis en 1909 et en 1910.

²⁸² *Le Soleil*, 13 novembre 1909, p. 1.

²⁸³ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 100.

ses partisans, le CCNMT réclame cette réforme du système d'éducation depuis plusieurs années et ne croit pas désobéir aux enseignements de l'Église par cette demande. Or, une aile plus catholique du syndicalisme national soutient l'opposition de Langlois au projet de loi sur l'uniformité des manuels scolaires et, comme nous l'avons indiqué dans les chapitres précédents, quitte alors le CCNMT pour fonder le CCND²⁸⁴.

Déçu par le comportement de Langlois à l'Assemblée nationale, le CCNMT décide de lui opposer un candidat ouvrier à l'élection provinciale de 1912 : Omer Brunet dépose alors sa candidature dans la circonscription de Saint-Sauveur²⁸⁵. La lutte entre ces deux candidats ouvriers ravive le débat sur l'uniformité des manuels scolaires et, pour discréditer la candidature de Brunet, ses adversaires l'accusent d'être un franc-maçon, un socialiste et un partisan de l'école neutre. La défense de Brunet ne parvient pas à défaire ces allégations et le député Langlois est réélu²⁸⁶.

La scène municipale se montre un terreau fertile à l'action politique partisane des travailleurs et à l'élection de candidats ouvriers. Cette dynamique trouve des éléments d'explication dans la nature de ce palier gouvernemental, tel que mentionné précédemment : le gouvernement municipal représente un lieu important de décisions concernant les problèmes immédiats et quotidiens des travailleurs. Nous avons montré précédemment que le CCNMT ainsi que son ancêtre le CCMT donnent leur appui à des candidats à la mairie ou à l'échevinage susceptibles de représenter et d'écouter les

²⁸⁴ *Le Pays*, 25 février 1911, p. 6.

²⁸⁵ *Le Soleil*, 1^{er} mai 1912, p. 9.

²⁸⁶ *Le Soleil*, 17 mai 1912, p. 1. Le Parti libéral s'abstient de présenter un candidat dans la circonscription de Saint-Sauveur. La lutte oppose ainsi Langlois, Brunet et le candidat conservateur Louis Savard (notaire). La lutte est remportée par Langlois avec 1050 voix alors que Brunet n'en obtient que 276.

demandes ouvrières. Le CFMT et le CCND, quant à eux, participent dans une moindre mesure à ce type d'action politique²⁸⁷.

Tableau 3.1 Échevins ayant des affiliations avec la classe ouvrière de Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Nom	Échevinage	Profession	Affiliation syndicale
Champlain			
John Byrne	1900-1903	Arrimeur	
Patrick Dinan	1898-1913	Arrimeur	Société bienveillante des journaliers de navire
F. Dinan	1912-1914	Arrimeur	Société bienveillante des journaliers de navire
Daniel Griffin	1896-1907	Arrimeur	Société bienveillante des journaliers de navire
Edwards Reynolds	1896-1903	Conducteur (CPR)	Order of Railroad Conductors ?
Saint-Roch			
Joseph Gauthier	1902-1905	Peintre et décorateur	-
J. B. Jinchereau	1904-1905	Entrepreneur maçon	-
Elzéar Saint-Pierre	1904-1909	Charpentier et menuisier	-
Saint-Sauveur			
Omer Brunet ²⁸⁸	1906-1909 *candidature en 1904 et 1910	Cordonnier-machiniste	Assemblée Champlain # 10581 des Chevaliers du travail Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada, Union locale des machinistes
Arthur Létourneau	1908-1909	Cordonnier	-
Olivier Plamondon	1900-1907	Boulangier	-
O. Napoléon Shink	1906-1909 *candidature en 1904	Cordonnier	-

Source : Ce tableau a été réalisé par l'entremise de nos recherches dans les sources suivantes : *L'Annuaire Boulanger & Marcotte, Le Soleil, L'Électeur, La Presse*. Nos recherches n'ont malheureusement pas permis d'offrir un portrait complet de l'association syndicale des échevins ci-dessus.

Tel qu'illustré dans le tableau 3.1, les ouvriers de Québec s'assurent d'une représentation au sein du Conseil de Ville entre 1896 et 1914 afin de faire valoir leurs droits sur la scène municipale. Les données présentées dans le tableau 3.1 témoignent aussi d'une

²⁸⁷ *Le Soleil*, 13 février 1904, p. 7.

²⁸⁸ Omer Brunet est aussi vice-président du CCMT (1896-1898), président (1903-1904) et vice-président du Québec (1904-1905) du CNMTC et de la FCT (1909-1912).

géographie sociale à Québec : à Champlain, les échevins proviennent des ouvriers du port alors qu'à Saint-Sauveur, ce sont plutôt les travailleurs de la chaussure qui s'élèvent au poste d'échevins. De cette façon, à Champlain, des candidats ouvriers sont présentés aux élections municipales dès 1896 alors qu'il faut attendre jusqu'en 1902, pour Saint-Roch, et 1904 pour Saint-Sauveur pour observer la même situation.

Les conseils centraux de Québec et Lévis luttent aussi pour des réformes du système électoral et politique municipal. En effet, entre 1896 et 1914, ils demandent l'amendement ou même l'abolition de la qualification foncière pour la détention des postes de maire et d'échevin²⁸⁹. Le CFMT réclame aussi la diminution du nombre d'échevins au sein du Conseil de ville afin de réduire les coûts et favoriser un meilleur rendement de la part de cet organe politique. Le CCNMT, quant à lui, forme un club de réforme municipale demandant des mesures telles que l'élection du maire par le peuple et l'élargissement du droit de vote. Le programme de ce dernier contient des mesures pro-ouvrières telles que l'élection du maire par la population, l'élargissement du droit de vote et l'abolition de la qualification foncière²⁹⁰.

La présentation des candidats ouvriers Omer Brunet et O. Napoléon Shink en 1904 à Saint-Sauveur survient à la suite de la formation d'un club de réforme municipale à Québec la même année. Malgré cela, les « candidats de la réforme » ne semblent pas être bien accueillis et appuyés par toutes les organisations ouvrières de Québec. En effet, bien que le CCNMT appuie la candidature de Brunet et de Shink, le CFMT se montre plus prudent et refuse de donner un appui explicite à ces derniers, préférant demander aux

²⁸⁹ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 92.

²⁹⁰ *Le Soleil*, 24 mai 1911, p. 9.

travailleurs de « voter suivant leur conscience »²⁹¹. Cette conjoncture accompagnée des critiques portées au club de réforme municipale peut expliquer la défaite des candidats ouvriers en 1904. Or, ces derniers seront élus en 1906²⁹².

Conclusion

Pour conclure, nous avons montré que les conseils centraux représentent à la fois une instance de ralliement et de revendications pour la classe ouvrière sur la base de l'affiliation syndicale, identitaire et idéologique. Pour cette raison, les divisions syndicales et idéologiques du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entraînent des scissions et la formation de nouveaux conseils centraux en 1903 et en 1911. Ces différences s'observent dans le rôle, les stratégies et l'influence des différents conseils centraux de Québec et Lévis dans leurs interactions avec la classe politique. Cette division s'inscrit aussi dans l'affirmation de la classe ouvrière par l'instar des fêtes et des démonstrations publiques auxquelles prennent part les organisations ouvrières.

Dans sa lutte pour l'amélioration de ses conditions de travail et de vie, la classe ouvrière de Québec et Lévis doit négocier avec la classe politique au niveau municipal, provincial et fédéral. Les conseils centraux partagent de nombreux enjeux sur la scène municipale quant aux problèmes quotidiens de la classe ouvrière. Aux niveaux provincial et fédéral, les combats politiques de la classe ouvrière quant à l'éducation et au recours à l'arbitrage entraînent par contre une polarisation des débats.

Les ouvriers de Québec et Lévis, mais plus particulièrement ces éléments nationaux, ont recours à l'action politique partisane entre 1896 et 1914, par l'appui aux partis traditionnels et la présentation de candidats ouvriers. Elle passe en premier lieu par

²⁹¹ *Le Soleil*, 8 février 1904, p. 1. ; 13 février 1904, p. 7.

²⁹² *Le Soleil*, 24 mai 1911, p. 9.; J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 92.

l'utilisation des journaux qui permet aux militants d'exposer et de défendre les enjeux ouvriers, mais aussi de fournir un appui électoral aux candidats sensibles aux conditions ouvrières. Bien que nous n'ayons noté aucun candidat ouvrier québécois ou lévisien aux élections fédérales entre 1896 et 1914, les ouvriers de Québec et Lévis ont présenté des candidats aux élections municipales et provinciales durant ces années. Notre analyse de l'action politique partisane a aussi révélé de nombreux conflits et divisions du mouvement ouvrier sur ces questions.

Chapitre 4 : L'Église et le mouvement syndical

Notre interprétation des relations entre l'Église et le mouvement ouvrier dans ce chapitre s'inspire de l'histoire sociale du christianisme. De ce fait nous examinons les interactions et la capacité d'adaptation du clergé qui cherche à conserver son autorité et de la classe ouvrière qui veut adapter l'institution à ses aspirations sociales²⁹³. En effet, nous notons que l'Église de Québec et Lévis s'inquiète des débordements du mouvement ouvrier et cherche à conseiller et diriger la classe ouvrière. Le mouvement ouvrier, quant à lui, doit négocier avec l'Église, soit en s'alliant avec elle ou en s'opposant à son intervention. Nous cherchons aussi à montrer la complexité et l'hétérogénéité de l'institution cléricale et de l'organisation ouvrière en notant les discours divergents de leurs membres. La méthodologie que nous avons empruntée pour analyser les relations entre l'Église et le mouvement ouvrier diffère de la méthodologie empruntée dans les autres chapitres de cette thèse, c'est-à-dire que nous privilégions ici une analyse chronologique.

Dans la première partie de ce chapitre, nous montrons que la période de 1896 à 1900 marque le début d'un changement de paradigme de l'attitude cléricale à l'égard du mouvement ouvrier qui passe d'une hostilité incarnée par Mgr Taschereau à une ouverture timide de la part de Mgr Bégin. Par cette analyse, nous cherchons à comprendre la portée de *Rerum Novarum* sur le rapprochement de l'Église et des organisations syndicales, mais aussi des organisations mutuelles. Nous tentons également de transcender l'analyse des relations entre le mouvement ouvrier et Mgr Taschereau à la fin du XIX^e siècle afin de montrer un portrait plus nuancé de la situation.

²⁹³ C. Larochelle, *Op cit.*, p. 282-289.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous évaluons le changement de paradigme dans l'attitude cléricale entraîné par l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de 1900 : le clergé de Québec et Lévis renforce ses actions dans les questions sociales et établit un discours quant au « bon syndicalisme ». Or, le nouvel intérêt cléricale pour la question syndicale obtient un accueil mitigé chez les ouvriers syndiqués entre 1900 et 1911 et renforce les tensions qui subsistent au sein de l'organisation syndicale. Dans ce dernier chapitre, nous tentons de dépasser l'analyse immédiate des conséquences de l'arbitrage sur les relations entre l'Église et les ouvriers en nous intéressant à son effet sur les relations de ces acteurs jusqu'en 1911.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous montrons que la division du mouvement syndical national atteint son paroxysme en 1911 alors qu'il est scindé en deux conseils centraux à l'occasion du débat provincial sur l'éducation. Dans cette partie, nous approfondissons l'analyse de cette division syndicale en étudiant les causes latentes du conflit. Nous dépassons quelque peu les limites temporelles de notre sujet pour aborder la réunion des deux conseils centraux nationaux de Québec et Lévis en 1918 sous le patronage de l'Église. Cette réunion s'effectue alors que l'action cléricale dans l'organisation syndicale s'approfondit et montre le potentiel de la voie du syndicalisme catholique.

4.1 De Mgr Taschereau à Mgr Bégin, 1896-1900

La levée de la condamnation des Chevaliers du travail en 1887 et la promulgation de l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891 par le pape Léon XIII favorisent le rapprochement et l'approfondissement des relations entre les organisations ouvrières et l'Église. *Rerum Novarum* condamne le socialisme tout en reconnaissant la responsabilité de l'État et de l'Église quant au bien-être de la classe ouvrière. Le pape Léon XIII

condamne la lutte des classes et prône plutôt l'harmonie et la complémentarité entre les intérêts du Capital et du Travail. En reconnaissant le droit naturel des ouvriers à l'organisation, il valorise l'importance des sociétés de secours mutuels, des corporations ouvrières et des syndicats²⁹⁴.

Malgré la diffusion de *Rerum Novarum*, les relations entre le mouvement ouvrier et le clergé de Québec et Lévis demeurent tendues à la fin du XIX^e siècle et il est donc important de s'intéresser à la réception de cette encyclique sur le clergé et le mouvement ouvrier. Alors que Mgr Taschereau combat les mouvements syndicaux au nom de la loi fondamentale du respect de l'autorité, une conception hiérarchique et statique de l'organisation sociale, Mgr Bégin adopte une attitude plus modérée à l'égard des syndicats entre 1896 et 1900²⁹⁵. Malgré l'avènement de *Rerum Novarum* et de Mgr Bégin à la tête du clergé de cette région, l'action cléricale dans le milieu syndical demeure limitée durant cette période. Les travailleurs, quant à eux, accueillent avec enthousiasme *Rerum Novarum*, mais ils demeurent méfiants à l'égard du rôle de l'Église dans la question ouvrière. Il est aussi important de noter que la religiosité et la confiance du mouvement ouvrier envers le clergé de Québec et Lévis ne s'exprime pas uniformément chez les syndicats.

Attitude cléricale à l'égard du mouvement ouvrier

La réception de *Rerum Novarum* par le clergé québécois est particulière. Bien que l'encyclique soit diffusée par divers journaux, tels que *Le Canada* et *La Vérité*, elle connaît

²⁹⁴ P. C. Bischoff, « La réception de *Rerum novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », p. 4-5. Il est important de noter que l'encyclique *Rerum Novarum* est plus communément nommée l'encyclique sur la condition ouvrière entre 1896 et 1914.

²⁹⁵ Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898. Archevêque de Québec du 24 décembre 1870 au 12 avril 1898) se montre hostile à l'égard des syndicats et donne une préférence nette aux sociétés de secours mutuels. Mgr Taschereau combat arduement les Chevaliers du travail à la fin du XIX^e siècle à l'aide de condamnations. Cette attitude s'inscrit dans la vision traditionnelle du clergé du recours à la charité comme solution au problème ouvrier. Elle est partagée par ses confrères du XIX^e siècle, tels que Mgr Bourget et Mgr Baillargeon.

une portée plutôt faible puisque les évêques québécois s'abstiennent de commenter son contenu. L'attitude conservatrice de l'Église de Québec, sa crainte de la franc-maçonnerie et l'expérience de la condamnation des Chevaliers du travail teignent sa réception de *Rerum Novarum*. Elle privilégie en effet déjà la formation de sociétés de secours mutuels pour encadrer les ouvriers canadiens-français et veiller à leur situation matérielle. *Rerum Novarum* est alors traitée comme une confirmation de la voie déjà tracée²⁹⁶. Le clergé de Québec et Lévis poursuit donc avec énergie ses encouragements à l'essor des sociétés de secours mutuels à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, tel qu'expliqué dans le premier chapitre.

Malgré l'avènement de *Rerum Novarum*, la relation entre le clergé et le mouvement syndical demeure hésitante. En effet, la méfiance mutuelle entre le clergé et le mouvement ouvrier entretenue sous le règne de Mgr Taschereau se poursuit entre 1896 et 1900. Or, la nature de cette relation commence à se transformer en raison de la coïncidence du contexte social et de l'arrivée de Mgr Louis-Nazaire Bégin à titre d'archevêque de Québec en 1898²⁹⁷. En effet, l'offensive des syndicats internationaux montréalais en 1897 et la formation du Parti ouvrier à Montréal en 1899 forcent l'Église à s'intéresser aux questions ouvrières à la fin du XIX^e siècle²⁹⁸. Ce contexte renforce la crainte du clergé de l'ingérence du socialisme dans le mouvement ouvrier, et donc, confirme l'importance et la nécessité de la mise en place de la doctrine sociale de l'Église. Malgré cela, Mgr Bégin se prononce peu à propos de *Rerum Novarum* entre 1896 et 1900; cette encyclique n'est mentionnée qu'une seule fois dans ses mandements et lettres pastorales entre 1898 et 1900. Toutefois,

²⁹⁶ P. C. Bischoff, « La réception de *Rerum novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », p. 6.

²⁹⁷ Mgr Louis-Nazaire Bégin (1840-1925) occupe le poste de coadjuteur de Mgr Taschereau dès 1891.

²⁹⁸ Nive Voisine, *Op cit.*, p. 215.

la position et le rôle qu'il prend à partir de 1900 quant à la doctrine sociale de l'Église et au syndicalisme mène à croire qu'il appuie fortement cette encyclique.

En effet, par sa participation à l'effort de médiation dans le conflit ouvrier de la chaussure à la fin de l'année 1900, Mgr Bégin est perçu comme l'un des précurseurs du syndicalisme catholique qui voit le jour dès 1907²⁹⁹. L'arbitrage de 1900 permet en effet une ouverture vers une nouvelle ère au niveau relationnel entre l'Église et les ouvriers; nous analyserons cette problématique dans la deuxième partie de ce chapitre. Mgr Bégin reconnaît les bienfaits des sociétés de secours mutuels dans l'harmonisation des relations entre le Capital et le Travail, mais, contrairement à Mgr Taschereau, il reconnaît aussi les bienfaits des associations syndicales selon certaines conditions à partir de 1900³⁰⁰.

Les relations entre les ouvriers et l'Église ne se limitent pas aux interactions de l'archevêque, elles se dévoilent aussi par la participation du clergé au mouvement ouvrier. Avant 1900, la majorité des sociétés de secours mutuels comptent déjà un chapelain dans leur structure³⁰¹. Tel qu'illustré dans le tableau 4,1, très peu de syndicats suivent cette structure : seuls trois syndicats comportent un chapelain avant 1900, soit l'Union des tailleurs de cuir, l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec et l'Union secourable et protectrice des ouvriers de Stadacona³⁰². Entre 1901 et 1914, il semble que l'Église ne réussisse à percer le domaine syndical que par la coercition. En effet, la sentence arbitrale de Mgr Bégin impose l'installation d'un chapelain au sein des trois syndicats de

²⁹⁹ J. Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, p. 51.

³⁰⁰ *Le Peuple*, « Les relations entre les patrons et les ouvriers – la sentence arbitrale de Mgr Bégin », 18 janvier 1901, p. 2.

³⁰¹ Entre 1896 et 1914, les termes « chapelains » et « aumôniers » sont utilisés.

³⁰² Il est intéressant de noter que les chapelains entre 1896 et 1900 proviennent tous du clergé du quartier ouvrier Saint-Roch (voir le tableau 4.1). Nous n'avons malheureusement pas été en mesure de consulter les constitutions et règlements de toutes ces sociétés et il nous est donc difficile d'indiquer le rôle des chapelains dans les syndicats entre 1896 et 1900. Toutefois, nous supposons que leur rôle s'apparente à celui occupé par le père Alexis à partir de 1902.

la chaussure impliqués dans ce conflit, tel qu'indiqué dans le tableau 4.1. Or, à la suite de cette intervention, nous n'avons noté aucun ajout de chapelain à la structure syndicale d'autres organisations à Québec et Lévis entre 1896 et 1914.

Tableau 4.1 : Chapelains des organisations syndicales de Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Années	Union des tailleurs de cuir	Union secourable et protectrice des journaliers de Québec	Union secourable et protectrice des journaliers de Stadacona	Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada, Union locale des machinistes Union des cordonniers-machinistes	Fraternité des tailleurs de cuir	Union protectrice des cordonniers monteurs
1896	Abbé Louis-Philippe Delisle (Saint-Roch)			Aucun (fondé en 1899)	Aucun (fondé en 1899)	Aucun
1897						
1898	Révérénd Henri Alfred Dionne (Saint-Roch)	Révérénd Joseph A. Morin (Saint-Roch)	Abbé Louis Delisle (Stadacona)			
1899						
1900	Abbé Antoine Gauvreau (Saint-Roch)			Abbé Paul-Eugène Roy (Jacques-Cartier)	Abbé Antoine Gauvreau (Saint-Roch)	R. P. E. Tourangeau (Saint-Sauveur)
1901						
1902						
1903						
1904						
1905						
1906						
1907						
1908						
1909						
1910	Aucun			Révérénd Père Alexis de Barbezieux (Limoilou)	Révérénd Père Alexis de Barbezieux (Limoilou)	Révérénd Père Alexis de Barbezieux (Limoilou)
1911						
1912						
1913						
1914						
		Révérénd M. Lagueux, curé Saint-Roch				

Source : Nous avons créé ce tableau à partir de nos recherches dans les journaux de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, et plus particulièrement, *Le Soleil* et *L'Action sociale*. Malheureusement, nos recherches n'ont pas permis de compléter ce tableau, c'est-à-dire que nous n'avons pas pu déterminer le nom du chapelain de ces associations pour toutes les années entre 1896 et 1914. Il est également possible que d'autres syndicats comportent un chapelain entre 1896 et 1914.

La participation du clergé à la célébration des fêtes patronales des organisations ouvrières et de la fête du Travail, à chaque année à la messe, témoigne des liens entretenus entre ces deux groupes, mais aussi de la volonté du clergé de guider la classe ouvrière. À titre d'exemple, le curé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch à partir de 1895 et chapelain de l'Union des tailleurs de cuir entre 1900 et 1905, se montre plutôt actif dans les célébrations des organisations ouvrières. En octobre 1896, il offre un sermon à l'occasion de la fête patronale de l'Union des tailleurs de cuir dans lequel il appelle à la collaboration entre le Capital et le Travail et prononce des avertissements contre le socialisme :

La véritable solution ne se trouve pas dans le socialisme, mais dans les enseignements de l'Église, de l'admirable encyclique de sa Sainteté Léon XIII sur *La condition des ouvriers*, donnant à nos contemporains la solution la plus profonde, la plus lumineuse et la plus

complète de la constitution sociale. On a beau dire, le véritable ami de l'ouvrier, ce n'est pas le socialiste, mais c'est le prêtre³⁰³.

Cette citation est intéressante puisqu'elle montre un désir de rapprochement du clergé avec le mouvement ouvrier à travers la doctrine sociale de l'Église et rappelle les devoirs des ouvriers et des patrons, tel qu'indiqué par le pape Léon XIII. Le curé Gauvreau cherche aussi à diriger le mouvement ouvrier en leur recommandant de s'éloigner du socialisme et de suivre les enseignements de l'Église.

En 1898, le curé Gauvreau prononce le sermon de circonstance à l'occasion du cinquième anniversaire de l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec. Cette fois-ci, il réitère le besoin de collaboration entre le Capital et le Travail en rappelant que « la loi du travail est divine et que tous doivent se résigner à subir le sort qui leur a été fait par la chute du premier homme »³⁰⁴. Avec ces recommandations, le curé Gauvreau tente de nouveau de diriger les actions du mouvement ouvrier : il demande la collaboration entre les ouvriers et les patrons et se positionne contre le déclenchement des grèves.

Tel que nous l'avons expliqué dans les chapitres précédents, la fête du Travail forme un espace de négociations entre les ouvriers et le clergé et, à cet effet, une messe est organisée annuellement à l'occasion de cette célébration. Les membres du clergé prononcent des sermons de circonstance à l'occasion de la fête du Travail à plusieurs reprises entre 1896 et 1914³⁰⁵. Le sermon de circonstance permet au clergé de transmettre ses enseignements et d'encadrer la classe ouvrière. En 1899, le révérend Georges-Henri Defoy, ancien chapelain de l'Union des tailleurs de cuir, prononce le sermon :

³⁰³ *L'Électeur*, 13 octobre 1896, p. 2.

³⁰⁴ *Le Soleil*, 31 août 1898, p. 3. En 1900, le curé Gauvreau prononce entre autres le sermon de circonstance à l'occasion de la célébration de la fête du Travail

³⁰⁵ Tel qu'indiqué dans l'annexe 8, la messe annuelle de la fête du Travail n'est pas toujours accompagnée d'un sermon de circonstance.

Le patron et l'ouvrier à cause de leurs rapports journaliers, de la dépendance dans laquelle ils sont vis-à-vis l'un de l'autre, doivent vivre unis. Pourquoi donc se séparent-ils si souvent? Pourquoi ne se regardent-ils pas toujours d'un bon œil ? Pourquoi ces tiraillements, ces exigences d'un côté, ces murmures, cette révolte de l'autre ? Ah ! tous deux ne se rendent pas bien compte de leurs droits³⁰⁶.

Le révérend Defoy appelle à la collaboration entre le Capital et le Travail qui, selon lui, ne peut passer que par le respect des enseignements du pape Léon XIII. Il rappelle les droits et devoirs des ouvriers et des patrons et demande la modération du mouvement ouvrier³⁰⁷.

Position ouvrière envers l'Église

Le mouvement ouvrier accueille la publication de *Rerum Novarum* avec enthousiasme et utilise ses enseignements pour justifier son existence. Malgré cette nouvelle ouverture, les relations entre les ouvriers et le clergé demeurent hésitantes entre 1896 et 1900 : les ouvriers redoutent généralement l'implication du clergé dans les questions ouvrières alors que le clergé craint les débordements possibles du syndicalisme. Cette méfiance est entre autres héritée par l'expérience ouvrière avec Mgr Taschereau qui condamne la voie syndicale à maintes reprises durant son règne. De cette façon, seulement trois organisations syndicales possèdent un chapelain durant ces années³⁰⁸.

La relation houleuse entre les syndicats et l'Église s'illustre lors des démonstrations qui ont lieu à l'occasion de la mort de Mgr Taschereau en mai 1898. En effet, le CCMT de Québec et Lévis décline l'invitation et refuse de participer à cette célébration³⁰⁹. Bien entendu, l'absence du CCMT aux obsèques de Mgr Taschereau est une action symbolique de la tension entre ces deux acteurs, mais il est nécessaire de bien analyser le contexte qui

³⁰⁶ *Le Soleil*, 4 février 1898, p. 7. Le révérend Defoy s'intéresse aux relations entre les patrons et les ouvriers à l'occasion de deux publications : *Le patron et l'ouvrier* (1892) et *Jésus et l'ouvrier, discours prononcé à l'église St-Sauveur, Québec, fête du travail, 4 septembre 1893* (1893).

³⁰⁷ *Courrier du Canada*, 5 septembre 1899, p. 2.

³⁰⁸ Voir le tableau 4.1.

³⁰⁹ *Le Soleil*, 10 mai 1898, p. 3. ; 14 mai 1898, p. 3.

entoure cette décision. Tel qu'indiqué dans le troisième chapitre, des dissensions existent au sein du CCMT depuis l'expérience de la candidature ouvrière de Marsan en 1897 : en 1898, le CCMT subit encore les retombées de cette division. Il ne représente plus toutes les associations syndicales de Québec et Lévis et sa préoccupation envers sa réorganisation le mène à se retirer de certaines démonstrations publiques³¹⁰.

Le refus du CCMT de participer aux obsèques de Mgr Taschereau n'est pas accueilli unanimement : l'Union typographique #302 déplore cette action qui la mène à se retirer du CCMT qui « [...] ne s'est pas montré à la hauteur de sa position et qu'il a perdu une belle occasion de démontrer la dignité et le savoir-vivre des ouvriers de Québec dans une circonstance solennelle »³¹¹. La décision du CCMT représente ainsi les tensions qui subsistent entre le mouvement ouvrier et l'Église de Québec et Lévis, mais également les dissensions qui règnent au sein même des associations syndicales à la fin du XIX^e siècle.

L'encyclique *Rerum Novarum* est bien accueillie par les ouvriers. Ces enseignements sont repris par les chefs ouvriers afin de réitérer la dignité du mouvement syndical. Son langage est aussi utilisé à l'occasion de la célébration du travail. À titre d'exemple, une interprétation de cette encyclique est publiée par le CCMT dans le programme-souvenir à l'occasion de la fête du Travail en 1900 :

Tel est le drapeau ouvrier; qui ne l'aimerait pas? Puis, quand une dernière victoire aura assuré le triomphe final à ce noble étendard, les unions ouvrières pourront se glorifier d'avoir sauvé la société moderne et relevé l'humanité. Elles auront élaboré journellement l'évolution pacifique afin d'épargner aux hommes la révolution sanglante. Ouvriers unis, mes frères, tel est donc aussi notre mission; elle est belle, grande et digne de nous. Elle est providentielle. Continuons à la remplir avec courage et persévérance. Mais ne comptons, pour cela, que sur la seule force qui nous soit propre, la seule dont nous puissions disposer, L'UNION³¹².

³¹⁰ *Le Soleil*, 10 mai 1898, p. 3. ; 14 mai 1898, p. 3.

³¹¹ *Ibid.*

³¹² CCMT, *Programme souvenir de la fête du travail*. Québec, P. Larose Imprimeur, 1900, p. 33.

Cette citation est intéressante, car elle montre que la mission du mouvement ouvrier rejoint celle de l'Église, c'est-à-dire qu'il appuie les visées sociales et les moyens d'action de la doctrine sociale de l'Église. Elle réitère également le droit d'association des ouvriers prodigué par le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum*.

Comme nous l'avons noté dans le troisième chapitre, la présence périodique des sociétés de secours mutuels dans la procession de la fête du Travail et l'importance de la messe à cette occasion témoignent de la religiosité de la classe ouvrière de Québec et Lévis, mais aussi de la nécessité de négocier avec l'Église. L'organisation constante d'une messe à l'occasion de la fête du Travail à Québec et Lévis favorise les échanges entre la classe ouvrière et le clergé. En 1899, l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec offre même de payer les frais encourus par la tenue d'une messe à l'occasion de la fête du Travail à l'Église Saint-Malo³¹³. Une situation semblable s'observe à Montréal où une messe est généralement organisée le dimanche soir précédent la fête du Travail entre 1896 et 1914. Selon Jacques Rouillard, l'argumentaire contre la neutralité du syndicalisme international retrouvé dans les sermons prononcés à cette occasion pave ainsi la voie à l'installation du syndicalisme catholique à Montréal à partir de 1914³¹⁴.

4.2 De l'arbitrage à la fondation du nouveau conseil, 1901-1911

L'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de Québec à la fin de l'année 1900 est significatif dans l'histoire ouvrière québécoise puisqu'il marque la première intervention directe de l'Église dans le règlement d'un conflit ouvrier, et donc, le

³¹³ *Le Courrier du Canada*, 10 août 1899, p. 4.

³¹⁴ J. Rouillard, « La fête du travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952) », p. 30-31.

premier pas vers la création des syndicats catholiques³¹⁵. Dans cette deuxième partie, nous montrons que cette expérience entraîne un changement de paradigme chez le clergé de Québec et Lévis. Ce dernier renforce ses actions dans les questions sociales et ouvrières et établit un discours quant au « bon syndicalisme ». Or, le manque de personnel clérical versé dans la question ouvrière met un frein aux ambitions de l'Église dans le domaine syndical³¹⁶. Le nouvel intérêt clérical pour la question syndicale obtient également un accueil mitigé chez les ouvriers syndiqués entre 1900 et 1911 : alors qu'une partie du mouvement syndical, plus particulièrement du syndicalisme national, renforce ces relations avec l'Église, une autre aile craint l'ingérence cléricale dans les questions syndicales.

Avant d'entrer dans les détails de l'explication de l'impact de l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure de Québec de 1900, il est important de comprendre les circonstances qui ont entouré cet événement. Le 25 octobre 1900, les manufacturiers de chaussure de Québec se liguent contre leurs ouvriers et déclarent un lock-out généralisé dans 22 manufactures de chaussure. L'Association des manufacturiers de chaussures de Québec invite les travailleurs à abandonner leur syndicat pour réintégrer leur poste, mais les membres de la Fraternité des tailleurs de cuir, de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et de la Fraternité des cordonniers-unis de la Puissance du Canada (union locale des machinistes) résistent à la stratégie patronale et refusent d'abandonner leur droit à l'association syndicale³¹⁷.

³¹⁵ Notre définition des syndicats catholiques s'apparente à celle formulée par Jacques Rouillard, c'est-à-dire que la confessionnalité d'un syndicat est déterminée par quatre facteurs : l'appellation « catholique », l'admission exclusive aux catholiques, la présence d'un chapelain et l'adhésion à la doctrine sociale de l'Église. Voir J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 168.

³¹⁶ « Rapport officiel du Congrès tenu à Montréal les 25-26 janvier 1911 sur l'organisation professionnelle », dans M. Têtu, *Op cit*, p. 539-541.

³¹⁷ *Le Soleil*, 19 novembre 1900, p. 8.

Alors que le conflit s'éternise, le 21 novembre 1900, l'éditorialiste de l'*Évènement* propose de soumettre le conflit à Mgr Bégin, « arbitre d'une grande sagesse » dont « le jugement ne manquerait pas de donner la plus entière satisfaction. »³¹⁸. Les deux parties se rédigent alors toutes deux une lettre à Mgr Bégin qui accepte ce rôle³¹⁹. Mgr Bégin leur demande de lui soumettre leurs réclamations par écrit. Selon les patrons, la source de ce conflit réside dans l'existence des syndicats :

Un jour, la lumière s'est faite, on a compris d'où venait le mal : sous le nom de « Fraternité » c'était la conspiration ouvrière contre le capital et l'autorité du patron organisée et fonctionnant à l'instar des sociétés secrètes et d'une audace inouïe. [...] les patrons ont été maltraités et humiliés dans leurs droits et leur autorité. Ils l'ont été au point qu'ils n'ont vu qu'un moyen de pouvoir continuer l'exploitation de leur industrie et c'est celui qu'ils ont mis à exécution en fermant leurs fabriques pour ne les rouvrir que le jour ou les ouvriers auront fait la promesse solennelle d'abandonner la Fraternité ouvrière, dans l'opinion des patrons la véritable cause de tout le mal et de toutes les difficultés³²⁰.

La réclamation patronale est simple : les ouvriers doivent renoncer à leur droit d'association syndicale puisque cette dernière nuit à l'autorité patronale et menace la pérennité de l'industrie de la chaussure à Québec. Les patrons se perçoivent comme les victimes des différents « coups » orchestrés par les ouvriers syndiqués de la chaussure entre 1891 et 1900 et cherchent à redevenir maîtres de leurs manufactures³²¹.

Les ouvriers, quant à eux, cherchent bien entendu à défendre leur droit d'association, mais ils réclament aussi une amélioration de leurs conditions de travail. Contrairement aux patrons, ils affirment que les diverses réclamations qu'ils ont établies entre 1891 et 1900 sont justes et nécessaires. Au niveau salarial, par exemple, les patrons

³¹⁸ M. Tétu, *Op cit*, p. 46. L'éditorialiste est alors L. J. Demers, propriétaire de l'*Évènement*.

³¹⁹ *Lettre de l'Association des manufacturiers de chaussures de Québec à Mgr Bégin*, 27 novembre 1900 et *Lettre des ouvriers acceptant l'arbitrage de l'archevêque*, 28 novembre 1900, dans le dossier AAQ 31-17A des archives de l'Archidiocèse de Québec.

³²⁰ *Factum de l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec*, 1^{er} décembre 1900 dans le dossier AAQ 31-17A des archives de l'Archidiocèse de Québec.

³²¹ *La Presse*, 24 novembre 1900, p.10.

disent offrir le même salaire à leurs ouvriers que les salaires obtenus par les ouvriers des autres villes. Or, les travailleurs affirment que leurs « salaires sont de 40 à 45 p.c. moindres que les salaires payés à ceux de nos confrères de Montréal qui accomplissent les mêmes tâches que nous. La différence est encore plus grande si l'on compare nos salaires à ceux des manufacturiers de Toronto et Hamilton ont à payer. »³²². Les ouvriers refusent de se soustraire à leur droit d'association et, selon eux, la proposition des patrons est une « insulte gratuite que les patrons font à toutes les sociétés ouvrières »³²³.

Le 10 décembre 1900, Mgr Bégin demande aux manufacturiers d'ouvrir leurs manufactures et aux ouvriers de réintégrer leurs fonctions ainsi que de cesser leurs assemblées pour la durée de l'arbitrage. Il demande aussi aux deux parties d'accepter préalablement de se conformer à la sentence arbitrale, peu importe sa portée³²⁴. Or, l'adversité entre les deux parties est telle que, dès le 13 décembre 1900, le curé Gauvreau rapporte un différend : les cordonniers-machinistes appartenant à la Fraternité des cordonniers unis ont quitté leur poste puisque les patrons emploient des ouvriers non syndiqués. Le curé Gauvreau leur rappelle leur engagement à honorer le statu quo jusqu'au dépôt de la sentence arbitrale et les employés réintègrent leurs fonctions³²⁵. La situation demeure tendue jusqu'au dépôt de la sentence arbitrale le 10 janvier 1901.

Conséquences de l'arbitrage sur l'opinion et l'action cléricale dans le domaine syndical

Suivant les enseignements de *Rerum Novarum* dans sa sentence arbitrale, Mgr Bégin recommande l'établissement d'une formule d'arbitrage basée sur la loi fédérale de

³²² *La Presse*, 24 novembre 1900, p.10.

³²³ *Ibid.*

³²⁴ *L'Évènement*, 5 décembre 1900, p. 4. ; 7 décembre 1900, p. 4.

³²⁵ *Lettre du curé Gauvreau à Mgr Bégin*, 13 décembre 1900, dans le dossier AAQ 31-17A des archives de l'Archidiocèse de Québec.

conciliation et reconnaît le droit d'association des ouvriers. À partir de cette date, l'Église défend et appuie sans équivoque le droit d'association des ouvriers sous certaines conditions. Mgr Bégin affirme que seuls les syndicats qui se proposent d'atteindre « une fin honnête et juste » et qui n'emploient que des « moyens conformes à la morale, à l'honnêteté et à la justice » pour arriver à leurs fins sont reconnus légitimes³²⁶. Comme il estime que certains articles des constitutions des syndicats de la chaussure portent atteinte à « la liberté personnelle, à la liberté de conscience et à la justice », il exige qu'elles soient modifiées pour qu'elles soient conformes « à la morale, à l'honnêteté et à la justice »³²⁷.

Par contre, la méfiance de l'Église de Québec à l'égard du syndicalisme international se poursuit entre 1901 et 1911. En 1900, la FAT institue John Flett, un charpentier de Hamilton et vice-président du CMTC, comme organisateur permanent afin de favoriser la syndicalisation du Canada³²⁸. Alors que Flett concentre ses efforts de mobilisation au Québec en décembre 1900, il constate que la division qui subsiste entre les ouvriers syndiqués nationaux et internationaux, son ignorance du français et l'opposition

³²⁶ *Le Peuple*, 18 janvier 1901, p. 2.

³²⁷ *Ibid.* Pour ce faire, Mgr Bégin nomme une commission ecclésiastique, formée de l'abbé P. E. Roy, de l'abbé Nunesvais et de l'abbé Stanislas Lortie, pour réviser les constitutions syndicales. Les constitutions syndicales sont modifiées afin de refléter l'obédience catholique de ces organisations plutôt que d'encourager l'esprit révolutionnaire chez les ouvriers. De cette façon, la commission ecclésiastique s'attaque entre autres au principe de la grève et privilégie l'arbitrage dans le règlement des conflits ouvriers. Elle rappelle également que le patron est « maître de son usine » et retire ainsi des constitutions toutes clauses pouvant lui porter dommage. Le principe de l'atelier syndical est également ébranlé : les ouvriers ne sont pas dans l'obligation d'appartenir à l'organisation syndicale. Voir M. Têtu, *Op cit*, p. 63-77 à ce sujet.

³²⁸ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 32. En 1896, Gompers propose au CMTC d'échanger un délégué fraternel afin de régler les différends syndicaux canado-américains à propos de l'attribution des chartes d'affiliation et de la loi américaine sur l'immigration qui entraîne un impact sur les ouvriers canadiens – le CMTC acquiesce à cette proposition en 1898 après qu'un délégué de la FAT, Thomas Kidd, ait assisté au congrès canadien. Malgré les subventions de la FAT, le CMTC peine à se former un budget suffisant pour engager un organisateur permanent. Désireux d'accroître son influence en sol canadien, la FAT engage un organisateur permanent pour le Canada en 1896, P. J. Loughrin, un marchand de Sault-Sainte-Marie. Toutefois, les actions répréhensibles de ce dernier mènent la FAT à reconsidérer ses efforts d'organisation en sol canadien; la FAT décide de se tourner vers l'utilisation d'organiseurs volontaires.

du clergé compliquent ses visées organisationnelles³²⁹. Le 3 février 1901, Flett et le président de la Boot and Shoe Workers Union, J. F. Tobin, rejoignent Québec dans le cadre de leur campagne d'organisation syndicale. Les organisateurs y reçoivent un accueil mitigé : le matin de leur assemblée dominicale, les curés de Saint-Roch (A. Gauvreau) et de Saint-Sauveur (E. Tourangeau) offrent des avertissements aux ouvriers à leur égard³³⁰. Dans le contexte de l'arbitrage de Mgr Bégin, les ouvriers appréhendent l'objection de l'Église quant au syndicalisme international. L'opposition de la presse, du clergé et de la bourgeoisie de Québec à la visite de Flett et Tobin décourage les ouvriers à participer à leur conférence : seulement un millier de personnes assistent à la rencontre³³¹.

Pour parfaire l'encadrement des sociétés ouvrières, la sentence arbitrale de Mgr Bégin réclame qu'un chapelain assiste aux assemblées régulières des trois syndicats impliqués. Il nomme d'abord les curés de la paroisse ouvriers de Saint-Roch (A. Gauvreau), de Saint-Sauveur (E. Tourangeau) et de Jacques-Cartier (P-E. Roy) comme chapelains des organisations ouvrières. Or, la résistance ouvrière et le manque d'assiduité des chapelains aux assemblées ouvrières, en raison de leurs tâches quotidiennes, mènent Mgr Bégin à reconsidérer cette nomination. Conscient que la question ouvrière déborde les limites paroissiales, il croit judicieux de ne nommer qu'un seul chapelain pour les trois associations ouvrières. En 1902, ce rôle est ainsi attribué à un connaissant de la matière :

³²⁹ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 32.; E. Forsey, *Op cit.*, p. 284-285. Flett et son équipe constituent des sections locales pour plus de 50 syndicats internationaux à travers le Canada : sur les 155 sections locales agréées en 1900, environ 80 ont été initiées par les organisateurs de la FAT

³³⁰ *La Presse*, 4 février 1901, p.2.

³³¹ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 60-61.

le Révérend Père Alexis de Barbezieux de la paroisse de Saint-Charles de Limoilou, membre de l'Ordre des Frères mineurs capucins³³².

À vocation sociale et pastorale, le père Alexis et les capucins adhèrent tout naturellement à la nouvelle doctrine sociale de l'Église et s'engagent dans les mouvements d'action catholique ce qui leur permet de s'intégrer au milieu québécois³³³. Selon Mgr Bégin, le père Alexis « par ses études spéciales et sa longue expérience a toutes les qualités requises pour travailler efficacement auprès de la classe ouvrière. Personne mieux que lui ne pourra aider les ouvriers à faire valoir leurs justes réclamations, tout en les maintenant dans les bornes de la modération et de la justice »³³⁴. Il possède en effet une réflexion approfondie sur la doctrine sociale de l'Église et se fait remarquer par la série de conférences portant sur l'encyclique *Rerum Novarum* offerte à Ottawa et à Hull en 1892. La personnalité joviale du père Alexis annonce également des relations harmonieuses avec les sociétés ouvrières.

Le père Alexis agit en tant que médiateur entre l'autorité patronale et la défense des droits ouvriers et s'oppose à la neutralité religieuse des unions internationales. Il assiste aux assemblées ouvrières, mais il intervient seulement sur demande puisque selon lui, ces réunions appartiennent aux travailleurs et ne servent pas à imposer les visées de l'Église³³⁵. Le père Alexis donne des conférences sur les droits et devoirs des patrons et des travailleurs dans l'esprit de la justice sociale et il prononce les sermons de la fête du Travail à Québec et Lévis en 1908 et en 1912. À l'occasion de la fête du Travail en 1908, il offre un sermon

³³² Nive Voisine, *Op cit.* p. 216. Né le 3 novembre 1854 à Baignes en France, le père Alexis est alors âgé de 47 ans. Avec l'Ordre des Frères mineurs capucins, il arrive à Ottawa en 1890 et en 1902, Mgr Bégin lui confie la paroisse de Saint-Charles de Limoilou.

³³³ Gilles Gallichan, « De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934). Deuxième partie : la bure, l'église et la cité », *Les Cahiers des dix*, n°57, 2003, p. 171-173.

³³⁴ *La Vérité*, 20 septembre 1902, p. 7.

³³⁵ G. Gallichan, *Op cit.*, p. 172.

sur les conditions de travail, les droits et les devoirs des patrons et des ouvriers ainsi que le rôle de l'Église dans la médiation de ces relations. Le père Alexis rappelle alors que l'Église approuve l'organisation syndicale sous certaines réserves :

Toutefois, il faut bien que je vous le dise franchement du haut de cette chaire de vérité, l'approbation que donne l'Église à vos Unions ne va pas sans une arrière-pensée d'inquiétude; car autant elle en approuve le bon usage, autant elle en réproverait l'abus. L'Union est une arme à deux tranchants : défensive elle est légitime ; offensive elle deviendrait criminelle³³⁶.

Le père Alexis réitère les fondements de la doctrine sociale; il privilégie l'arbitrage à la grève et demande aux ouvriers d'être vigilants par rapport aux excès du syndicalisme et au socialisme.

Tel que nous l'avons mentionné plus tôt, la nomination du père Alexis à titre de chapelain des organisations ouvrières s'inscrit dans la conjoncture de la doctrine sociale de l'Église au début du XX^e siècle. Subissant l'influence directe des catholiques sociaux européens, l'Église du Québec participe au mouvement de rechristianisation : le premier diocèse à suivre l'exemple européen est celui de Québec puisqu'en 1907, Mgr Bégin institue l'œuvre de l'Action sociale catholique. L'agitation des militants socialistes et la formation de syndicats neutres et internationaux inquiètent l'Église québécoise qui désire créer une troisième voie pour les ouvriers³³⁷. Par l'entremise de l'Action sociale catholique, l'Église cherche à soustraire les masses à l'influence socialiste. À l'occasion de la fête du Travail en 1908, Mgr Bégin affirme que « Les ouvriers n'ont aucun intérêt d'appartenir à des unions ouvrières dont ils ne connaissent pas les chefs et par lesquelles pour plusieurs

³³⁶ *L'Action Sociale, édition quotidienne*, 8 septembre 1908, p. 4.

³³⁷ Nive Voisine, *Op cit.*, p. 193-197 et 211-219.

d'entre elles, le socialisme s'introduit chez nous. »³³⁸ Il incite les ouvriers à se regrouper sous le patronage de l'Église et à se méfier des syndicats internationaux.

Conséquences de l'expérience de l'arbitrage sur la vision syndicale de l'Église

La nouvelle attitude du clergé envers le mouvement syndical de Québec et Lévis entraîne des réactions mitigées chez la classe ouvrière : une partie du mouvement ouvrier accueille avec enthousiasme la participation de l'Église à la question ouvrière et cherche à tisser des liens avec cet acteur fort alors qu'une autre partie s'inquiète de l'ingérence cléricale dans la question syndicale. De ce fait, la division du mouvement ouvrier quant à la participation cléricale déjà visible entre 1896 et 1900 s'approfondit entre 1901 et 1911. De plus, malgré la nouvelle ouverture de l'Église à l'égard du syndicalisme, les avancées cléricales dans ce domaine restent limitées. L'absence d'une élite de clercs et de laïcs formée à la doctrine sociale de l'Église nuit certainement à la cause³³⁹.

Malgré leur soumission préalable à la sentence arbitrale de Mgr Bégin, les syndicats de la chaussure font preuve de réticence par rapport aux directives de cette dernière. Cette réticence se perçoit à travers les conflits de la chaussure qui surviennent entre 1901 et 1911 et par la résistance syndicale à la soumission de leur constitution à un comité de révision ecclésiastique. Quelques jours après le dépôt de la sentence arbitrale de Mgr Bégin, un conflit de la chaussure survient à la fabrique de chaussures C. E. McKee alors que les cordonniers-monteurs réclament une augmentation de salaire. Les chapelains Tourangeau et Gauvreau demandent aux ouvriers de se soumettre à la sentence arbitrale de Mgr Bégin et de faire parvenir leurs griefs à un comité de conciliation³⁴⁰.

³³⁸ *Le Soleil*, 8 septembre 1908, p. 5.

³³⁹ « Rapport officiel du Congrès tenu à Montréal les 25-26 janvier 1911 sur l'organisation professionnelle », dans M. Têtu, *Op cit*, p. 539-541.

³⁴⁰ *La Presse*, 21 janvier 1901, p. 9.

Les manufacturiers acceptent presque immédiatement de se conformer à la sentence arbitrale et nomment leurs délégués au conseil de conciliation et au tribunal d'arbitrage. Les ouvriers, quant à eux, tardent à faire de même en raison de la Fraternité des cordonniers unis qui nécessite l'approbation du bureau central de la fraternité (Saint-Hyacinthe) avant de procéder à la modification de sa constitution. En février 1901, les trois syndicats nomment leurs représentants et le bureau de conciliation est formé. Ce dernier est rapidement utilisé puisque le lundi 4 février 1901, les cordonniers-monteurs de la fabrique de J. Ritchie déclenchent un arrêt de travail d'une journée. À la recommandation de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs, leurs griefs sont soumis au bureau de conciliation³⁴¹.

Le bureau de conciliation connaît une rude épreuve dès le 20 juin 1901 alors que la Fraternité des cordonniers unis ordonne un arrêt de travail dans deux manufactures dans lesquelles des cordonniers-machinistes non syndiqués sont employés. Les manufacturiers acceptent de soumettre le conflit au bureau de conciliation à condition que les cordonniers-machinistes réintègrent leurs fonctions, mais ces derniers refusent de retourner au travail puisque la présence d'employés non syndiqués menace la survie de leur unité syndicale³⁴². Les manufacturiers font part de l'attitude ouvrière à Mgr Bégin qui demande au curé Gauvreau de convoquer les ouvriers à l'Église Saint-Roch. Le conflit est finalement soumis au bureau de conciliation et les ouvriers réintègrent leurs fonctions le 28 juin³⁴³.

Au même moment, les ouvriers de la chaussure présentent aussi une résistance à la révision de la constitution de leurs organisations syndicales tel que demandé dans la sentence arbitrale de Mgr Bégin. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le conflit

³⁴¹ *La Presse*, 7 février 1901, p. 9.

³⁴² *La Gazette du Travail*, 1901-1902, p. 64-66.

³⁴³ *Ibid.*

impliquant la Fraternité des cordonniers unis en juin 1901 ramène cette question sur la table. La résistance ouvrière entraîne une réaction cléricale : les ouvriers sont convoqués à l'Église Saint-Roch où le curé Gauvreau presse les organisations ouvrières de soumettre leurs constitutions à la révision cléricale. À la suite des pressions incessantes de la part du clergé, l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et la Fraternité des tailleurs de cuir acceptent de soumettre leur constitution à l'archevêque pour révision.

La Fraternité des cordonniers unis, quant à elle, se montre récalcitrante par rapport à cet examen et refuse de faire de même. Mgr Bégin relève alors les manufacturiers de chaussure de leur engagement envers les membres de l'organisation; les manufacturiers leur offrent un ultimatum : la révision de leur constitution ou la cessation de leur emploi. Les cordonniers-machinistes doivent donc se soumettre à la demande de Mgr Bégin : l'union locale de la Fraternité des cordonniers unis est dissoute en octobre 1901 pour former une nouvelle organisation syndicale conforme aux enseignements de l'Église : l'Union des cordonniers-machinistes³⁴⁴. Dès lors, le président du CCMT, Arthur Marois, soumet un document au ministère du Travail sur la question de la révision cléricale des constitutions syndicales. En février 1902, le nouveau président du CCMT, Edmond Barry, contacte le premier ministre canadien, Wilfrid Laurier à ce sujet. Malheureusement pour les ouvriers, le gouvernement fédéral leur demande d'honorer leur engagement préalable quant à la sentence arbitrale³⁴⁵.

³⁴⁴ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 164. La Fraternité des cordonniers unis refuse de soumettre sa constitution à la révision de Mgr Bégin, un nouveau syndicat doit donc être créé.

³⁴⁵ *Ibid*, p. 165-166. Le gouvernement fédéral se montre prudent dans ses réponses aux cordonniers-machinistes, car il craint qu'une action de sa part ne soit perçue comme un désaveu de la décision des autorités religieuses

Durant les années subséquentes, le système d'arbitrage formé par Mgr Bégin est confronté à deux conflits de taille. Entre le 26 mars et le 7 avril 1902, l'Union des cordonniers-machinistes soutient une grève contre le travail des ouvriers non syndiqués et refuse de soumettre ces griefs à un tribunal d'arbitrage. Elle obtient gain de cause le 7 avril 1902 : les ouvriers non syndiqués sont congédiés et les grévistes réintègrent leurs fonctions³⁴⁶. En octobre 1903, l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et la Fraternité des tailleurs de cuir présentent une demande d'augmentation de salaire au tribunal d'arbitrage qui refuse d'agréer à cette demande. La Fraternité des tailleurs de cuir dénonce alors l'attitude et la décision du tribunal d'arbitrage dans cette question. Alors que le conflit s'enlise, les manufacturiers déclarent un lock-out généralisé entre le 14 novembre et le 16 décembre 1903 – les manufactures sont ensuite rouvertes à condition que le litige soit soumis au tribunal d'arbitrage³⁴⁷.

Il semble donc que l'arbitrage de Mgr Bégin n'ait pas permis de régler le problème de fond entre ces deux parties, en effet, les relations entre les ouvriers et les manufacturiers de l'industrie de la chaussure demeurent conflictuelles : entre 1901 et 1911, nous avons noté 17 conflits opposant ces deux parties³⁴⁸. De plus, entre le 19 décembre 1913 et le 14 février 1914, un nouveau conflit survient entre les employés de la chaussure de l'Union des cordonniers-machinistes, de la Fraternité nationale des tailleurs de cuir et de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs et l'Association des manufacturiers de chaussure de Québec. Le 1^{er} novembre 1913, les employés refusent de signer les règlements des employeurs et ceux qui signent sont excusés par le syndicat. Les employés refusent

³⁴⁶ *La Gazette du travail*, 1902-1903, p. 525-615.

³⁴⁷ *Le Soleil*, 17 décembre 1903, p. 7.

³⁴⁸ Les ouvriers de la chaussure obtiennent gain de cause dans dix des 17 conflits survenus entre 1901 et 1911.

également de travailler avec des ouvriers non syndiqués. Le patronat se montre solidaire et 14 entreprises font front commun contre les ouvriers. Les démarches de conciliation sont vaines : aucun terrain d'entente n'est possible. Devant cette impasse, le père Alexis, chapelain des ouvriers de la chaussure, et le député J. A. Langlois agissent comme médiateur entre les deux parties qui acceptent de poursuivre les négociations menant à une entente le 13 février 1914³⁴⁹.

Le nouvel intérêt cléricale envers la question ouvrière n'est pas bien reçu parmi toutes les organisations syndicales. Les syndicats internationaux craignent l'intervention cléricale dans les questions syndicales puisque l'Église se montre hostile à leur égard. Les syndicats nationaux, et plus particulièrement les syndicats de la chaussure, demeurent combatifs entre 1901 et 1911 et remettent en question les directives soumises par la sentence arbitrale. Il est important de noter que nous n'avons identifié que six organisations syndicales comportant un chapelain entre 1901 et 1911 à Québec et Lévis, tel qu'indiqué dans le tableau 4.1. Ainsi, l'Église ne parvient pas à s'immiscer plus loin dans la structure syndicale durant cette période. Cette conjecture témoigne de la méfiance ouvrière à l'égard du clergé qui perdure au début du XX^e siècle.

Or, la reconnaissance du droit d'association syndicale par la sentence arbitrale de Mgr Bégin emmène certains éléments du syndicalisme national à percevoir l'Église comme un allié dans les questions du travail. Pour cette raison, ils cherchent à se rapprocher du monde cléricale et à s'attirer ces faveurs. À titre d'exemple, les syndicats de la chaussure de Québec et Lévis demandent au père Alexis d'apporter une adresse au Souverain Pontife, à

³⁴⁹ *Le Soleil*, 31 décembre 1913, p. 1. ; 14 février 1914, p. 16. ; 16 février 1914, p. 1-3. Les délégués syndicaux donnent une garantie de conformité aux règlements sous peine d'amende de 200\$. Le droit d'association syndical est garanti, mais les syndicats doivent s'incorporer. La proposition est acceptée unanimement à l'assemblée ouvrière et le retour au travail est prévu pour le 16 février 1914.

l'occasion de son voyage en Europe en 1907, dans laquelle ils présentent leur « filial attachement et leur dévouement absolu » au pape Pie XI³⁵⁰. Cette adresse est significative, mais elle représente seulement la vision des trois syndicats touchés par l'arbitrage. Pour témoigner de leur rapprochement avec l'Église, les sociétés ouvrières demandent la bénédiction de leurs sociétés : à l'occasion de la fête du Travail de 1908, le CCNMT annonce qu'il est sous les auspices de la religion catholique et, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste en 1911, l'Union nationale des employés du département de la Marine demande la bénédiction de son drapeau par Mgr Bégin³⁵¹.

Bref, l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin entraîne un changement de paradigme chez le clergé de Québec et Lévis qui renforce ses actions dans les questions sociales et ouvrières et qui établit un discours quant au « bon syndicalisme ». Malgré cette nouvelle ouverture de l'Église à l'égard du syndicalisme, l'absence d'une élite de clercs et de laïcs versés dans la question ouvrière limite les avancées cléricales dans ce domaine. Le nouvel intérêt clérical pour la question syndicale obtient un accueil mitigé chez les ouvriers syndiqués entre 1900 et 1911 : alors qu'une faction du mouvement syndical, plus particulièrement du syndicalisme national, renforce ces relations avec l'Église.

4.3 Cohabitation des conseils centraux nationaux, 1911-1914:

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la population québécoise est sous-scolarisée et l'État cherche à remédier à la situation. Le gouvernement québécois rencontre toutefois une forte résistance de la part de l'Église qui cherche à maintenir sa suprématie dans le domaine de l'éducation. La question de l'instruction obligatoire et de

³⁵⁰ *La Presse*, 23 septembre 1907, p. 9. ; 24 septembre 1907, p. 9. Malheureusement, nos recherches n'ont pas permis d'établir si cette adresse provient bel et bien d'une demande ouvrière ou de la part du père Alexis. Le père Alexis donne la bénédiction papale au CCNMT à son retour.

³⁵¹ *Le Soleil*, 24 juin 1911, p. 1.

l'uniformisation des manuels scolaires revient périodiquement entre 1896 et 1914 et trouve l'appui de la classe ouvrière. Entre 1896 et 1903, le CCMT se montre en faveur d'un système d'éducation publique et appuie les projets de loi qui tendent vers sa réalisation. Alors que le CCMT est scindé en 1903, les deux nouveaux conseils centraux luttent pour l'instauration d'un système d'instruction publique et obligatoire. Cette mesure figure en effet dans les déclarations de principe des nouveaux organismes canadiens, soit le CMTC et du CNMTC, mais aussi dans celles des organismes locaux, le CCNMT et le CFMT³⁵².

La question de l'instruction publique ressurgit en 1911 à l'occasion d'un débat sur l'uniformité des manuels scolaires dans les écoles publiques et sur l'instruction obligatoire; ce débat oppose entre autres le clergé aux syndicats. Le clergé s'oppose fermement à l'uniformité des manuels scolaires et à l'instauration de l'instruction obligatoire, car de telles mesures conduiraient à la diminution de l'influence cléricale dans le système d'éducation au profit de l'État. Les associations ouvrières, quant à elles, réclament l'uniformité des manuels scolaires et l'instruction obligatoire afin de démocratiser l'éducation. À titre d'exemple, l'uniformisation des manuels scolaires représenterait une économie considérable pour les ouvriers qui n'auraient plus à se procurer de nouveaux manuels à chaque déménagement³⁵³.

En 1911, le député libéral Godfroy Langlois présente un projet de loi sur l'uniformité des manuels scolaires à la législature du Québec³⁵⁴. Contre toute attente, le député ouvrier J. A. Langlois du comté de Saint-Sauveur s'y oppose et vote contre le projet de loi. En réponse à ce geste, le CCNMT se ligue contre J.A. Langlois et l'accuse de ne pas

³⁵² *Le Pays*, 25 février 1911, p.6.

³⁵³ *Le Soleil*, 22 février 1911, p. 5.

³⁵⁴ Élu député libéral en 1904, Godfroy Langlois (1866-1928) est un défenseur de l'uniformité des livres et de l'instruction obligatoire et gratuite.

représenter l'opinion ouvrière. J. A. Langlois défend son geste dans une lettre publiée par l'*Action Sociale* dans laquelle il explique sa position par sa conscience catholique³⁵⁵. Le CCNMT, quant à lui, répond par la publication d'une lettre d'Omer Brunet dans *Le Soleil* dans laquelle ce dernier indique « Que le Conseil Central n'a jamais cessé de réclamer cette réforme dans les écoles primaires, qu'il la réclame encore et qu'en cela in ne croit pas désobéir aux enseignements de l'Église. »³⁵⁶ Dans cette lettre, Brunet explique que la question de l'éducation a toujours été l'une des réclamations importantes de la classe ouvrière et il accuse le député Langlois de s'être éloigné des réclamations ouvrières.

Paroxysme de la division syndicale nationale

Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, la querelle sur l'instruction obligatoire et l'uniformisation des manuels scolaires mène le secrétaire du CCNMT, J. A. Mercier à démissionner de son poste en mars 1911 par appui au député J. A. Langlois et par respect des enseignements de l'Église³⁵⁷. Or, Mercier ne se contente pas de quitter ses fonctions au CCNTM, il entreprend des démarches pour former un nouveau conseil central national à Québec et Lévis. Le CCND voit le jour le 6 juin 1911 avec l'appui de quatre syndicats : l'Assemblée Papineau des Chevaliers du travail, la Fraternité nationale des manœuvres, l'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs et l'Union nationale des Longshoremen de Québec.

Notre recherche n'a pas permis de directement relier l'intervention cléricale avec la formation du CCND de Québec et Lévis en 1911. Or, comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente, la nouvelle ouverture du clergé à l'égard du mouvement ouvrier et de

³⁵⁵ *L'Action sociale, édition hebdomadaire*, 4 mars 1911, p. 12.

³⁵⁶ *Le Soleil*, 11 mars 1911, p. 10.

³⁵⁷ *Ibid.*

la question sociale contribue à la formation de deux factions à la suite de la sentence arbitrale de Mgr Bégin. Alors que les syndicats internationaux et une part du syndicalisme national demeurent méfiants à l'égard de l'intervention cléricale dans les questions ouvrières, une partie du mouvement national accueille cette nouvelle attitude avec enthousiasme et cherche à tisser des liens avec l'Église. Nous croyons ainsi que le débat sur l'éducation en 1911 a mené ses deux factions à briser leur lien organisationnel.

La division du CCNMT en 1911 doit aussi être analysée selon le contexte social et cléricale qui l'entoure. Redoutant la montée du socialisme dans les milieux ouvriers et la perte de l'emprise cléricale sur la classe ouvrière, l'exécutif de la Fédération des ligues du Sacré-Cœur envoie un mémoire à tous les évêques québécois sur la situation du mouvement syndical en 1910. Dans ce mémoire, il explique que le syndicalisme international doit être craint par le clergé puisqu'il est imprégné de socialisme et d'anticléricalisme. Les accusations portées à l'égard du mouvement syndical international sont entre autres basées sur ses demandes quant à l'instruction gratuite et obligatoire³⁵⁸. Il est possible que ce mémoire ait influencé la décision de Mercier et des associations ouvrières qui l'accompagnent dans la fondation du CCND. Soucieux de tisser des liens durables avec l'Église, ces derniers ressentent le besoin de retirer leur association au CCNMT de Québec et Lévis qui défend ces mêmes idées socialistes et anticléricales quant à l'instruction gratuite et obligatoire.

Dans son mémoire, la Fédération des ligues du Sacré-Cœur appelle à l'action cléricale pour soustraire les ouvriers à l'influence socialiste et anticléricale des syndicats internationaux et invite les évêques à une réunion d'étude sur la question. La réunion, se

³⁵⁸ N. Voisine, *Op cit*, p. 219.

déroulant les 25 et 26 janvier 1911, est présidée par le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale de Montréal, et le rôle de vice-président est occupé par le père Alexis. Pour la première fois à cette réunion, le clergé envisage la formation de syndicats catholiques afin de tenir tête au syndicalisme international³⁵⁹. Le contexte créé par cette réunion a, selon nous, possiblement influencé la décision des membres créateurs du CCND puisqu'elle confirme l'intérêt de l'Église à intervenir plus activement dans le mouvement syndical.

L'Église de Québec accueille ainsi avec enthousiasme la création du CCND. En effet, la question de l'éducation et de l'uniformité des manuels scolaires est capitale pour le clergé qui craint de perdre sa mainmise sur le système d'instruction québécois aux mains du gouvernement provincial. De cette façon, il désapprouve l'appui du CCNMT à ces projets de loi et apprécie l'appui du nouveau conseil en la matière³⁶⁰. De plus, le clergé se réjouit de l'orientation idéologique dont s'imprègne le CCND : sa constitution s'inspire des principes de la doctrine sociale de l'Église et son avant-propos est identique à celui de la constitution révisée de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs.

De cette façon, la formation du CCND divise les effectifs des syndicats nationaux. En 1911, le CCND de Québec et Lévis n'est formé que de quatre organisations syndicales, or, de nombreux syndicats passent ensuite du CCNMT au nouveau conseil tel que nous l'avons exposé dans le premier chapitre. En effet, les syndicats de la chaussure rejoignent rapidement les rangs du CCND et défilent à ses côtés dans la procession de la fête du Travail de 1911³⁶¹. De cette façon, il nous semble évident que l'arbitrage de Mgr Bégin dans le conflit de la chaussure en 1900 a pavé la route à l'installation d'une relation

³⁵⁹ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 177-178.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 102-103.; N. Voisine, *Op cit.*, p. 216.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 100-103.; Boulanger & Marcotte, *Op cit.*, 1896-1914.

harmonieuse entre le clergé et une partie du mouvement ouvrier. Cette relation est confirmée par la création du CCND en 1911.

Le conflit entre les syndicats nationaux de Québec et Lévis s'enlise dans les années subséquentes. La question de l'éducation est soulevée à nouveau à l'occasion de l'élection provinciale de 1912 à laquelle le CCNMT présente le candidat Omer Brunet contre le député sortant J.A. Langlois. Les adversaires du CCNMT et de Brunet l'accusent d'être un franc-maçon, un socialiste et un partisan de l'école neutre³⁶². Ces accusations sont particulièrement graves dans le contexte social et ouvrier du début du XX^e siècle. Les accusations à l'égard de Brunet lui coûtent la victoire et le député Langlois est réélu dans le district de Saint-Sauveur³⁶³. La querelle sur l'éducation, mais surtout l'importance de ce débat et de ces répercussions pour le clergé et la classe ouvrière, a ainsi mené au parachèvement de la division du syndicalisme national à Québec et Lévis. Malheureusement pour le CCNMT, les partisans du CCND ne font qu'augmenter depuis sa fondation; tel qu'illustré par la deuxième victoire de Langlois en 1912.

Réunification sous le patronage de l'Église

En 1913, l'Assemblée Papineau des Chevaliers du travail essaie à plusieurs reprises de réunifier le CCNMT et le CCND de Québec et Lévis, mais ses efforts sont vains. Le CCNMT persiste à s'afficher comme étant le seul organe de représentation légitime des ouvriers à Québec et Lévis, et ce, entre autres en raison de son affiliation à la FCT. Le CCND, quant à lui, craint de prendre « l'initiative de toute négociation concernant la réunion des deux groupes ouvriers nationaux de Québec afin qu'il ne soit pas dit que le

³⁶² *Le Soleil*, 6 juin 1912, p. 9.

³⁶³ *Le Soleil*, 17 mai 1912, p. 1.

Conseil du district demande en suppliant la réunion des deux conseils »³⁶⁴. De cette façon, le mouvement syndical national de Québec et Lévis demeure divisé jusqu'en 1918.

À la suite de la réunion de la Ligue du Sacré-Cœur en 1911, les différents diocèses québécois amorcent des démarches pour organiser les ouvriers sous le patronage de l'Église. Entre 1912 et 1915, les premiers syndicats catholiques québécois apparaissent : la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (1912), la Corporation ouvrière catholique de Trois-Rivières (1913), la Fédération ouvrière catholique de Montréal (1914), l'Union catholique des ouvriers mineurs de Thetford Mines (1915) et l'Association ouvrière de Hull (1915)³⁶⁵. Pour les fins de notre analyse, nous nous intéressons surtout à la naissance de l'Union catholique des ouvriers mineurs de Thetford Mines et le rôle de l'abbé Maxime Fortin dans cette fondation. En effet, alors que les ouvriers mineurs contemplant l'idée de se joindre à un syndicat international, les arguments de l'abbé Fortin et de P. E. Roy les mènent plutôt à s'organiser sous le patronage clérical : l'Union catholique des ouvriers mineurs de Thetford Mines est alors créée en novembre 1915 sous la direction de l'abbé Fortin³⁶⁶.

Fort de son expérience à Thetford Mines, l'abbé Fortin crée le Cercle d'étude des ouvriers de Québec en novembre 1915, formé d'une élite ouvrière, afin de se pencher sur le meilleur moyen d'organiser les ouvriers de Québec sous la bannière syndicale catholique³⁶⁷. L'abbé Fortin recrute de trois à quatre membres de chaque syndicat national de Québec. Le Cercle d'étude des ouvriers leur permet de se familiariser avec :

[...] les idées catholiques en matière d'organisation ouvrière; ils ont appris, concernant leurs devoirs et ceux de leurs maîtres, une foule de notions évidemment utiles. Et, depuis un an, tout cela défraye leurs conversations journalières, et tout cela retombe en d'autres esprits comme une excellente semence : tout cela, du reste, se fait déjà sentir dans

³⁶⁴ *Le Soleil*, 18 juin 1913, p. 10.

³⁶⁵ Voir à ce sujet : M. Têtu, *Op cit.*

³⁶⁶ J. Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 206-208.

³⁶⁷ *L'Almanach de l'Action sociale catholique*, 1917, p. 106.

la conduite de nos organisations ouvrières qui n'ont pas été, jusqu'à ces derniers temps, sans causer bien des alarmes. Espérons-le – et pourquoi pas ? – bientôt nous aurons à Québec des unions ouvrières catholiques, du moins par l'esprit dont elles s'inspireront, en attendant qu'elles le soient de toute manière³⁶⁸.

Le Cercle d'étude des ouvriers de Québec permet ainsi au clergé de partager leurs enseignements avec les ouvriers. À la lumière de ces avancées, l'abbé Fortin réunit les membres des exécutifs de la plupart des syndicats nationaux de Québec le 10 mai 1917 afin de leur expliquer la nécessité pour les sociétés ouvrières de travailler avec le clergé. Pour ce faire, l'abbé Fortin les invite à amender leurs constitutions pour privilégier l'arbitrage et installer un aumônier dans leur exécutif. Plusieurs syndicats acceptent de se conformer à ces amendements et de suivre la voie du syndicalisme catholique. Selon nous, le mouvement syndical accepte ces changements, car la hausse du personnel clérical et laïc versé dans les questions ouvrières et l'influence de l'Action sociale catholique réussissent à convaincre les ouvriers du potentiel du syndicalisme catholique³⁶⁹.

À la lumière de ces changements idéologiques au sein du syndicalisme national de Québec et Lévis, les deux conseils centraux nationaux, le CCNMT et le CCND, organisent une assemblée le 5 mars 1918 durant laquelle ils fondent conjointement un nouvel organe de représentation ouvrière : le Conseil central national des métiers du district de Québec. Ce nouveau conseil central déclare son appartenance catholique et comporte un chapelain au sein de son exécutif; l'abbé Fortin occupe cette fonction³⁷⁰.

Conclusion

Pour conclure, nous avons montré que malgré l'ouverture de l'Église de Québec et Lévis quant à la question des travailleurs, son attitude à l'égard du mouvement ouvrier

³⁶⁸ *L'Almanach de l'Action sociale catholique*, 1917, p. 106.

³⁶⁹ N. Voisine, *Op cit*, p. 216-219.

³⁷⁰ *Le Soleil*, 6 mars 1918.

demeure conservatrice entre 1896 et 1914. De cette façon, notre thèse nuance quelque peu les thèses de la « nouvelle sensibilité historique » qui représente l'Église comme un réel vecteur de changement social³⁷¹. Néanmoins, la période entre 1896 et 1914 prépare un changement dans les relations entre l'Église et les travailleurs puisque les discussions et les actions entreprises par ces deux parties mèneront lentement à la floraison du syndicalisme catholique après la Première Guerre mondiale. À partir de ce moment, le clergé s'élève comme un véritable acteur de changement social par sa participation à la formation des syndicats catholiques ainsi qu'à la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1921.

Nous avons d'abord montré que la période de 1896 et 1900 représente une période de méfiance, mais aussi d'une ouverture timide entre l'Église et le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. Malgré l'avènement de *Rerum Novarum*, l'action du clergé dans le milieu syndical demeure limitée durant cette période. Les ouvriers, quant à eux, reçoivent avec enthousiasme les enseignements de *Rerum Novarum*. Or, la religiosité et la confiance du mouvement ouvrier envers l'Église de Québec et Lévis ne s'expriment pas uniformément chez les syndicats qui entretiennent des relations à différents niveaux avec le clergé.

Nous avons ensuite établi que l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin entraîne un changement de paradigme chez le clergé de Québec et Lévis qui renforce ses actions dans les questions sociales et syndicales. Or, malgré cette nouvelle ouverture de l'Église à l'égard du syndicalisme, l'absence d'une élite de clercs et de laïcs versés dans la question ouvrière limite les avancées cléricales dans ce domaine. Le nouvel intérêt clérical pour la question syndicale obtient un accueil mitigé chez les ouvriers syndiqués entre 1900 et

³⁷¹ Voir C. Larochelle, *Op cit.*

1911 : alors qu'une partie du mouvement syndical, plus particulièrement du syndicalisme national, renforce ces relations avec l'Église.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous avons déterminé que la division syndicale nationale atteint son paroxysme en 1911 alors que le mouvement syndical national est scindé en deux conseils à l'occasion du débat provincial sur l'éducation. Nous avons montré que cette division s'explique par l'intérêt renouvelé du clergé pour l'action syndicale à l'occasion de la réunion de la Ligue du Sacré-Cœur en 1911. Alors que le clergé renforce son action dans l'organisation syndicale et ouvre la voie vers le syndicalisme catholique, le mouvement syndical national de Québec et Lévis est réuni sous le patronage de l'Église en 1918.

Conclusion

En conclusion, notre étude a révélé que l'expérience de transition entre la Chevalerie et le syndicalisme catholique, soit entre les années 1896 et 1914, est formatrice pour le mouvement ouvrier de Québec et Lévis et cruciale pour comprendre et caractériser la suite des événements dans le monde syndical de cette région. Durant ces années, les ouvriers de Québec et Lévis se regroupent au sein d'organisations syndicales et mutuelles afin de lutter pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Dans cette optique, les travailleurs mènent des luttes dans le monde du travail, mais aussi sur la scène politique par l'entremise des conseils centraux et de l'action politique partisane.

Dans cette thèse, nous nous sommes intéressés au contexte particulier du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Notre analyse a confirmé l'importance du syndicalisme national à Québec, tel qu'elle a été développée dans l'historiographie. Or, notre souci d'étudier la spécificité locale de cette région nous a permis d'étendre notre analyse au contexte lévisien et ainsi de relativiser cette thèse en montrant l'importance du syndicalisme international à Lévis. Notre méthodologie nous a mené à noter de nombreuses différences entre le contexte ouvrier de Québec et Lévis et celui de Montréal entre 1896 et 1914 et donc de renforcer l'importance de s'éloigner du Montréal-centrisme qui règne dans l'histoire ouvrière.

Notre premier chapitre a permis d'élaborer un portrait de la structure et de la composition des syndicats et des sociétés de secours mutuels qui forment le mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Pour ce faire, nous avons créé un tableau intégral des conseils centraux, des syndicats et des sociétés de secours mutuels et de leur évolution durant cette période. Un tel recensement des organisations ouvrières à Québec et Lévis entre 1896 et 1914 n'existait pas jusqu'à présent dans l'historiographie et nous

espérons qu'il inspirera d'autres chercheurs à se questionner sur le mouvement ouvrier de cette région et sur les organisations qui le complètent.

Afin de mieux comprendre et de situer l'évolution de la classe et du mouvement ouvriers de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, nous avons d'abord établi un portrait socioéconomique de cette région. Notre analyse a confirmé les thèses d'historiens, tels que Marc Vallières et Roch Samson, sur l'importance de la prépondérance canadienne-française et catholique de la population québécoise et lévisienne durant cette période. L'étude du paysage urbain et industriel de Québec et Lévis a révélé la différence de leur contexte socio-économique avec celui de Montréal. Selon nous, cette conclusion renforce le besoin de privilégier une analyse de la spécificité locale de l'expérience ouvrière de cette région.

Notre portrait du mouvement ouvrier de Québec et Lévis a révélé que Québec devient le bastion du syndicalisme national entre 1896 et 1914 alors que les effectifs des Chevaliers du travail et des syndicats locaux déclinent. Durant cette période, les effectifs des syndicats nationaux et internationaux, bénéficiant d'une conjoncture économique favorable, connaissent une forte augmentation. La victoire du syndicalisme national sur le syndicalisme international à Québec s'explique par l'influence de l'Église sur la masse ouvrière, la majorité canadienne-française et la primauté des métiers de la chaussure de cette ville. Or, nous avons montré que la prépondérance nationale ne s'étend pas au contexte lévisien qui est dominé par le syndicalisme international en raison de l'importance de l'industrie ferroviaire sur son territoire. À Québec et Lévis, le rapport de force entre les syndicalismes national et international se reflète aussi au sein de ces conseils centraux à la suite du Congrès de Berlin : le CCNMT affirme son hégémonie sur le mouvement ouvrier

de Québec et Lévis alors que le CFMT doit lutter pour sa survie. Les dissensions au sein de la classe ouvrière se renforcent en 1911 à l'occasion du débat sur l'éducation en 1911 qui mène à la création du CCND.

Notre étude de l'organisation mutuelle de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 indique le triomphe du mouvement mutualiste à forme fédérative qui remplace les sociétés de secours mutuels locales durant cette période. Cette conjecture est favorisée par l'appui du clergé à ce nouveau type de sociétés de secours mutuels, mais aussi par la modification des besoins de ses adhérents au début du XX^e siècle. L'étendue de notre recherche ne nous a pas permis d'établir un portrait détaillé de la composition des sociétés de secours mutuels à Québec et Lévis entre 1896 et 1914, mais nous espérons que notre recherche suscitera l'intérêt d'autres historiens pour cette question.

Notre analyse de la classe ouvrière dans notre premier chapitre a montré que la situation économique et la notoriété des associations ouvrières leur permettent d'obtenir un rôle déterminant au sein des conseils centraux. Nous avons aussi noté que des contextes différents et des tensions peuvent se former parmi les membres de la classe ouvrière selon leur sexe, leur origine, langue, qualification, etc.

Notre deuxième chapitre a permis de mieux saisir la solidarité et les rivalités qui règnent au sein du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Nous avons en effet montré que les ouvriers consolident leurs liens de solidarité sur la base de leur appartenance nationale, religieuse et syndicale. Notre analyse a éclairé une spécificité de Québec et Lévis dans le contexte nord-américain qui réside dans la complémentarité de l'évolution des associations syndicales et mutuelles. Cette dernière s'exprime entre autres par la participation conjointe de ces associations à la fête du Travail. Bien plus qu'une

occasion de témoigner sa solidarité, la participation ouvrière aux différentes fêtes témoigne aussi des divisions qui existent dans le mouvement ouvrier de Québec et Lévis. Entre 1903 et 1913, la fête du Travail devient en effet un espace d'affrontement et de division entre les conseils centraux et les syndicats qui leur sont affiliés et qui cherchent à promouvoir leur légitimité et leur primauté.

Notre deuxième chapitre a aussi révélé la combativité ouvrière à Québec et Lévis. En effet, la propension à la grève des ouvriers de Québec et Lévis, favorisée par le contexte économique relativement stable du début du XX^e siècle, est élevée entre 1896 et 1914. Alors que la propension à la grève des ouvriers de Québec et Lévis s'apparente aux tendances provinciales sur plusieurs points, elle diffère au niveau de l'affiliation syndicale. La majorité des grèves que nous avons répertoriées ont été menées par des syndicats nationaux ou internationaux, mais le CFMT ne compte que 13 grèves à son actif contre 25 grèves pour le CCNMT. Le rapport de force inverse entre les syndicalismes national et international se déploie ainsi dans le développement des grèves et témoigne de la spécificité locale du contexte québécois et lévisien.

Notre analyse des motifs des conflits ouvriers a révélé des tendances présentées dans les études de James D. Thwaites ainsi que de Craig Heron et Bryan D. Palmer. Dans le contexte industriel de Québec et Lévis entre 1896 et 1914, les demandes ouvrières se concentrent dans le domaine de leurs conditions de travail alors qu'ils tentent de récupérer un contrôle sur leur milieu de travail. De ce fait, la question salariale est omniprésente dans les demandes syndicales en raison de l'inflation qui perdure dans les premières années du XX^e siècle. Les questions syndicales, telles que le maintien de l'atelier syndical, sont aussi responsables du déclenchement de plusieurs grèves à Québec et Lévis durant cette période.

Nous avons montré que le déroulement ainsi que la résolution des conflits du travail témoignent de la force des syndicats de Québec et Lévis qui varie selon l'affiliation syndicale.

Alors que Jacques Rouillard s'est intéressé à l'action politique menée par le CMTC et le CNMTC dans ses ouvrages, nous avons formulé notre analyse du militantisme politique des ouvriers de Québec et Lévis en étudiant ses conseils centraux locaux plutôt qu'en examinant seulement les demandes formulées par les organismes canadiens. Notre méthodologie empruntée dans le troisième chapitre nous a ainsi permis de renforcer la spécificité du contexte ouvrier québécois et lévisien, mais aussi d'approfondir l'analyse de ses relations avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

De cette façon, notre troisième chapitre nous a permis de confirmer le rôle des conseils centraux présenté par l'historiographie, c'est-à-dire qu'ils représentent une instance de ralliement et de revendications pour la classe ouvrière sur la base de l'affiliation syndicale, identitaire et idéologique. Les divisions syndicales et idéologiques du mouvement ouvrier de Québec et Lévis entraînent ainsi des scissions et la formation de nouveaux conseils centraux en 1903 à la suite du Congrès de Berlin et en 1911 à l'occasion du débat sur l'éducation. Cette division s'inscrit aussi dans l'affirmation de la classe ouvrière par l'instar des fêtes et des démonstrations publiques auxquelles prennent part les organisations ouvrières. Les différences au niveau idéologique, identitaire et syndical s'observent dans le rôle, les stratégies et l'influence des conseils centraux de Québec et Lévis dans leurs interactions avec la classe politique.

Comme la négociation collective ne permet pas la résolution de tous les problèmes encourus par la classe ouvrière, les conseils centraux de Québec et Lévis doivent s'adresser

à la classe politique au niveau municipal, provincial et fédéral dans leur lutte pour l'amélioration de ses conditions de travail et de vie de leurs membres. Les conseils centraux partagent de nombreux combats sur la scène municipale par rapport aux enjeux quotidiens de la classe ouvrière. Aux niveaux provincial et fédéral, les enjeux politiques de la classe ouvrière quant à l'éducation et au recours à l'arbitrage entraînent une polarisation des débats.

Dans notre troisième chapitre, nous avons aussi abordé le recours à l'action politique partisane par la classe ouvrière. Les ouvriers de Québec et Lévis ont recours à l'action politique partisane entre 1896 et 1914, par l'appui aux partis traditionnels, la présentation de candidats ouvriers et la cultivation de relations avec les élites politiques. Contrairement au mouvement ouvrier montréalais, les ouvriers de Québec et Lévis n'ont pas formé de parti ouvrier entre 1896 et 1914. Or, bien que nous n'ayons noté aucun candidat ouvrier québécois ou lévisien aux élections fédérales durant cette période, les ouvriers de Québec et Lévis ont présenté des candidats aux élections municipales et provinciales durant ces années. Nous avons trouvé intéressant de noter que l'appréhension des syndicats internationaux quant à l'action politique partisane est justifiée à Québec et Lévis; en effet, les trois luttes électorales ouvrières au niveau provincial entraînent une polarisation de l'opinion ouvrière.

Dans notre quatrième chapitre, nous avons proposé une interprétation des relations entre l'Église et le mouvement ouvrier s'inspirant de l'histoire sociale du christianisme. En effet, nous avons montré que l'Église de Québec et Lévis s'inquiète des débordements du mouvement ouvrier et cherche à conseiller et diriger la classe ouvrière entre 1896 et 1914. Toutefois, l'attitude conservatrice du clergé de Québec et Lévis nous a mené à nuancer les

thèses de la « nouvelle sensibilité historique » qui représente l'Église comme un réel vecteur de changement social, du moins pour la période à l'étude dans notre thèse. Le mouvement ouvrier doit composer avec une Église peu compréhensive de la condition ouvrière en cherchant des accommodements ou en s'opposant à son intervention. Notre quatrième chapitre a aussi témoigné de la complexité et de l'hétérogénéité de l'institution cléricale et de l'organisation ouvrière de Québec et Lévis durant cette période en notant les dissensions et les discours divergents de leurs membres.

Notre analyse des relations entre l'Église et le mouvement ouvrier de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 a renforcé les conclusions de Tétu et de Rouillard, c'est-à-dire que nous avons montré que cette période est teintée d'une méfiance entre ces acteurs. En effet, malgré l'avènement de *Rerum Novarum* (1891), l'action du clergé dans le milieu syndical demeure limitée durant cette période. Or, nous avons nuancé cette thèse en présentant l'ouverture timide entre l'Église et le mouvement ouvrier de Québec et Lévis qui débute durant cette période. La religiosité et la confiance du mouvement ouvrier envers le clergé de Québec et Lévis ne s'expriment pas uniformément entre 1896 et 1914. Alors que certains syndicats craignent l'intervention cléricale dans les questions ouvrières, d'autres organisations, telles que l'Union des tailleurs de cuir, acceptent un chapelain.

Notre analyse des relations entre le clergé et la classe ouvrière de Québec et Lévis entre 1896 et 1914 a confirmé l'importance de l'expérience de l'arbitrage de Mgr Bégin. En effet, l'arbitrage entraîne un changement de paradigme chez le clergé de Québec et Lévis qui renforce ses actions dans les questions sociales et syndicales. Or, notre thèse a permis de relativiser son importance dans la création ultérieure des syndicats catholiques. En effet, malgré cette nouvelle ouverture de l'Église à l'égard du syndicalisme, il semble

que l'absence d'une élite de clercs et de laïcs versés dans la question ouvrière ait limité les avancées cléricales dans le domaine syndical. De plus, le nouvel intérêt clérical pour la question syndicale obtient un accueil mitigé chez les ouvriers syndiqués entre 1900 et 1911 qui continuent à se montrer méfiants envers l'intervention de l'Église dans le monde du travail et à refuser l'installation d'un chapelain en leur sein.

Les relations entre le clergé et le mouvement ouvrier s'expriment aussi dans la division du syndicalisme national. En effet, nous avons déterminé que la division syndicale nationale atteint son paroxysme en 1911 alors que le mouvement syndical national est scindé en deux conseils à l'occasion du débat provincial sur l'éducation. Nous avons montré que cette division s'explique par l'intérêt renouvelé du clergé pour l'action syndicale à l'occasion de la réunion de la Ligue du Sacré-Cœur en 1911. Nos conclusions vont dans le même sens que celles de Jacques Rouillard, c'est-à-dire que le renforcement de l'action du clergé dans l'organisation syndicale et de l'augmentation du personnel clérical versé dans la question ouvrière montre aux ouvriers que la voie du syndicalisme catholique est viable. Dans ce contexte, le mouvement syndical national de Québec et Lévis est réuni sous le patronage de l'Église en 1918.

Notre thèse a dressé un portrait de la situation particulière locale du monde du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914. Toutefois, l'étendue de nos recherches n'a pas permis d'analyser des tangentes importantes du mouvement ouvrier de cette région, telles que la présence d'une culture ouvrière et la formation d'un certain nationalisme en son sein. De cette façon, nous espérons que nos recherches montreront l'importance de l'étude des contextes québécois et lévisiens en histoire du travail et susciteront le développement d'autres recherches à ce sujet.

Annexe 1 : Participation des syndicats et des sociétés de secours mutuels à la procession de la fête du travail de Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Organisations ouvrières	CCMT					CCNMT							CCNMT (1) / CCND-CFMT (2)					
	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911		1912		1913	1914
													1	2	1	2	1	1/2
Sociétés de secours mutuels																		
Alliance nationale		X	X	X										X	X	X		X
Association canadienne de secours mutuels des ingénieurs-mécaniciens de la province de Québec		X	X	X														
Association catholique de secours mutuel (CMBA)		X	X	X														X
Association des bouchers de Québec	X	X	X	X														
Ligue union fraternelle																		X
Ordre des Amis choisis																		X
Ordre des chevaliers de Bonaparte											X	X	X					
Ordre des forestiers canadiens		X	X	X	X			X					X					X
Ordre des forestiers catholiques													X					X
Ordre des forestiers indépendants	X	X	X	X														X
Société bienveillante Saint-Roch		X	X	X														X
Société des Artisans canadiens-français	X				X			X					X	X	X			X
Société française de bienfaisance de Québec		X	X	X									X		X			
Union Saint-Joseph		X	X	X	X								X		X			X
Total	3	9	9	9	3	0	0	2	0	0	1	1	0	6	2	3	0	10
Chevaliers du travail																		
Assemblée Cap-Rouge #12508	X	X	X	X	X													
Assemblée Champlain #10581	X	X	X	X	X													
Assemblée du district 20	X	X	X			X												
Assemblée Feuille d'érable #1160	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X
Assemblée Mechanics #10061	X	X	X	X	X	X	X											
Assemblée Montgomery #4003	X	X	X															
Assemblée Montmorency #2218		X																
Assemblée Papineau 713	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X		X			X
Assemblée Saint-Raymond #3282	X	X	X															
Assemblée Saint-Romuald #10160		X	X															
Assemblée Sillery #1007	X	X	X			X												
Total	9	11	10	5	5	5	3	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	2
Syndicats locaux																		
Association bienveillante des barbiers de Québec	X	X	X	X														X
Association des facteurs fédérée de Québec		X	X															
Fraternité des tailleurs de cuir		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X

SBJNQ #1		X	X	X	X	X	X	X	X	X									
SBJNQ #2		X																	
SBJNQ #3		X																	
SBJNQ #4		X																	
SBJNQ #5		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Société des ouvriers travaillant le bois	X	X																	
Union des briquetiers		X	X	X															
Union des cordonniers-monteurs	X																		
Union des ferblantiers et plombiers de Québec	X	X	X	X	X														
Union des tailleurs de cuir	X																		
Union des tailleurs de pierre			X	X															
Union des tanneurs et corroyeurs	X	X	X	X															
Union protectrice et secourable des cordonniers-machinistes	X	X																	
Union protectrice et secourable des ouvriers de Stadacona	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Union secourable et protectrice des journaliers de Québec	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Total	9	15	11	10	6	5	5	5	5	4	4	4	2	3	1	2	1	4	
Syndicats nationaux																			
Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada - Union locale des cordonniers-machinistes de Québec (Devient l'Union des cordonniers-machinistes en 1901)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Fraternité nationale des conducteurs de voitures									X										
Fraternité nationale des cordonniers-dayeurs									X	X	X	X	X		X			X	X
Fraternité nationale des employés de tramways									X	X	X	X	X		X			X	X
Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégissiers				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X
Union nationale des bateliers					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	
Union nationale des boulangers				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X
Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X
Union nationale des capitaines de bateaux					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	
Union nationale des charpentiers et menuisiers #3					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				
Union nationale des charroyeurs de charbon					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X
Union nationale des cochers									X	X	X	X	X		X			X	
Union nationale des confiseurs et pâtisseries									X	X									
Union nationale des employés civiques													X		X				
Union nationale des employés de brasserie					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	
Union nationale des employés du département de la Marine													X		X			X	
Union nationale des ferblantiers et plombiers				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X
Union nationale des gantiers					X														
Union nationale des ingénieurs mécaniciens									X	X	X	X	X		X				X
Union nationale des Longshoremen			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X		X
Union nationale des Longshoremen (Lévis)			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X		
Union nationale des manoeuvres			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X

Union nationale des maréchaux ferrants														X		X		X	
Union nationale des peintres				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Union nationale mixte de Saint-Romuald								X	X	X	X								
Union protectrice des cordonniers-monteurs du Canada	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X
Total	2	2	2	7	10	16	15	16	22	21	20	19	22	3	16	5	13	12	
Syndicats internationaux																			
Boilermakers, iron shipbuilders and helpers of America																			X
Brotherhood of railway carmen, Lodge 283									X										X
Brotherhood of railway trainmen																			X
Brotherhood of railway trackmen																			X
Fraternité internationale des télégraphistes																			X
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique #730			X	X										X		X			X
Union internationale des briquetiers et maçons 4 (Beauport)																	X		X
Union internationale des briquetiers et maçons 5														X		X			X
Union internationale des cigariers 465														X		X			X
Union internationale des électriciens 71		X	X																X
Union internationale des mouleurs (229, Lévis)	X	X	X																
Union internationale des mouleurs	X	X	X																
Union internationale des peintres 710														X		X			X
Union internationale des plombiers 400														X		X			X
Union internationale des pressiers, clicheurs et assistants 152																X			X
Union internationale des relieurs 152																	X		X
Union internationale des demoiselles de la reliure 198																			X
Union internationale des tailleurs de pierre														X		X			X
Union typographique #302	X	X	X	X										X		X			X
Total	3	4	5	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	7	0	10	0	17	
Total (toutes organisations)	26	41	37	33	24	26	23	24	23	27	27	26	25	20	20	21	15	45	

Source : Ce tableau a été créé à partir des comptes-rendus de la fête du Travail publiés dans les journaux suivants entre 1896 et 1914 : *La Presse*, *Le Soleil*, et *L'Action Sociale*.

En 1896, il n'y a aucune procession et en 1897 et 1898, il n'y a que de petites parades pour lesquelles nous n'avons pas trouvé le programme exhaustif des sociétés participantes.

**Annexe 2 : Participation des syndicats et des sociétés de secours mutuels à la procession de la Fête-Dieu de Québec et Lévis
entre 1896 et 1914**

Organisations ouvrières	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Sociétés de secours mutuels																			
Alliance nationale						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Association catholique de secours mutuel (CMBM)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ordre des forestiers catholiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Société bienveillante Saint-Roch				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Société des artisans canadiens-français (Lévis)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Société des artisans canadiens-français (Québec)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union Saint-Joseph (Saint-Sauveur)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union Saint-Joseph (Saint-Roch)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union Saint-Pierre												X	X	X	X	X	X	X	X
Total	3	3	3	7	7	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9
Syndicats																			
Officiers des sociétés ouvrières													X						
Société des ouvriers travaillant le bois				X	X	X													
Union des tailleurs de cuir						X	X	X											
Total	0	0	0	1	1	2	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Total (toutes organisations)	3	3	3	8	8	10	9	9	8	8	8	9	9	9	9	9	9	9	9

Source : Ce tableau a été créé à partir des comptes-rendus de la Fête-Dieu publiés dans les journaux suivants entre 1896 et 1914 : *Le Soleil*, et *L'Action Sociale*.

Union nationale des ingénieurs mécaniciens											X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union nationale des Longshoremen										X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union nationale des Longshoremen (Lévis)										X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union nationale des manoeuvres										X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union nationale des maréchaux ferrants																		X	X
Union nationale des peintres								X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Union protectrice des cordonniers-monteurs du Canada	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Total	1	0	1	2	2	2	2	6	6	13	20	21	23	23	23	24	23	24	24
Syndicats internationaux																			
Association unie des plombiers 347																X	X	X	X
Brotherhood of Railway Carmen 283																X	X	X	X
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique #730								X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique #1940																	X	X	X
Union internationale des boulangers 91							X		X			X							
Union internationale des cigariers 465							X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union internationale des électriciens 71							X		X		X	X							
Union internationale des briquetiers et maçons 4 (Beauport)													X	X	X	X	X	X	X
Union internationale des briquetiers et maçons 5													X	X	X	X	X	X	X
Union internationale des demoiselles travaillant la reliure 198																		X	X
Union internationale des mouleurs						X	X		X		X	X	X	X					
Union internationale des mouleurs (229, Lévis)						X	X		X		X	X	X	X					

Union internationale des plombiers 400																X	X	X	X
Union internationale des pressiers, clichés et assistants 152											X	X	X	X	X	X	X	X	X
Union internationale des relieurs 152												X	X	X	X	X	X	X	X
Union internationale des tailleurs de pierre								X			X	X	X	X		X	X	X	X
Union typographique 302	X		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Total	1	0	1	1	1	3	6	2	8	0	8	10	10	10	9	11	12	13	13
Total (toutes organisations)	28	10	34	30	31	35	41	35	43	36	60	60	60	61	60	63	63	65	65

Source : Ce tableau a été créé à partir des comptes-rendus de la fête de la Saint-Jean-Baptiste publiés dans les journaux suivants entre 1896 et 1914 : *Le Soleil*, et *L'Action Sociale*.

Annexe 4 : Syndicats affiliés aux conseils centraux de Québec et Lévis, 1902-1904

CCMT (1902)	CCNMT (1904)	CFMT (1904)
CDT Assemblée Cap Rouge #12508	CDT Assemblée District #20	Fraternité internationale des travailleurs en électricité #397
CDT Assemblée Champlain #10581	CDT Assemblée Feuille d'Érable #1160	Fraternité unie des charpentiers et menuisiers #730
CDT Assemblée District #20	CDT Assemblée Mechanics #10061	Union des travailleurs dans la structure du pont
CDT Assemblée Feuille d'Érable #1160	CDT Assemblée Papineau #713	Union internationale des cigariers #465
CDT Assemblée Mechanics #10061	CDT Assemblée Sillery #1007	Union nationale des fabricants de bouilloires #380 - Lévis
CDT Assemblée Papineau #713	Fraternité des tailleurs de cuir	Union internationale des maçons-briquettiers de Beauport#4
Association bienveillante des barbiers	Société bienveillante des journaliers de navires, sections 1, 5	Union internationale des machinistes #655 - Lévis
Fraternité des tailleurs de cuir	Union secourable et protectrice des journaliers de Québec	Union internationale des plombiers #400
Société bienveillante des journaliers de navires, sections 1 et 5	Union secourable et protectrice des ouvriers de Stadacona	Union internationale des pressiers #152
Union des briquetiers	Union des cordonniers-machinistes	Union internationale des relieurs #152
Union des ferblantiers et plombiers de Québec	Union protectrice des cordonniers monteurs de la Puissance du Canada	Union internationale des tailleurs couturiers #184
Union des tailleurs de pierre	Fraternité nationale des tanneurs et corroyeurs et mégissiers	Union internationale des tailleurs de pierre
Union des tanneurs et corroyeurs Canada	Union nationale des bateliers	Union internationale des typographes #302
Union secourable et protectrice des journaliers de Québec	Union nationale des boulangers	
Union secourable et protectrice des ouvriers de Stadacona	Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons	
Union des cordonniers-machinistes	Union nationale des capitaines de bateaux	
Union nationale des boulangers	Union nationale des charpentiers et menuisiers #3	
Union nationale des Longshoremens	Union nationale des charroyeurs de charbon	
Union nationale des manœuvres	Union nationale des cigariers	
Union nationale des peintres	Union nationale des employés de brasserie	
Union protectrice des cordonniers monteurs du Canada	Union nationale des ferblantiers et plombiers	
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique #730	Union nationale des gantiers	
Union internationale des typographes, #302	Union nationale des Longshoremens	
	Union nationale des manœuvres	
	Union nationale des peintres	
	Union protectrice des cordonniers monteurs du Canada	

Source : *L'Annuaire Boulanger & Marcotte de Québec* n'établit malheureusement pas l'appartenance des syndicats aux conseils centraux. Ce tableau a été donc créé à l'aide du recensement des fêtes du Travail et de la Saint-Jean-Baptiste en 1901 et en 1904 dans *Le Soleil* et le *Quebec Daily Telegraph*. La mention « CDT » se réfère aux Chevaliers du Travail.

Annexe 5 : Syndicats affiliés aux conseils centraux de Québec et Lévis, 1913

CCNMT	CFMT	CCND
CDT Assemblée Feuille d'Érable 1160	Fraternité internationale des travailleurs en électricité #397	CDT Assemblée Papineau #713
Fraternité nationale des cordonniers-dayeurs	Fraternité unie des charpentiers et menuisiers #730	Association bienveillante des barbiers
Fraternité nationale des employés de tramway	Union internationale des briquetiers et maçons #5	Fraternité des tailleurs de cuir
Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégissiers	Union internationale des cigariers #465	Société bienveillante des journaliers de navires, sections 1, 5
Union nationale des bateliers	Union internationale des demoiselles appartenant à la reliure #128	Union secourable et protectrice des journaliers de Québec
Union nationale des boulangers	Union internationale des machinistes #655 – Lévis	Union secourable et protectrice des ouvriers de Stadacona
Union nationale des briquetiers, plâtriers et maçons de Québec	Union internationale des peintres #710	Union des cordonniers-machinistes
Union nationale des capitaines de bateaux à vapeur	Union internationale des plombiers #347	Fraternité nationale des conducteurs de voiture
Union nationale des charroyeurs de charbon	Union internationale des relieurs #152	Union nationale des longshoremen de Québec
Union nationale des employés de brasserie	Union internationale des pressiers, clicheurs et assistants #152	Union nationale des manoeuvres
Union nationale des ingénieurs stationnaires	Union internationale des tailleurs de pierre	Union protectrice des cordonniers monteurs du Canada
Union nationale des employés du département de Marine	Union internationale des typographes #302	
Union nationale des ferblantiers et plombiers		
Union nationale des maréchaux ferrants		

Source : *L'Annuaire Boulanger & Marcoite de Québec* n'établit malheureusement pas l'appartenance des syndicats aux conseils centraux. Ce tableau a été créé à l'aide du recensement des fêtes du Travail et de la Saint-Jean-Baptiste en 1913 dans *Le Soleil* et le *l'Action Sociale*. La mention « CDT » se réfère aux Chevaliers du Travail.

Annexe 6 : États financiers (en millions de dollars) du Québec et des municipalités de Québec et de Montréal

Entités politiques	1896-1897			2020		
	Dépenses (\$)	Revenus (\$)	Dépenses de la ville en comparaison avec les dépenses de la province (%)	Dépenses (\$)	Revenus (\$)	Dépenses de la ville en comparaison avec les dépenses de la province (%)
Ville de Québec	0,61	0,61	13,00	1 551,00	1 551,00	1,37
Ville de Montréal	2,87	2,87	61,17	6 168,00	6 168,00	5,47
Gouvernement du Québec	4,69	3,87		112 807,00	117 943,00	

Source : Ce tableau a été créé par Professeur Peter C. Bischoff par ses recherches dans les sources suivantes : *Le Courrier du Canada*, 15 décembre 1897, p. 2. *Le prix courant*, 8 octobre 1897, p. 204. *La Presse*, 23 décembre 1897, p. 3. Ville de Québec, Budget 2020, p. 5. Ville de Montréal, Budget 2020, p. 17. Province de Québec, Budget 2020-2021, p. 37. Les montants abordés ci-dessous se rapportent aux sommes qui ont été perçues et dépensées.

Annexe 8 : Livraison du sermon de la fête du Travail à Québec et Lévis entre 1896 et 1914

Année	Nom	Église	Affiliation syndicale	Propos du sermon
1899	R. P. Georges-Henri Defoy	Église de Saint-Malo	Ancien chapelain de l'Union des tailleurs de cuir	<i>Rerum Novarum</i> Droits et devoirs de ouvriers et des patrons
1900	Curé Antoine Gauvreau	Église de Saint-Roch	Chapelain de l'Union des tailleurs de cuir	<i>Rerum Novarum</i> Droits et devoirs de ouvriers et des patrons
1901	R. P. E. Tourangeau	Église de Saint-Sauveur	Chapelain de l'Union protectrice des cordonniers monteurs	-
1908	R. P. Alexis de Barbezieux	Église Saint-Sauveur	Chapelain des syndicats de la chaussure	Doctrines sociale Bon syndicalisme
1909	R. P. Arthur Albert	Église Saint-Sauveur	-	Importance de l'Église Contre le socialisme
1910	R. P. Lemius	Église Saint-Sauveur	-	Ligue du Sacré-Cœur Contre le socialisme Importance de l'Église
1911	R. P. Maurice	Église de Limoilou	-	Devoir religieux et social de l'ouvrier Inauguration CCND
1912	R. P. Alexis de Barbezieux	Église Saint-Sauveur	Chapelain des syndicats de la chaussure	Contre le socialisme
1913	R. P. Lelièvre	Église Saint-Sauveur		Contre le socialisme Religion, tempérance
1914	?	Église Saint-Sauveur	-	-

Source : Ce tableau a été créé à partir des rapports de la fête du Travail publiés dans *Le Soleil*, *La Presse* et *L'Action sociale* entre 1896 et 1914. Une messe est célébrée à l'occasion de la fête du Travail à chaque année, toutefois, un sermon de circonstance n'est pas prononcé à l'occasion de toutes les célébrations entre 1896 et 1914. La mention « R. P. » se rapporte à l'appellation Révérend père.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

1.Publications gouvernementales officielles

1.1 Gouvernement du Canada

CANADA. *Acte de conciliation*, 1900, 63 Victoria, Chapitre 24.

CANADA. *La Gazette du Canada*, 1896-1914.

CANADA. *Loi des enquêtes en matière de différends industriels*, 1907, 6 Edward VII, Chapitre 20.

CANADA. *Loi sur l'observance du dimanche*, 1907, 7 Edward VII, Chapitre 42.

CANADA. *Recensements canadiens*, 1891-1921.

MINISTÈRE DU TRAVAIL. *La Gazette du Travail*, 1900-1914.

1.2 Gouvernement du Québec

QUÉBEC. *Acte des manufactures de Québec*, S.Q. 1885, 48 Victoria, Chapitre 32.

QUÉBEC. *La Gazette officielle du Québec*, 1870-1914.

QUÉBEC. *Lois concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et la réparation des dommages qui en résultent*, S. Q. 1909, 9 Edward VII, Chapitre 66.

QUÉBEC. *Loi des accidents du travail*, S.Q. 1931, 21 George V, Chapitre 100.

QUÉBEC. *Loi des différends ouvriers*, S. Q. 1901, 1 Edward VII, Chapitre 31.

QUÉBEC, *Loi des établissements industriels de Québec*, S.Q. 1894, 57 Victoria, Chapitre 30.

QUÉBEC. *Loi relative à l'établissement de bureaux de placement pour les ouvriers*, S.Q. 1910, 63 George V, Chapitre 19.

QUÉBEC. « Discours sur le budget prononcé à l'Assemblée nationale par M. Eric Girard, ministre des Finances, le 10 mars 2020 », Québec, 2020, 44 p.

TRUDEL, Gérard et GAGNÉ, Jean-H. « Annexe 6. La législation du travail dans la province de Québec, 1900-1953 », dans le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, Province de Québec, 1955, 87 p.

1.3 Gouvernement municipal

SERVICE DES FINANCES DE LA VILLE DE MONTRÉAL. « Faits saillants, Budget 2020, PTI 2020-2022, Un budget pour vous ». Montréal, 2019, 40 p.

SERVICE DES FINANCES DE LA VILLE DE QUÉBEC. « Budget 2020 en bref ». Québec, 2019, 32 p.

2. Journaux et périodiques

Lévis

Le Quotidien, 1896-1914.

Montréal

La Presse, 1896-1914.

Le Devoir, 1910-1914.

Le Pays, 1910-1914.

Québec

L'Action Sociale, versions hebdomadaire et quotidienne, 1907-1914.

La Libre parole, 1905-1912.

La Vérité, 1896-1914.

Le Bulletin Mensuel du Travail, 1900.

Le Canadien, 1896-1909.

Le Courrier du Canada, 1896-1901.

L'Électeur, 1893-1896.

Le Journal des campagnes, 1896-1901.

Le Ralliement, 1910.

Le Soleil, 1896-1914.

Quebec Telegraph, 1910-1914.

The Quebec Daily Telegraph, 1896-1914.

The Quebec Gazette, 1896-1914.

The Quebec Saturday Budget, 1896-1906.

2. Fonds d'archives

Bibliothèque et archives Canada (BAC)

Canadian Labour Congress fonds (R5699-0-4-E).

Fonds Sir Wilfrid Laurier (R10811-0-X-F).

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Collection Bernard Corriveau – 1642-1962 (P759).

Fonds Union protectrice des travailleurs de la chaussure – 1898-1973 (P453).

Fonds Union Saint-Joseph à Saint-Roch de Québec – 1876-1969 (P662).

Archevêché de Québec

Archevêché de Québec. *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents*, Québec, 1896-1914.

Fonds Papiers du Cardinal Louis-Nazaire Bégin – 1891-1925 (AAQ 31-17-A).

4. Livres et autres documents imprimés

BOULANGER & MARCOTTE. *L'indicateur de Québec & Lévis contenant les adresses des citoyens de Québec et Lévis par ordre alphabétique et par rues, ainsi qu'une liste des habitants des paroisses environnantes ; aussi un indicateur du commerce et une foule renseignements utiles*. Québec, L'Imprimerie L.-J. Demers & Frère, 1896-1914.

CCMT, *Programme souvenir de la fête du travail*. Québec, P. Larose Imprimeur, 1900, 66 p.

DEFOY, Henri B. *Le patron et l'ouvrier*. Québec, s.n., 1892, 13 p.

DEFOY, Henri B. *Jésus et l'ouvrier, discours prononcé à l'église St-Sauveur, Québec, fête du travail, 4 septembre 1893*. Québec, s.n., 1893, 16 p.

LORTIE, Stanislas-Alfred. *Compositeur typographe de Québec, Canada (Amérique du Nord) salarié à la semaine dans le système des engagements volontaires permanents d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1903*. Paris, Secrétariat de la Société d'économie sociale, 1904, 132 p.

MERCIER, J. A. *La Vie ouvrière d'un chef ouvrier; sa conduite dans le mouvement ouvrier; ses explications*. Québec, Le Soleil limitée, 1916, 113 p.

Où sont nos amis? appel d'un chef ouvrier, ancien membre du Congrès des métiers et du travail et d'un ex-secrétaire du Conseil central des métiers et du travail de Québec, ex-secrétaire de l'Assemblée feuille d'érable no 1160 et ex-secrétaire du district no 20 des Chevaliers du travail. Québec, 1900, 32 p.

Études

1. Articles

ANCTIL, Pierre Anctil. « Complexité et foisonnement d'un rapport oblique; les Juifs face au monde francophone catholique », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n°1-2 (2015), p. 141-163.

BISCHOFF, Peter C. « 'Barrer la voie au syndicalisme' : les manœuvres de l'État québécois contre la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec et les autres sociétés de secours mutuel, 1869-1899 », *Labour/Le Travail*, vol. 64 (automne 2009), p. 9-49.

BISCHOFF, Peter C. « 'Individus et militance' : les Chevaliers du Travail montréalais vus de l'intérieur, 1883-1896 », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 38, n°1 (printemps 2012), p. 4-12.

BISCHOFF, Peter C. « La formation des traditions de solidarité ouvrière chez les mouleurs montréalais : la longue marche vers le syndicalisme », *Labour / Le Travail*, vol. 21 (printemps 1988), p. 9-42.

BISCHOFF, Peter C. « La réception de *Rerum novarum* dans un sol préparé d'avance : la province de Québec », *Bulletin du RCHTQ*, vol. 35, n°2 (automne 2009), p. 4-8.

BISCHOFF, Peter C. « L'émergence d'un mouvement. Les premières sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises à Montréal (1851-1867) », *Cap-aux-Diamants*, n°135 (automne 2018), p. 4-7.

BISCHOFF, Peter C. « 'Un chaînon incontournable au Québec' : l'Ordre des Chevaliers du travail, 1992-1902 », *Labour/Le Travail*, vol. 70 (automne 2012), p. 13-59.

BURGESS, Joanne. « Exploring the Limited Identities of Canadian Labour: Recent Trends in English-Canada and in Quebec », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 1-2, n°1 (Printemps-Automne 1990), p. 49-67.

COUTURE, Claude. « Révisionnisme, américanité, postcolonialisme et minorités francophones », *Francophonies d'Amérique*, vol. 26 (2008), p. 41-62.

DICKINSON, John A. « La législation et les travailleurs québécois, 1894-1914 », *Relations industrielles*, vol. 41, n°2 (1986), p. 357-381.

DIONNE, Jean-Claude. « La Bourse du travail de la ville de Québec (1905-1939) », *Bulletin du regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, vol. 35, n°2 (automne 2009), p. 9-14.

GALLICHAN, Gilles. « De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934). Première partie : la conquête de Québec », *Les Cahiers des dix*, n°56 (2002), p. 125-165.

GALLICHAN, Gilles. « De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934). Deuxième partie : la bure, l'église et la cité », *Les Cahiers des dix*, n°57 (2003), p. 151-204.

GAUVREAU, Danielle et GOSSAGE, Peter. « Avoir moins d'enfants au tournant du XX^e siècle: une réalité même au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n°1 (2000), p. 39-65.

HARVEY, Fernand. « Le diocèse catholique au Québec : un cadre territorial pour l'histoire sociale », *Les Cahiers des dix*, vol. 56 (2002), p. 51-124.

HERON, Craig et PALMER, Bryan D. « Through the Prism of the Strike: Industrial Conflict in Southern Ontario, 1901-14 », *The Canadian Historical Review*, vol. 58, n°4 (1977), p. 423-458.

LANOUILLE, Nicholas, FILION, Louise et VANDERSMISSEN, Marie-Hélène. « Québec comme laboratoire urbain : Transformations socioprofessionnelles et industrialisation dans la ville de Québec, 1871-1901 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n°145 (2008), p. 43-61.

LAROCHELLE, Catherine. « Le fait religieux au Québec et au Canada : regard critique sur deux historiographies récentes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n°3-4 (hiver-printemps 2014), p. 275-294.

LAROCQUE, Paul. « Aperçu de la condition ouvrière à Québec (1896-1914) », *Labour | Le Travail*, vol. 1 (1976), p. 122-138.

LEROUX, Éric. « Culture ouvrière et métiers du livre : la Société typographique de Québec, 1836-1872 », *Papers of the bibliographical Society of Canada*, vol. 42, n°2 (automne 2004), p. 25-56.

PARFITT, Steven. « Brotherhood from a distance: Americanization and Internationalism of the Knights of Labor », *International Review of Social History*, vol. 58, n°53 (2013), p. 463-491.

ROBACK, Léo. « Les travailleurs du Québec au XX^e siècle », *Relations industrielles*, vol. 40, n°4 (1984), p. 826-846.

ROUILLARD, Jacques. « De l'importance du syndicalisme international au Québec (1900-1957) », *FTQ, ses syndicats et la société québécoise*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2008, p. 11-24.

ROUILLARD, Jacques. « La fête du travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886-1952) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n°2 (2010), p. 33-73.

ROUILLARD, Jacques. « Le Québec et le Congrès de Berlin, 1902 », *Labour | Le Travail*, vol. 1 (1976), p. 69-91.

ROUILLARD, Jacques Rouillard. « Les travailleurs juifs de la confection à Montréal, 1910-80 », *Labour/Le Travail*, vol. 82 (1981), p. 253-258.

ROUSSEAU, Yvan. « De la cotisation à la prime d'assurance : Le secours mutuel au Québec entre 1880 et 1945, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 110, n°4 (2003), p. 151-169.

THWAITES, James Douglas. « La grève au Québec : une analyse quantitative exploratoire portant sur la période 1896-1915 ». *Labour | Le Travail*, vol. 14, automne 1984, p. 183-204.

TRÉPANIÉ, Pierre. « La société canadienne d'économie sociale de Montréal, 1888-1911: sa fondation, ses buts et ses activités », *Canadian Historical Review*, vol. 67, septembre 1986, p. 343-368.

2. Livres et chapitres de livres

ALLARD, Philippe. *Les familles ouvrières œuvrant dans le secteur du textile à Sherbrooke, 1881-1901*. Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2001, 124 p.

BAILLARGEAU, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, 2012, Boréal, 281 p.

BABCOCK, Robert H. *Gompers in Canada: A Study in American Continentalism Before the First World War*. Toronto, University of Toronto Press, 2015, 292 p.

BERCUSON, David Jay. *Confrontation at Winnipeg labour, industrial relations, and the General Strike*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990, 239 p.

BERTHOLD, Étienne. *Les régions du Québec. Histoire en bref*. Lévis. Saint-Nicolas, Les Éditions de l'IQRC, 2006, 197 p.

BISCHOFF, Peter C. *Les débardeurs au port de Québec. Tableau des luttes syndicales, 1831-1902*. Montréal, Hurtubise, Coll. « Histoire. Cahiers du Québec », 2009, 451 p.

BISCHOFF, Peter C. « Les Irlandais et les Chevaliers du travail à Montréal, 1992-1890 », dans Linda Cardinal, Simon Lapointe et Isabelle Matte. *Le Québec et l'Irlande : culture, histoire et identité*. Montréal, Septentrion, 2014, p. 21-49.

BISCHOFF, Peter C. « Réaliser une histoire du mouvement syndical québécois selon une perspective géographique, 1899-1929 », dans BELLAVANCE, Claude et ST-HILAIRE, Marc (dir.). *Le phénomène urbain au Québec : échelles, approches et matériaux*. Québec, CIEQ, Coll. « Cheminements », 2002, 56 p.

BRADBURY, Bettina. *Familles ouvrières à Montréal; Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1995, 368 p.

BRUNEL-LAVOIE, Louise. *Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke, 1873-1919*. Sherbrooke, Presses de l'Université de Sherbrooke, 1979, 141 p.

CARDIN, Jean-François Cardin, *La Crise d'octobre 1970 et le mouvement syndical québécois*. Montréal, RCHTQ, 1988, 309 p.

CAULIER, Brigitte et ROUSSEAU, Yvan (dir.), *Temps, espace et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Géographie historique », 2009, 511 p.

COMEAU, Robert et DIONNE, Bernard. *Les communistes au Québec, 1936-1956 : sur le Parti communiste du Canada, Parti-ouvrier progressiste*, Montréal, Éditions de l'Unité, 1980, 104 p.

COPP, Terry J. *Classe ouvrière et pauvreté : les conditions de vie et des travailleurs montréalais, 1897-1929*. Montréal, Boréal Express, Coll. « Histoire et sociétés », 1978, 213 p.

COURVILLE, Serge et GAROU, Robert (dir.). *Atlas historique du Québec. Québec ville et capitale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 468 p.

DE BONVILLE, Jean. *Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle*. Montréal, L'Aurore, 1975, 253 p.

DESROSIERS, Richard et HÉROUX, Denis. *Le travailleur québécois et le syndicalisme*. Montréal, Éditions de Sainte-Marie, 1966, 120 p.

DICKINSON, John A. et Brian J. Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec, Sillery, Septentrion, 2003, 452 p.

DUMONT, Fernand. *Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX^e siècle*. Chicoutimi, J. M. Tremblay, Coll. « Classiques des sciences sociales. Les sciences sociales contemporaines », 2010, 150 p.

EWEN, Geoffroy. *The International unions and the workers revolt in Quebec, 1914-1925*. Thèse de doctorat, York University, 1998, 502 p.

FORSEY, Eugene. *Trade Unions in Canada, 1812-1902*. Toronto, University of Toronto Press, 1982, 600 p.

FOUGÈRE, Dany (dir.). *Histoire de Montréal et de sa région, Tome 1 des origines à 1930*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Région du Québec », 2012, 700 p.

HAMELIN, Jean (dir.). *Les travailleurs québécois 1851-1896*. Montréal, Presses de l'Université de Québec, 1975, 221 p.

HAMELIN, Jean. *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle*. Montréal, Presses de l'École des Hautes études commerciales, 1970, 168 p.

HARVEY, Fernand. *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1973, 230 p.

HARVEY, Fernand. *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 330 p.

HARVEY, Fernand. *Révolution industrielle et travailleurs : une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du XIXe siècle*. Montréal, Boréal Express, « Histoire et société », 1978, 347 p.

HERON, Craig et PENFOLD, Steve. *The Workers Festival. A History of Labour Day*. Toronto, University of Toronto Press, 2005, 340 p.

KEALEY, Gregory S. *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892*. Toronto, University of Toronto Press, 1980: 433 p.

LARIVIÈRE, Claude Larivière. *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde, 1865-1947*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Coll. « Luttés ouvrières », 1979, 290 p.

LAVIGNE, Marie et PINARD, Yolande. *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983, 430 p.

LAVOIE, Louise. *Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke, 1873-1919*. Sherbrooke, Groupe de recherche en histoire régionale, Presses de l'Université de Sherbrooke, Coll. « Histoire des Cantons de l'Est 3 », 1979, 141 p.

MARCOUX, Robert et HARTON, Marie-Ève. « Transition démographique et mise au travail des enfants dans la ville de Québec à la fin du XIXe siècle », dans CAULIER, Brigitte et ROUSSEAU, Yvan (dir.), *Temps, espace et modernités. Mélanges offerts à Serge Courville et Normand Séguin*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Géographie historique », 2009, 511 p.

MURRAY, Sylvie et TREMBLAY, Élise (éd.), Conseil des travailleuses et travailleurs du Montréal métropolitain. *Cent ans de solidarité : histoire du CTM, 1886-1986*. Montréal, VLB Éditeur, « Études québécoises », 1987, 150 p.

OUELLET, Fernand. *The Socialization of Quebec Historiography Since 1960*. North York, Robarts Centre for Canadian Studies, 1988, 66 p.

PALMER, Bryan D. *A Culture in Conflict: Skilled Workers and Industrial Capitalism in Hamilton, 1860-1914*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979: 331 p.

PALMER, Bryan D. *Working-class experience: rethinking the history of Canadian labour, 1880-1991*. Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 455 pp.

PETITCLERC, Martin. *Histoire de l'assurance des personnes. Des sociétés de secours mutuels aux grandes institutions d'assurance*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 442 p.

PETITCLERC, Martin. *Nous protégeons l'infortune: les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. Montréal, VLB Éditeur, « Études québécoises », 2007, 278 p.

ROUILLARD, Jacques. *Aux origines de la social-démocratie québécoise. Le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897 à 1930)*. Saint-Joseph-du-lac, M. Éditeur, Coll. « Mouvements », 2020, 224 p.

ROUILLARD, Jacques. *Histoire du syndicalisme au Québec*. Montréal, Boréal, 1989, 535 p.

ROUILLARD, Jacques. *L'expérience syndicale au Québec : ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*. Montréal, VLB, 2008, 385 p.

ROUILLARD, Jacques. *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*. Montréal, Boréal, 2004, 335 p.

ROUILLARD, Jacques Rouillard. *Les syndicats nationaux au Québec de 1900-1930*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, 1976, 342 p.

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

RUDIN, Ronald. *Founding Fathers: The celebration of Champlain and Laval in the streets of Quebec, 1878-1908*. Toronto, University of Toronto Press, 2003, 290 p.

RUDIN, Ronald. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*. Québec, IQRC, 1986, 332 p.

RUDY, Jarrett. *The freedom to smoke: Tobacco Consumption and Identity*. Montréal & Kingston, Presses de l'Université McGill, 2005, 232 p.

SAMSON, Roch (dir.). *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. « Les régions du Québec », 1996, 812 p.

TRÉPANIÉ, Pierre. *L'Église et la question sociale de Léon XIII à Jean-Paul II*. Montréal, Fides, 1991, 545 p.

VALLIÈRES, Marc et alt. *Histoire de Québec et de sa région. Tome 2, 1792-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Région du Québec », 2008, 921 p.

VOISINE, Nive. *Histoire du catholicisme québécois Tome I – Le XX^e siècle, 1898-1940*. Montréal, Boréal Express, 1984, 508 p.

3. Thèses et mémoires

BRÉARD, Julien. *Le travail rémunéré des enfants à Sherbrooke en 1901 : Un aspect important de l'économie familiale*, Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2000, 129 p.

CHARLAND, Jean-Pierre. *Le syndicalisme chez les cordonniers de Québec : 1900-1930*. Thèse de maîtrise, Université Laval, Presses de l'Université Laval, 1978, 121 p.

CORMIER, Linda. *La condition féminine en milieu ouvrier, 1900-1950 : Témoignages de trois Montréalaises*. Mémoire de maîtrise, Université de Concordia, Presses de l'Université de Concordia, 1990, 110 p.

DANSEREAU, Bernard. *Le mouvement ouvrier montréalais, 1918-1929 : Structure et conjoncture*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 2000, 436 p.

DESAULNIERS, Annie Desaulniers. *Le secours mutuel en transformation : l'Alliance nationale (1892-1948)*. Mémoire de maîtrise, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Études québécoises, 2002, 120 p.

GAGNON, Marc-André. *Harmoniser le travail et le capital*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011, 165 p.

HÉBERT, Jean-François. *L'émergence d'une classe ouvrière à Chicoutimi, 1900-1920 : Les aspirations d'une classe ouvrière au sein du syndicalisme catholique*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2013, 249 p.

LABBÉ, Pierrick. « *L'Union fait la force ?* » : *La concurrence comme élément déterminant de l'évolution de l'Union Saint-Joseph du Canada (1863-1920)*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, 155 p.

MARION, Bruno. *Le Sénat et l'influence américaine sur le syndicalisme canadien. Étude d'un débat politique, 1903-1910*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2001, 199 p.

MATHIEU, Jacques. *La condition ouvrière dans l'industrie du cuir à Québec de 1900 à 1930 d'après les procès-verbaux d'un syndicat*. Thèse de maîtrise, Université Laval, 1969, 129 p.

TÉTU, Michel. *Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921)*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Presses de l'Université Laval, 1961, 580 p.